
PALLI

# ŒUVRES

DE

# C.-F. VOLNEY,

## COMTE ET PAIR DE FRANCE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, SÉANTE A CALCUTTA.

MISES EN ORDRE ET PRÉCÉDÉES DE LA VIE DE L'AUTEUR.

TOME NEUVIÈME.

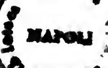




BRUXELLES,

AUGUSTE WAHLEN ET COMPAGNIE.

M DCCC XXIII.



# LEÇONS

# D'HISTOIRE,

PRONONCÉES

A L'ÉCOLE NORMALE,

EN L'AN III

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

# AVERTISSEMENT

## DE L'AUTEUR.

---

Les *Leçons d'Histoire* que je présente au public, sont les mêmes qui, l'an 3, obtinrent son suffrage à l'*École Normale* : (*a*) j'aurais dé-

(*a*) Les professeurs de cette école, devenue célèbre en peu de mois, étaient :

MM.

| | |
|---|---|
| LAGRANGE . . . . . . <br> LAPLACE. . . . . . . | Mathématiques. |
| HAUY. . . . . . . . . . | Physique. |
| MONGE. . . . . . . . . | Géométrie descriptive. |
| DAUBENTON. . . . . . . | Histoire naturelle. |
| BERTHOLLET . . . . . . | Chimie. |
| THOUIN. . . . . . . . . | Agriculture. |
| BUACHE. . . . . . . . <br> MENTELLE . . . . . . | Géographie. |
| VOLNEY. . . . . . . . . | Histoire. |
| BERNARDIN-DE-ST.-PIERRE . . . . . . . | Morale. |

siré de les en rendre plus dignes par plus de corrections et de développemens ; mais j'ai éprouvé qu'un nouveau travail gâtait le mérite original de l'ancien, celui d'une composition du premier jet, en quelque sorte improvisée. (*a*) D'ailleurs, dans nos circonstances, il s'agit moins de gloire littéraire, que d'utilité sociale; et dans le sujet présent, cette utilité est plus grande qu'elle ne le semble au premier coup d'œil : depuis que j'y ai attaché mes idées, plus j'ai analysé l'influence journalière qu'exerce l'Histoire sur les actions et les opinions des hommes, plus je me suis convaincu qu'elle était l'une des sources les plus fécondes de leurs pré-

SICARD . . . . . . . . . . Grammaire.
GARAT . . . . . . . . . . Analyse de l'entendement.
LAHARPE. . . . . . . . Littérature.
. . . . . . . .

(*a*) Le lecteur observera que les professeurs de l'École Normale s'étaient imposé la loi de faire leurs leçons sur de simples notes, à la manière des orateurs. Ces leçons, recueillies à l'instant par des *écrivains aussi prompts que la parole*, étaient légèrement révisées, et de suite envoyées à l'impression ; mes trois premières sont dans ce cas, et je n'eus que quinze jours pour m'y préparer.

jugés et de leurs erreurs. C'est de l'Histoire que dérive la presque totalité des opinions religieuses, et en accordant à l'orgueil de chaque secte d'excepter les siennes, il n'en est pas moins évident que, là où la religion est fausse, l'immense quantité d'actions et de jugemens dont elle est la base, porte aussi à faux et croule avec elle. C'est encore de l'Histoire que dérivent la plupart des maximes et des principes politiques qui dirigent les gouvernemens, les renversent ou les consolident; et l'on sent quelle sphère d'actes civils et d'opinions embrasse dans une nation ce second mobile. Enfin ce sont les récits que nous entendons chaque jour, et qui sont une branche réelle de l'Histoire, qui deviennent la cause plus ou moins médiate d'une foule d'idées et de démarches erronées; de manière que, si l'on soumettait au calcul les erreurs des hommes, j'oserais assurer que sur mille articles, *neuf cent quatre-vingts* appartiennent à l'Histoire; et je poserais volontiers en principe que *ce que chaque homme possède de préjugés et d'idées fausses, vient d'autrui,* par la crédule confiance accordée aux récits; tandis que ce

qu'il possède de vérités et d'idées exactes, vient de lui-même et de son expérience personnelle.

Je croirais donc avoir rendu un service éminent, si mon livre pouvait ébranler le *respect pour l'Histoire*, passé en dogme dans le système d'éducation de l'Europe ; si, devenant *l'avis préliminaire, la préface universelle* de toutes les histoires, il prémunissait chaque lecteur contre l'empirisme des écrivains, et contre ses propres illusions ; s'il engageait tout homme *pensant* à soumettre tout homme *raconteur* à un interrogatoire sévère sur ses moyens d'information, et sur la source première des ouï-dire ; s'il habituait chacun à se rendre compte de ses motifs de croyance, à se demander :

1° Si, lorsque nous avons tant d'insouciance habituelle à vérifier les faits ; si, lorsque l'entreprenant, nous y trouvons tant de difficultés, il est raisonnable d'exiger d'autrui plus de diligence et de succès que de nous-mêmes ;

2° Si, lorsque nous avons des notions si imparfaites ou si fausses de ce qui se passe sous nos yeux, nous pouvons espérer d'être mieux instruits de ce qui se passe ou s'est passé à

de grandes distances de lieux ou de temps;

3° Si, lorsque nous avons plus d'un exemple présent de faits équivoques ou faux, envoyés à la postérité avec tous les passe-ports de la vérité, nous pouvons espérer que les hommes des siècles antérieurs aient eu moins d'audace ou plus de conscience;

4° Si, lorsqu'au milieu des factions, chaque parti menace l'historien qui écrirait ce qui le blesse, la postérité ou l'âge présent ont le droit d'exiger un dévouement qui n'attirerait pour leur salaire que l'accusation d'imprudence, ou l'honneur stérile d'une pompe funèbre;

5° Si, lorsqu'il serait imprudent et presque impossible à tout général d'écrire ses campagnes, à tout diplomate ses négociations, à tout homme public ses mémoires en face des acteurs et des témoins qui pourraient le démentir ou le perdre, la postérité peut se flatter, quand les témoins et les acteurs morts ne pourront plus réclamer, que l'amour-propre, l'animosité, la honte, l'éloignement du temps et le défaut de mémoire lui transmettront plus fidèlement l'exacte vérité;

6° Si la prétendue information et l'impartialité attribuées à la postérité, ne sont pas la consolation trompeuse de l'innocence, ou la flatterie de la séduction ou de la peur;

7° S'il n'est pas vrai que souvent la postérité reçoit et consacre les dépositions du fort survivant, qui étouffe les réclamations du faible écrasé;

8° Et si en morale il n'est pas aussi ridicule de prétendre que les faits s'éclaircissent en vieillissant, qu'en physique de soutenir que les objets, à force de s'éloigner, deviennent plus distincts.

Je serais satisfait si les imperfections même de mon travail en provoquaient un meilleur, et déterminaient quelque esprit philosophique à traiter à fond toutes les questions que je n'ai fait qu'indiquer, particulièrement celles *de l'autorité des témoignages, et des conditions requises pour la certitude*, sur lesquelles nous n'avons rien de péremptoire, et qui cependant sont le pivot de la plupart de nos connaissances, ou, selon le mot d'Helvétius, de notre *ignorance acquise*. Pour moi, que la compa-

raison des préjugés et des habitudes d'hommes et de peuples divers a convaincu et presque dépouillé de ceux de mon éducation et de ma propre nation ; qui, voyageant d'un pays à l'autre, ai suivi les nuances et les altérations de rumeurs et de faits que je vis naître ; qui, par exemple, ai trouvé accréditées aux États-Unis des notions très-fausses d'événemens de la révolution française dont je fus témoin, de même que j'ai reconnu l'erreur de celles que nous avons en France sur beaucoup de détails de la révolution américaine, déjà dissimulés par l'égoïsme national ou l'esprit de parti, je ne puis m'empêcher d'avouer que chaque jour je suis plus porté à refuser ma confiance aux *historiens* et à l'*Histoire ;* que chaque jour je ne sais de quoi m'étonner le plus, ou de la légèreté avec laquelle les hommes, même réfléchis, *croient* sur les plus frivoles motifs, ou de leur tenace véhémence à *agir* d'après ce premier mobile adopté ; qu'enfin, chaque jour, je suis plus convaincu que la disposition d'esprit la plus favorable à l'instruction, à la découverte de la vérité, à la paix et au bonheur

des individus et des nations, c'est *de croire difficilement :* aussi, en me prévalant du titre *d'instituteur* dont m'honora le gouvernement, si j'ose recommander un précepte aux instituteurs de tout ordre, aux parens instituteurs-nés de leurs enfans, c'est de ne pas subjuguer leur *croyance* par une autorité magistrale ; c'est de ne pas les habituer à croire sur parole, à croire ce qu'ils ne conçoivent pas ; c'est, au contraire, de les prémunir contre ce double penchant à la *crédulité* et à la *certitude*, d'autant plus puissant, qu'il dérive de l'ignorance, de la paresse et de l'orgueil, naturels à l'homme ; c'est enfin d'asseoir le système de l'instruction et de l'éducation, non sur les faits du monde idéal, toujours susceptibles d'aspects divers et de controverses, mais sur les faits du monde physique, dont la connaissance, toujours réductible à la démonstration et à l'évidence, offre une base fixe au jugement ou à l'opinion, et mérite seule le nom de philosophie et de science.

# LEÇONS

# D'HISTOIRE.

---

## PREMIÈRE SÉANCE, (*a*) 1[er] Pluviôse.

### PROGRAMME.

**Objet, plan et distribution de l'étude de l'histoire.**

L'histoire, si l'on veut la considérer comme une science, diffère absolument des sciences physiques et mathématiques. Dans les sciences physiques, les faits subsistent; ils sont vivans, et l'on peut les représenter au spectateur et au témoin. Dans l'histoire, les faits n'existent plus; ils sont morts et l'on ne peut les ressusciter devant le spectateur, ni les confronter au témoin. Les sciences physiques s'adressent immédiatement aux sens; l'histoire ne s'adresse qu'à l'imagination et à la mémoire : d'où résulte entre les faits physiques, c'est-à-dire

(*a*) Ce fut la séance d'ouverture, dans laquelle furent lus tous les programmes.

*existans*, et les faits historiques, c'est-à-dire *racontés*, une différence importante quant à la croyance qu'ils peuvent exiger. Les faits physiques portent avec eux l'évidence et la certitude, parce qu'ils sont sensibles et se montrent en personne sur la scène immuable de l'Univers : les faits historiques, au contraire, parce qu'ils n'apparaissent qu'en fantômes dans la glace irrégulière de l'entendement humain où ils se plient aux projections les plus bizarres, ne peuvent arriver qu'à la *vraisemblance* et à la *probabilité*. Il est donc nécessaire, pour évaluer le degré de crédibilité qui leur appartient, de les examiner soigneusement sous un double rapport : 1° celui de leur propre essence, c'est-à-dire le rapport d'analogie ou d'incompatibilité avec des faits physiques de la même espèce, encore subsistans et connus, ce qui constitue la possibilité; 2° sous le rapport de leurs narrateurs et de leurs témoins scrutés dans leurs facultés morales, dans leurs moyens d'instruction, d'information, dans leur impartialité, ce qui constitue la *probabilité morale*; et cette opération est le jugement compliqué d'une double réfraction, qui, par la mobilité des objets, rend le prononcé très-délicat et susceptible de beaucoup d'erreurs.

Appliquant ces observations aux principaux historiens anciens et modernes, nous nous proposons dans le cours de ces leçons, d'examiner quel caractère présente l'histoire chez différens peuples; quel caractère surtout elle a pris en Europe depuis environ un siècle. Nous ferons sentir la différence remarquable qui se trouve dans le génie historique d'une même nation, selon les progrès de sa civilisation, selon la gradation de ses connaissances exactes et physiques; et de ces recherches sortiront plusieurs questions importantes.

1° Quel degré de certitude, quel degré de confiance doit-on attacher aux récits de l'histoire en général, ou dans certains cas particuliers.

2° Quelle importance doit-on attribuer aux faits historiques, et quels avantages ou quels inconvéniens résultent de l'opinion de cette importance?

3° Quelle utilité sociale et pratique doit-on se proposer, soit dans l'enseignement, soit dans l'étude de l'histoire?

Pour développer les moyens de remplir ce but d'utilité, nous rechercherons dans quel degré de l'instruction publique doit être placée l'étude de l'histoire; si cette étude convient

aux écoles primaires, et quelles parties de l'histoire peuvent convenir selon l'âge et l'état des citoyens.

Nous considérerons quels hommes doivent se livrer et quels hommes l'on doit appeler à l'enseignement de l'histoire ; quelle méthode paraît préférable pour cet enseignement ; dans quelles sources l'on doit puiser la connaissance de l'histoire, ou en rechercher les matériaux ; avec quelles précautions, avec quels moyens on doit l'écrire ; quelles sont les diverses manières de l'écrire, selon ses sujets ; quelles sont les diverses distributions de ces sujets ; enfin quelle est l'influence que les historiens exercent sur le jugement de la postérité, sur les opérations des gouvernemens, sur le sort des peuples.

Après avoir envisagé l'histoire comme narration de faits, envisageant les faits eux-mêmes comme un *cours d'expériences involontaires que le genre humain subit sur lui-même*, nous essaierons de tracer un tableau sommaire de l'histoire générale, pour en recueillir les vérités les plus intéressantes. Nous suivrons chez les peuples les plus célèbres la marche et les progrès ;

1° Des arts, tels que l'agriculture, le commerce, la navigation ;

2° De diverses sciences, telles que l'astronomie, la géographie, la physique;

3° De la morale privée et publique; et nous examinerons quelles idées l'on s'en est faites à diverses époques;

4° Enfin, nous observerons la marche et les progrès de la législation; nous considérerons la naissance des codes civils et religieux les plus remarquables; nous rechercherons quel ordre de transmission ces codes ont suivi de peuple à peuple, de génération à génération; quels effets ils ont produits dans les habitudes, dans les mœurs, dans le caractère des nations; quelle analogie les mœurs et le caractère des nations observent avec leur climat et avec l'état physique du sol qu'elles habitent; quels changemens produisent dans ces mœurs les mélanges des races et les transmigrations; et jetant un coup d'œil général sur l'état actuel du globe, nous terminerons par proposer l'examen de ces deux questions:

1° A quel degré de sa civilisation peut-on estimer que soit arrivé le genre humain?

2° Quelles indications générales résultent de l'histoire, pour le perfectionnement de la civilisation, et pour l'amélioration du sort de l'espèce?

## SECONDE SÉANCE.

Le sens littéral du mot *histoire* est *recherche*, *enquête* (de faits). — Modestie des historiens anciens. — Témérité des historiens modernes. — L'*historien* qui écrit sur témoignages, prend le rôle de juge, et reste témoin intermédiaire pour ses lecteurs. — Extrême difficulté de constater l'état précis d'un fait; de la part du spectateur, difficulté de le bien voir; de la part du narrateur, difficulté de le bien peindre. — Nombreuses causes d'erreur provenant d'illusion, de préoccupation, de négligence, d'oubli, de partialité, etc.

Nous venons de mesurer d'un coup d'œil rapide la carrière que nous avons à parcourir; elle est belle sans doute par son étendue, par son but; mais il ne faut pas nous dissimuler qu'elle ne soit en même temps difficile. Cette difficulté consiste en trois points principaux :

1° La nouveauté du sujet ; car ce sera une manière neuve de traiter l'histoire, que de ne plus la borner à un ou à quelques peuples, sur qui l'on accumule tout l'intérêt pour en déshériter les autres, sans que l'on puisse rendre d'autre raison de cette conduite, que de ne les avoir pas étudiés ou connus.

2° La complication qui naît naturellement de l'étendue même et de la grandeur du sujet qui embrasse tant de faits et d'événemens ; qui considère le genre humain entier comme une seule société, les peuples comme des individus, et qui, retraçant la vie de ces individus et de ces sociétés, y cherche des faits nombreux et répétés, dont les résultats constituent ce qu'on appelle des principes, des règles : car en choses morales, les principes ne sont pas des critères fixes et abstraits, existans indépendamment de l'humanité, les *principes sont des faits sommaires et généraux*, resultans de l'addition des faits particuliers, et devenant par-là, non pas des *règles tyranniques* de conduite, mais des bases de calculs *approximatifs* de vraisemblance et de probabilités. (*a*)

(*a*) Par exemple, analisez le principe fondamental des mouvemens actuels de l'Europe : *Tous les hommes naissent égaux en droits ;* qu'est-ce que cette maxime, sinon le *fait collectif et sommaire* déduit d'une multitude de faits particuliers, d'après lesquels, ayant examiné et comparé un à un la totalité, ou du moins une immense multitude d'individus, et les ayant trouvés munis d'organes et de facultés semblables, l'on en a conclu, comme dans une *addition*, *le fait total*, qu'ils *naissent tous égaux en droits*..... Reste à bien

3° Enfin la nature même du sujet ; car ainsi que nous l'avons dit dans le programme, les faits historiques ne pouvant pas se représenter aux sens, mais seulement à la mémoire, ils n'entraînent pas avec eux cette conviction qui ne permet pas de réplique ; ils laissent toujours un retranchement d'incertitude à l'opinion et au sens intime ; et toutes les fois que l'on vient au sens intime et à l'opinion, l'on touche à des cordes délicates et dangereuses, parce qu'à leur résonnance, l'amour-propre est prompt à s'armer. A cet égard, nous observerons les règles de sagesse que prescrit l'égalité prise dans son vrai sens, celui de la justice ; car, lorsque nous n'adopterons pas, ou que même nous serons obligés de rejeter les opinions d'autrui, nous rappelant qu'il a un *droit égal* de les défendre, et qu'il n'a dû, comme nous, les adopter que par persuasion, nous porterons à ses opinions le respect et la tolérance que nous avons le droit d'exiger pour les nôtres.

Dans les autres sciences qui se traitent en cet amphithéâtre, la route est tracée, soit par l'ordre naturel des faits, soit par les méthodes savantes des auteurs. Dans l'histoire telle que

définir qu'est-ce qu'un droit ; et cette définition est plus épineuse qu'on ne le pense généralement.

nous l'envisageons, la route est neuve et sans modéle. Nous avons bien quelques livres avec le titre d'*Histoires universelles*. Mais outre le reproche d'un style déclamatoire de collége que l'on peut faire aux plus vantées; elles ont encore le vice de n'être que des *histoires partielles* de peuplades, des panégyriques de familles. Nos classiques d'Europe n'ont voulu nous parler que de *Grecs*, que de *Romains*, que de *Juifs*; parce que nous sommes, sinon les descendans, du moins les héritiers de ces peuples pour les lois civiles et religieuses, pour le langage, pour les sciences, pour le territoire; en sorte qu'il ne me semble pas que l'histoire ait encore été traitée avec cette universalité qu'elle comporte, surtout quand une nation comme la nôtre s'est élevée à un assez haut degré de connaissances et de philosophie, pour se dépouiller de cet égoïsme sauvage et féroce, qui, chez les anciens, concentrant l'univers dans une cité, dans une peuplade, y consacra la haine de toutes les autres sous le nom *d'amour de la patrie*, au lieu de jeter sur elles un regard de fraternité, lequel, sans détruire une juste défense de soi-même, laisse cependant subsister tous les sentimens de famille et de parenté.

Les difficultés dont nous venons de parler

nous rendant l'ordre et la méthode infiniment nécessaires, ce sera pour nous un motif d'en tenir soigneusement le fil dans un si vaste sujet. Pour assurer notre premier pas, examinons ce que l'on doit entendre par ce mot *histoire* : car les mots étant les signes des idées, ils ont plus d'importance qu'on ne veut croire. Ce sont des étiquettes apposées sur des boîtes qui souvent ne contiennent pas les mêmes objets pour chacun; il est toujours sage de les ouvrir, pour s'en assurer.

Le mot *histoire* paraît avoir été employé chez les anciens dans une acception assez différente de celle des modernes : les Grecs, ses auteurs, désignaient par lui une *perquisition*, une *recherche faite avec soin*. C'est dans ce sens que l'emploie Hérodote. Chez les modernes au contraire, le mot histoire a pris le sens de *narration*, de *récit*, même avec la prétention de la véracité : les anciens cherchaient la vérité, les modernes ont prétendu la tenir; prétention téméraire, quand on considère combien dans les faits, surtout les faits politiques, elle est difficile à trouver. Sans doute c'était pour l'avoir senti, que les anciens avaient adopté un terme si modeste; et c'est avec le même sentiment, que pour nous le mot histoire sera tou-

jours synonyme à ceux de *recherche*, *examen*, *étude des faits*.

En effet, l'histoire n'est qu'une véritable enquête de faits ; et ces faits ne nous parvenant que par intermédiaires, ils supposent un interrogatoire, une audition de témoins. L'historien qui a le sentiment de ses devoirs, doit se regarder comme un juge qui appelle devant lui les narrateurs et les témoins des faits, les confronte, les questionne, et tâche d'arriver à la vérité, c'est-à-dire, à l'existence du fait, *tel qu'il a été*. Or, ne pouvant jamais voir le fait par lui-même; ne pouvant en convaincre ses sens, il est incontestable qu'il ne peut jamais en acquérir de certitude au premier degré ; qu'il n'en peut juger que par analogie, et de là, cette nécessité de considérer ces faits sous un double rapport : 1° sous le rapport de leur propre essence; 2° sous le rapport de leurs témoins.

Sous le rapport de leur essence, les faits n'ont dans la *nature*, dans le système de l'univers, qu'une manière d'être, manière constante, similaire ; et, à cet égard, la règle de jugement est facile et invariable. Si les faits racontés ressemblent à l'ordre connu de la nature ; s'ils sont dans l'ordre des êtres existans ou des

êtres possibles, il s acquièrent déjà pour l'historien la vraisemblance et la probabilité ; mais ceci même introduit une différence dans les jugemens qui peuvent en être portés, puisque chacun juge de la probabilité et de la vraisemblance, selon l'étendue et l'espèce de ses connaissances : en effet, pour appliquer l'analogie d'un fait non connu, il faut connaître le fait auquel on doit le comparer ; il faut en avoir la mesure : en sorte que la sphère des analogies est étendue ou resserrée, en raison des connaissances exactes déjà acquises, ce qui ne laisse pas que de resserrer le rayon du jugement, et par conséquent de la certitude dans beaucoup de cas : mais à cela même, il n'y a pas un grand inconvénient ; car un très-sage proverbe oriental dit : *Qui croit beaucoup, beaucoup se trompe.* S'il est un droit, c'est sans doute celui de ne pas livrer sa conscience à ce qui la repousse ; c'est de douter de ce qu'on ne conçoit pas. Hérodote nous en donne un exemple digne d'être cité, lorsque parlant du voyage d'un vaisseau phénicien que Nechos, roi d'Égypte, fit partir par la mer Rouge, et qui, trois ans après, revint par la Méditerranée, il dit : « Les Phéniciens racon- » tèrent à leur retour qu'en faisant voile autour » de la Libye ils avaient eu le soleil (levant) à

» leur droite. Ce fait ne me parait nullement » croyable mais peut-être le paraîtra-t-il à quel- » que autre.(a)» Cette circonstance nous devient la preuve la plus forte du fait ; et Hérodote, qui s'est trompé dans son prononcé, ne me paraît que plus louable de l'avoir, 1° rapportée sans altération, et 2° de n'avoir pas excédé la mesure de ses connaissances, en ne croyant pas sur parole ce qu'il ne concevait point par ses lumières. D'autres historiens et géographes anciens plus présomptueux, Strabon par exemple, ont nié tout le fait, à cause de sa circonstance ; et leur erreur aujourd'hui démontrée, est pour nous un avis utile contre les prétentions du demi-savoir ; et il en est d'autant mieux prouvé, que refuser son assentiment à ce que l'on ne conçoit pas, est une maxime sage, un droit naturel, un devoir de raison, parce que si l'on excédait la mesure de sa conviction, règle unique de tout jugement, on se trouverait porté d'inconnu en invraisemblable, d'invraisemblable en extravagances et en absurdités.

Le second rapport sous lequel les faits doivent être examinés, est celui de leurs témoins ; et celui-là est bien plus compliqué et bien plus difficile que l'autre : car ici les règles ne sont

(a) *Hérodote*, liv. 4, § XLII, traduct. de Larcher.

pas fixes et constantes comme celles de la nature; elles sont au contraire variables comme l'entendement humain ; et cet entendement humain je le comparerais volontiers à ces miroirs à plans courbes et irréguliers, qui, dans les leçons de physique, vous ont amusés par les bizarres défigurations qu'ils font subir aux tableaux qu'on leur soumet : cette comparaison peut vous sembler d'autant plus heureuse, qu'elle s'applique dans un double sens. Car si d'un côté, par le cas malheureusement le plus fréquent, les tableaux de la nature, toujours réguliers, ont été déformés en se peignant dans l'entendement; d'un autre côté, ces caricatures qu'il a produites, soumises de nouveau à sa réflexion, peuvent se redresser par les mêmes règles en sens inverse, et recouvrer les formes raisonnables de leur premier type qui fut la *nature*...

Dans la sienne propre l'entendement est une onde mobile où les objets se défigurent par des ondulations de plus d'un genre; d'abord, et le plus souvent, par celles des passions, et encore, par la négligence, par l'impuissance de voir mieux, et par l'ignorance. Ce sont là autant d'articles sur lesquels l'*investigateur* de la vérité, l'historien doit interroger sans cesse les témoins : et lui-même est-il exempt de leurs défauts?

n'est-il pas homme comme eux ? et n'est-ce pas un apanage constant de l'humanité, que la négligence, le défaut de lumières, et le préjugé? Or, examinez, je vous prie, ce qui arrive dans les récits qui ne nous parviennent que de troisième ou quatrième bouche. Ne vous semble-t-il pas voir un objet naturel, qui, réfléchi par une première glace, est par elle réfléchi à une autre; ainsi, de glace en glace, recevant les teintes, les déviations, les ondulations de toutes, pensez-vous qu'il arrive exact? La seule traduction d'une langue en une autre n'est-elle pas déjà une forte altération des pensées, de leurs teintes, sans compter les erreurs des mots? mais dans une même langue, dans un même pays, sous vos propres yeux, voyez ce qui se passe tous les jours; un événement arrive près de nous, dans la même ville, dans la même enceinte : entendez-en le récit par divers témoins; souvent pas un seul ne s'accordera sur les circonstances, quelquefois sur les fonds. On en fait une expérience assez piquante en voyageant. Un fait se sera passé dans une ville ; soi-même on l'aura vu ; eh bien ! à dix lieues de là, on l'entend raconter d'une autre manière, et de ville en ville, d'écho en écho, on finit par ne plus le reconnaître, et en voyant la

confiance des autres, on serait tenté de douter de la sienne, à soi-même.

Or, s'il est difficile de constater l'*existence précise*, c'est-à-dire la *vérité* des faits parmi nous, combien cette difficulté n'a-t-elle pas été plus grande chez les anciens, qui n'avaient pas les mêmes moyens de certitude que nous? Je n'entrerai pas aujourd'hui dans les détails intéressans que comporte cette matière, me proposant de l'approfondir dans une autre leçon; mais après avoir parlé des difficultés naturelles de connaître la vérité, j'insisterai sur celle qui tient aux passions du narrateur et des témoins, à ce qu'on appelle partialité; je la divise en deux branches; *partialité volontaire*, et *partialité forcée* : cette dernière, inspirée par la crainte, se rencontre nécessairement dans tous les états despotiques, où la manifestation des faits serait la censure presque perpétuelle du gouvernement. Dans de tels états, qu'un homme ait le courage d'écrire ce qu'il y a de plus notoire, ce que l'opinion publique constate le plus, son livre ne pourra s'imprimer; s'il s'imprime, il ne pourra souvent se divulguer, et par une suite de l'ordre établi, personne n'osera écrire, on écrira avec déviation, dissimulation, ou mensonge : et tel est

le caractère de la plus grande partie des histoires.

D'autre part, la partialité volontaire a des effets encore plus étendus; car ayant pour parler, les motifs que l'autre a pour se taire, elle envisage son bien-être dans le mensonge et l'erreur. Les tyrans menacent l'autre; ils flattent celle-là; ils paient ses louanges, suscitent ses passions; et après avoir menti à leur siècle par des actions, ils mentent à la postérité par des récits stipendiés.

Je ne parle point d'une autre partialité involontaire, mais non moins puissante, celle des préjugés civils ou religieux dans lesquels nous naissons, dans lesquels nous sommes élevés. En jetant un coup-d'œil général sur les *narrateurs*, à peine en voit-on quelques-uns qui s'en soient montrés dégagés. Chez les anciens même, les préjugés ont eu les plus fortes influences; et quand on considère que dès l'âge le plus tendre, tout ce qui nous environne conspire à nous en imprégner; que l'on nous infuse nos opinions, nos pensées par nos habitudes, par nos affections, par la force, par la persuasion, par les menaces et par les promesses; que l'on enveloppe notre raison de barrières sacrées au-delà desquelles il lui est dé-

fendu de regarder, l'on sent qu'il est impossible que par l'organisation même de l'être humain, il ne devienne pas une *fabrique d'erreurs ;* et lorsque, par un retour sur nous-mêmes, nous penserons qu'en de telles circonstances, nous en eussions été également atteints; que si par hasard nous possédons la vérité, nous ne la devons peut-être qu'à l'erreur de ceux qui nous ont précédés; loin d'en retirer un sentiment d'orgueil et de mépris, nous remercierons les jours de liberté où il nous a été permis de sentir d'après la nature, de penser d'après notre conscience; et craignant, par l'exemple d'autrui, que cette conscience même ne soit en erreur, nous ne ferons point de cette *liberté* un usage contradictoirement tyrannique, et nous fonderons, sinon sur l'unité d'opinions, du moins sur la tolérance, l'utilité commune de la paix.

Dans la prochaine leçon, nous examinerons quels ont été, chez les peuples anciens, les matériaux de l'histoire et les moyens d'information; et comparant leur état civil et moral à celui des modernes, nous ferons sentir l'espèce de révolution que l'imprimerie a introduite dans cette branche de nos études et de nos connaissances.

## TROISIÈME SÉANCE.

Continuation du même sujet. — Quatre classes principales d'historiens avec des degrés d'autorités divers : 1° historiens acteurs ; 2° historiens témoins ; 3° historiens auditeurs de témoins ; 4° historiens sur ouï-dire ou traditions. — Altération inévitable des récits passés de bouche en bouche. — Absurdité des traditions des temps reculés, commune à tous les peuples. — Elle prend sa source dans la nature de l'entendement humain. — Caractère de l'histoire toujours relatif au degré d'ignorance ou de civilisation d'un peuple. — Caractère de l'histoire chez les anciens et chez les peuples sans imprimerie. — Effets de l'imprimerie sur l'histoire. — Changement qu'elle a produit dans les historiens modernes. — Disposition d'esprit la plus convenable à bien lire l'histoire. — Ridicule de douter de tout, moins dangereux que de ne douter de rien. — Être sobre de croyance.

Nous avons vu que, pour apprécier la certitude des faits historiques, l'on devait peser, dans les narrateurs et dans les témoins,

1° Les moyens d'instruction et d'information ;

2° L'étendue des facultés morales, qui sont la sagacité, le discernement ;

3° Les intérêts et les affections d'où peuvent résulter trois espèces de partialités : celle de la contrainte, celle de la séduction, et celle des préjugés de naissance et d'éducation. Cette dernière, pour être excusable, n'en est que plus puissante et plus pernicieuse, en ce qu'elle dérive et qu'elle s'autorise des passions même et des intérêts des *nations entières*, qui, dans leurs erreurs non moins opiniâtres et plus orgueilleuses que les individus, exercent sur leurs membres le plus *arbitraire* et le *plus accablant des despotismes*, celui des préjugés nationaux, soit civils, soit religieux.

Nous aurons plus d'une occasion de revenir sur ces diverses conditions de la valeur des témoignages. Aujourd'hui, continuant de développer la même question, nous allons examiner les divers degrés d'autorité qui résultent de leur éloignement plus ou moins grand, plus ou moins médiat des faits et des événemens.

En examinant les divers témoins ou narrateurs de l'histoire, on les voit se ranger en plusieurs classes graduelles et successives, qui ont plus ou moins de titres à notre croyance : la première est celle de l'historien acteur et auteur; et de ce genre sont la plupart des écrivains de mémoires personnels, d'actes civils,

de voyages, etc. Les faits, en passant immédiatement d'eux à nous, n'ont subi que la moindre altération possible. Le récit a son plus grand degré d'authenticité; mais ensuite la croyance en est soumise à toutes les conditions morales d'intérêt, d'affection et de sagacité dont nous avons parlé, et son poids en reçoit des défalcations toujours assez nombreuses, parce que là se trouve agir au premier degré l'intérêt de la personnalité.

Aussi, les écrivains autographes n'ont-ils droit à notre croyance qu'autant que leurs récits ont,

1° De la vraisemblance; et il faut avouer qu'en quelques cas, ils portent avec eux un concours si naturel d'événemens et de circonstances, une série si bien liée de causes et d'effets, que notre confiance en est involontairement saisie, et y reconnaît, comme l'on dit, le *cachet* de la vérité, qui cependant est encore plus celui de la *conscience*;

2° Autant qu'ils sont appuyés par d'autres témoignages, également soumis à la loi des vraisemblances : d'où il suit que, même en leur plus haut degré de crédibilité, les récits historiques sont soumis à toutes les formalités judiciaires d'examen et d'audition de témoins,

qu'une expérience longue et multipliée a introduites dans la jurisprudence des nations ; que par conséquent, un seul écrivain, un seul témoignage, n'ont pas le droit de nous astreindre à les croire ; et que c'est même une erreur de regarder comme constant un fait qui n'a qu'un seul témoignage, puisque, si l'on pouvait appeler plusieurs témoins, il pourrait y survenir, il y surviendrait certainement contradiction ou modification. Ainsi l'on regarde vulgairement les Commentaires de César comme un morceau d'histoire qui, par la qualité de son auteur, et parce qu'il n'a pas été contrarié, porte un caractère éminent de certitude. Cependant Suétone nous apprend qu'*Asinius Pollion* avait observé dans ses Annales, qu'un grand nombre de faits cités par *César*, n'étaient pas exactement tels qu'il les avait représentés, parce que très-souvent il avait été induit en erreur par les rapports de ses officiers ; et *Pollion*, que sa qualité d'homme consulaire et d'ami d'Horace et de Virgile rend un témoin de poids, indiquait que *César* avait eu des intérêts personnels de déguiser la vérité. (*a*)

La seconde classe est celle des témoins immédiats et présens à l'action, ne portant pas l'ap-

(*a*) Suétone, *Vie de César*, § LIV.

parence d'un intérêt personnel, comme l'auteur acteur; leur témoignage inspire, en général, une plus grande confiance, et prend un plus haut degré de crédibilité, toujours avec la condition des vraisemblances, 1° selon le nombre de leurs témoignages; 2° selon la concordance de ces témoignages; 3° selon les règles dominantes que nous avons établies de jugement sain, d'observation exacte, et d'impartialité. Or, si l'expérience journalière de ce qui se passe autour de nous et sous nos yeux, prouve que l'opération de constater un fait, même notoire, avec évidence et précision, est une opération délicate et soumise à mille difficultés, il en résulte, pour quiconque étudie l'histoire, un conseil impérieux de ne pas admettre légèrement comme irrécusable, tout ce qui n'a pas subi l'épreuve rigoureuse des témoignages suffisans en qualité et en nombre.

La troisième classe est celle des *auditeurs de témoins*, c'est-à-dire, de ceux qui ont entendu les faits de la bouche du témoin; ils en sont encore bien près, et là cependant s'introduit tout à coup une différence extrême dans l'exactitude du récit et dans la précision des tableaux. Les témoins ont vu et entendu les faits; leurs sens en ont été frappés; mais en les peignant

dans leur entendement, ils leur ont déjà imprimé, même contre leur gré, des modifications qui en ont altéré les formes; et ces formes s'altèrent bien plus, lorsque, de cette première glace ondulante et mobile, ces faits sont réfléchis dans une seconde aussi variable. Là, devenu non plus un être fixe et positif, comme il l'était dans la nature, mais une image fantastique, le fait prend d'esprit en esprit, de bouche en bouche, toutes les altérations qu'introduisent l'omission, la confusion, l'addition des circonstances; il est commenté, discuté, interprété, traduit; toutes opérations qui altèrent sa pureté native, mais qui exigent que nous fassions ici une distinction importante entre les deux moyens employés à le transmettre : celui de la parole, et celui de l'écriture.

Si le fait est transmis par l'écriture, son état est, dès ce moment, fixé, et il conserve d'une manière immuable, le genre d'autorité qui dérive du caractère de son narrateur. Il peut bien déjà être défiguré; mais tel qu'il est écrit, tel il demeure; et si, comme il arrive, divers esprits lui donnent diverses acceptions, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont obligés de se raccorder sur ce type sinon original, du moins positif; et tel est l'avantage que procure toute

pièce écrite, qu'elle transmet immédiatement, malgré les intervalles des temps et des lieux, l'existence quelconque des faits; elle rend présent le narrateur, elle le ressuscite, et à des milliers d'années de distance, elle fait converser tête à tête avec *Cicéron, Homère, Confucius,* etc. Il ne s'agit plus que de constater que la pièce n'est point apocryphe, et qu'elle est réellement leur ouvrage. Si la pièce est anonyme, elle perd un degré d'authencité, et son témoignage, par cela qu'il est masqué, est soumis à toutes les perquisitions d'une sévère critique, à tous les soupçons que fait naître en toute occasion la clandestinité. Si la pièce a été traduite, elle ne perd rien de son authenticité; mais dans ce passage par une glace nouvelle, les faits s'éloignent encore d'un degré de leur origine; ils reçoivent des teintes plus faibles ou plus fortes, selon l'habileté du traducteur; mais du moins a-t-on la ressource de les vérifier et de les redresser.

Il n'en est pas ainsi de la transmission des faits par parole, c'est-à-dire de la tradition. Là se déploient tous les caprices, toutes les divagations volontaires ou forcées de l'entendement; et jugez quelles doivent être les altérations des faits transmis de bouche en bouche,

de génération en génération, lorsque nous voyons souvent dans une même personne le récit des mêmes faits varier selon les époques, selon le changement des intérêts et des affections. Aussi l'exactitude de la tradition est-elle en général décriée; et elle le devient d'autant plus qu'elle s'éloigne de sa source primitive à un plus grand intervalle de temps et de lieu. Nous en avons les preuves irrécusables sous nos propres yeux : que l'on aille dans les campagnes et même dans les villes, recueillir les traditions des anciens sur les événemens du siècle de Louis XIV, et même des premières années de ce siècle (je suppose que l'on mette à part tous les moyens d'instruction provenant des pièces écrites), l'on verra quelle altération, quelle confusion se sont introduites, quelle différence s'établit de témoins à témoins, de conteurs à conteurs! Nous en avons une preuve évidente dans l'histoire de la bataille de *Fontenoy*, sur laquelle il y a quantité de variantes. Or, si un tel état d'oubli, de confusion, d'altération, a lieu dans des temps d'ailleurs éclairés, au sein d'une nation déjà policée, et qui, par d'autres moyens, trouve le secret de le corriger et de s'en garantir, concluez ce qui dut arriver chez les peuples où les arts étaient ou

sont dans l'enfance ou l'abâtardissement ; chez qui le désordre régnait ou règne encore dans le système social , l'ignorance dans le système moral, l'indifférence dans tout ce ce qui excède les premiers besoins. Aussi, le témoignage de voyageurs exacts nous présente-t-il encore en ce moment chez les peuples sauvages et même chez ceux que l'on appelle civilisés, la preuve de cette invraisemblance de récits, de cette absurdité de traditions dont nous parlons; et ces traditions sont nulles, à beaucoup d'égards, même dans le pays de l'Asie, où l'on en place plus particulièrement le foyer et la source; la preuve s'en tire de l'ignorance où les naturels vivent des faits et des dates qui les intéressent le plus, puisque les *Indiens*, les *Arabes*, les *Turks*, les *Tartares* ne savent pas même rendre compte de leur âge, de l'année de leur naissance, ni de celle de leurs parens.

Cependant, c'est par des traditions, c'est par des récits transmis de bouche en bouche, de générations en générations, qu'a dû commencer, qu'a nécessairement commencé l'histoire; et cette nécessité est démontrée par les faits de la nature, encore subsistans ; par la propre organisation de l'homme, par le mécanisme de la formation des sociétés.

En effet, de ce qu'il est prouvé que l'homme naît complétement ignorant et sans art; que toutes ses idées sont le fruit de ses sensations, toutes ses connaissances l'acquisition de son expérience personnelle, et de l'expérience accumulée des générations antérieures; de ce qu'il est prouvé que l'écriture est un art extrêmement compliqué dans les principes de son invention; que la parole même est un autre art qui l'a précédé, et qui seul a exigé une immense série de générations : l'on en conclut, avec certitude physique, que l'empire de la tradition s'est étendu sur toute la durée des siècles qui ont précédé l'invention de l'écriture; j'ajoute même de l'écriture alphabétique; car elle seule a su peindre toutes les nuances des faits, toutes les modifications des pensées; au lieu que les autres écritures qui peignent les figures, et non les sons, telles que les *hiéroglyphes* des *Égyptiens*, les *nœuds* ou *quippos* des *Péruviens*, les *tableaux* des *Mexicains*, n'ont pu peindre que le *canevas* et le *noyau* des faits, et ont laissé dans le vague les circonstances et les liaisons. Or, puisqu'il est démontré par les faits et le raisonnement, que tous ces arts d'écriture et de langage sont le résultat de l'état social, qui lui-même n'a été que le produit des circonstances

et des besoins ; il est évident que tout cet édifice de besoins, de circonstances, d'arts et d'état social, a précédé l'empire de l'histoire écrite.

Maintenant remarquez que la preuve inverse de ces faits physiques se trouve dans la nature même des premiers récits offerts par l'histoire. En effet, si, comme nous le disons, il est dans la constitution de l'entendement humain de ne pas toujours recevoir l'image des faits parfaitement semblable à ce qu'ils sont ; de les altérer d'autant plus qu'il est moins exercé et plus ignorant, qu'il en comprend moins les causes, les effets et toute l'action : il s'ensuit, par une conséquence directe, que plus les peuples ont été grossiers, et les générations novices et barbares, plus leurs commencemens d'histoire, c'est-à-dire leurs traditions, doivent être déraisonnables, contraires à la véritable nature, au sain entendement. Or, veuillez jeter un coup-d'œil sur toutes les histoires, et considérez s'il n'est pas vrai que toutes débutent par un état de choses tel que je vous le désigne ; que leurs récits sont d'autant plus chimériques, représentent un état d'autant plus bizarre, qu'ils s'éloignent plus dans les temps anciens ; qu'ils tiennent plus à l'origine de la nation de qui ils provien-

nent ; qu'au contraire, plus ils se rapprochent des temps connus, des siècles où les arts, la police, et tout le système moral ont fait des progrès, plus ces récits reprennent le caractère de la vraisemblance, et peignent un état de choses physique et moral, analogue à celui que nous voyons : de manière que l'histoire de tous les peuples comparée, nous offre ce résultat général : que ses tableaux sont d'autant plus éloignés de l'ordre de la nature et de la raison, que les peuples sont plus rapprochés de l'état sauvage, qui est pour tous l'état primitif; et qu'au contraire ses tableaux sont d'autant plus analogues à l'ordre que nous connaissons, que ces mêmes peuples s'éclairent, se policent, se civilisent : en sorte que, lorsqu'ils arrivent aux siècles où se développent les sciences et les arts, on voit la foule des événemens merveilleux, des prodiges et des monstres de tout genre, disparaître devant leur lumière comme les fantômes, les larves et les spectres, dont les imaginations peureuses et malades peuplent les ténèbres et le silence de la nuit, disparaissent devant l'aube du jour, et les rayons de l'aurore.

Posons donc cette maxime féconde en résultats dans l'étude de l'histoire :

« Que l'on peut calculer, avec une sorte
» de justesse, le degré de lumière et de civi-
» lisation d'un peuple, par la nature même
» de ses récits historiques; ou bien en ter-
» mes plus généraux :

» Que l'histoire prend le caractère des épo-
» ques et des temps où elle a été composée. »

Et ici se présente à notre examen la comparaison de deux grandes périodes où l'histoire a été composée avec des circonstances de moyens et de secours très-différens : je veux parler de la période des manuscrits, et de la période des imprimés. Vous savez que, jusque vers la fin du quinzième siècle, il n'avait existé de livres et de monumens qu'écrits à la main; que ce fut seulement vers 1440 que parurent les premiers essais de Jean Guttemberg, d'immortelle mémoire, puis de ses associés Fusth et Scheffer, pour écrire avec des caractères, d'abord de bois, ensuite de métal, et par cet art simple et ingénieux obtenir instantanément un nombre infini de répétitions ou de copies d'un premier modèle ordonné. Cette heureuse innovation apporta, dans le sujet que nous traitons, des changemens qu'il est important de bien remarquer.

Lorsque les écrits, actes ou livres se traçaient tous à la main, la lenteur de ce pénible travail, les soins qu'il renouvelait sans cesse, les frais qu'il multipliait, en rendant les livres chers, les rendaient plus rares, plus difficiles à créer, plus faciles à anéantir. Un copiste produisait lentement un *individu* livre; l'imprimerie en produit rapidement une *génération:* il en résultait pour les compulsations, et par conséquent pour toute instruction, un concours rebutant de difficultés. Ne pouvant travailler que sur des originaux, et ces originaux n'existant qu'en petit nombre dans les dépôts publics et dans les mains de quelques particuliers, les uns jaloux, les autres avares, le nombre des hommes qui pouvaient s'occuper d'écrire l'histoire, était nécessairement très-borné; ils avaient moins de contradicteurs; ils pouvaient plus impunément ou négliger ou altérer; le cercle des lecteurs étant très-étroit, ils avaient moins de juges, moins de censeurs; ce n'était point l'opinion publique, mais un esprit de faction ou de coterie qui prononçait; et alors c'était bien moins le fonds des choses que le caractère de la personne, qui déterminait le jugement.

Au contraire, depuis l'imprimerie les mo-

numens originaux une fois constatés, pouvant, par la multiplication de leurs copies, être soumis à l'examen, à la discussion d'un grand nombre de lecteurs; il n'a plus été possible ou du moins facile d'en atténuer, d'en dévier le sens, ni même d'en altérer le manuscrit par l'extrême publicité des réclamations; et de ce côté la certitude historique a réellement acquis et gagné.

Il est vrai que chez les anciens, par cela même qu'un livre exigeait plusieurs années pour être composé, et davantage encore pour se répandre, sans que pour cela l'on pût dire qu'il fût divulgué, il était possible d'y déposer des vérités plus hardies, parce que le temps avait détruit ou éloigné les intéressés, et ainsi la clandestinité favorisait la véracité de l'historien; mais elle favorisait aussi sa partialité; s'il établissait des erreurs, il était moins facile de les réfuter; il y avait moins de ressource à la réclamation : or, ce même moyen de clandestinité étant également à la disposition des modernes, avec le moyen d'en combattre les inconvéniens, l'avantage paraît être entièrement pour eux de ce côté.

Chez les anciens, la nature des circonstances dont je viens de parler, soit dans l'étude, soit

dans la composition de l'histoire, la concentrait presque nécessairement dans un cercle étroit d'hommes riches, puisque les livres étaient très-coûteux, et d'hommes publics et de magistrats, puisqu'il fallait avoir manié les affaires pour connaître les faits; et en effet nous aurons l'occasion fréquente d'observer que la plupart des historiens grecs et romains ont été des généraux, des magistrats, des hommes d'une fortune ou d'un rang distingué. Chez les Orientaux c'étaient presque exclusivement les prêtres, c'est-à-dire la classe qui s'était attribué le plus puissant des monopoles, celui des lumières et de l'instruction. Et de là, ce caractère d'élévation et de dignité dont on a fait de tous temps la remarque chez les historiens de l'antiquité, et qui fut le produit naturel et même nécessaire de l'éducation cultivée qu'ils avaient reçue.

Chez les modernes, l'imprimerie ayant multiplié et facilité les moyens de lecture et de composition; cette composition même étant devenue un objet de commerce, une marchandise, il en est résulté pour les écrivains une hardiesse mercantile, une confiance téméraire qui a trop souvent ravalé ce genre d'ouvrage, et profané la sainteté de son but.

Il est vrai que l'antiquité a eu aussi ses com-

pilateurs et ses charlatans; mais la fatigue et l'ennui de copier leurs ouvrages en ont délivré les âges suivans, et l'on peut dire à cet égard que les difficultés ont servi la science.

Mais d'autre part cet avantage des anciens se compense par un inconvénient grave, le soupçon fondé d'une partialité presque nécessitée; 1° par l'esprit de personnalité dont les ramifications étaient d'autant plus étendues que l'écrivain acteur ou témoin avait eu plus de rapports d'intérêts et de passions dans la chose publique; 2° par l'esprit de famille et de parenté qui, chez les anciens, et surtout dans la Grèce et dans l'Italie, constituait un esprit de faction général et indélébile. Et remarquez qu'un ouvrage composé par l'individu d'une famille en devenait la commune propriété; qu'elle en épousait les opinions, par-là même que l'auteur avait sucé ses propres préjugés. Ainsi un manuscrit de la famille des Fabius, des Scipions, se transmettait d'âge en âge et par héritage; et si un manuscrit contradictoire existait dans une autre famille, la plus puissante saisissait comme une victoire l'occasion de l'anéantir : c'était en petit l'esprit des nations en grand; cet esprit d'égoïsme orgueilleux et intolérant, par lequel les Romains et les Grecs, ennemis de l'univers,

ont anéanti les livres des autres peuples, et par lequel nous privant du *plaidoyer* de leurs parties adverses dans la *cause célèbre* de leurs rapines, ils nous ont rendus presque complices de leur tyrannie, par l'admiration éclatante, et par l'émulation secrète que nous portons à leurs triomphes criminels.

Chez les modernes au contraire, en vain un ouvrage historique s'environnerait - il des moyens de la clandestinité, du crédit de la richesse, du pouvoir de l'autorité, de l'esprit de faction ou de famille; un seul jour, une seule réclamation suffisent à renverser un édifice de mensonge combiné pendant des années; et tel est le service signalé que la liberté de la presse a rendu à la vérité, que le plus faible individu, s'il a les vertus et le talent de l'historien, pourrait censurer les erreurs des nations jusque sous leurs yeux, fronder même leurs préjugés malgré leur colère, si d'ailleurs il n'était pas vrai que ces erreurs, ces préjugés, cette colère que l'on attribue aux nations, n'appartiennent bien plus souvent qu'à leurs gouvernans.

Dans l'habitude où nous sommes de vivre sous l'influence de l'imprimerie, nous ne sentons point assez fortement tout ce que la publicité qui en dérive nous procure d'avantages

politiques et moraux; il faut avoir vécu dans les pays où n'existe point l'art libérateur de la presse, pour concevoir tous les effets de sa privation, pour imaginer tout ce que la disette de livres et de papiers-nouvelles jette de confusion dans les récits, d'absurdités dans les ouï-dire, d'incertitude dans les opinions, d'obstacles dans l'instruction, d'ignorance dans tous les esprits. L'histoire doit des bénédictions à celui qui le premier, dans Venise, s'avisa de donner à lire des bulletins de nouvelles, moyennant la petite pièce de monnaie appelée *gazetta*, dont ils ont retenu le nom; et en effet les gazettes sont des monumens instructifs et précieux jusque dans leurs écarts, puisqu'elles peignent l'esprit dominant du temps qui les a vues naître, et que leurs contradictions présentent des bases fixes à la discussion des faits. Aussi lorsque l'on nous dit que dans leurs nouveaux établissemens les Anglo-Américains tracent d'abord un chemin, et portent une presse pour avoir un papier-nouvelle, me paraît-il que dans cette double opération, ils atteignent le but, et font l'analyse de tout bon système social, puisque la *société* n'est autre chose que la *communication facile* et *libre* des *personnes*, des *pensées* et des *choses;* et que tout l'art du gouvernement se réduit à *empêcher*

les *frottemens violens* capables de la détruire. Et quand, par inverse à ce peuple déjà civilisé au berceau, les états de l'Asie arrivent à leur décrépitude sans avoir cessé d'être ignorans et barbares, sans doute c'est parce qu'ils n'ont eu ni imprimerie, ni chemin de terre ou d'eau : telle est la puissance de l'imprimerie, telle est son influence sur la civilisation, c'est-à-dire sur le développement de toutes les facultés de l'homme dans le sens le plus utile à la société, que l'époque de son invention divise en deux systèmes distincts et divers, l'état politique et moral des peuples antérieurs, et des peuples postérieurs à elle, ainsi que de leurs historiens; et son existence caractérise à tel point les lumières, que pour s'informer si un peuple est policé ou barbare, l'on peut se réduire à demander : a-t-il l'usage de l'imprimerie? a-t-il la liberté (*a*) de la presse?

Or, si, comme il est vrai, l'état de l'antiquité à cet égard fut infiniment semblable à l'état actuel de l'Asie; si même chez les peuples regardés comme libres, les gouvernemens eurent presque toujours un esprit mystérieux de corps et de faction, et des intérêts privilégiés, qui les isolaient de la nation; s'ils eurent en main

(*a*) La *liberté*, et non la *licence*.

les moyens d'empêcher ou de paralyser les écrits qui les auraient censurés, il en rejaillit un soupçon raisonnable de partialité, soit volontaire soit forcée, sur les écrivains. Comment Tite-Live, par exemple, aurait-il osé peindre dans tout son odieux la politique perverse de ce sénat romain, qui, pour distraire le peuple de ses demandes long-temps justes et mesurées, fomenta l'incendie des guerres qui, pendant cinq cents ans, dévorèrent les générations; et qui, après que les dépouilles du monde eurent été entassées dans Rome comme dans un antre, n'aboutirent qu'à offrir le spectacle de brigands enivrés de jouissances, et toujours insatiables, qui s'entr'égorgèrent pour le partage du butin? Parcourez Denys d'Halicarnasse, Polybe et Tacite lui-même, vous n'y citerez pas un de ces mouvemens d'indignation que devait arracher le tableau de tant d'horreurs qu'ils nous ont transmises; et malheur à l'historien qui n'a pas de ces mouvemens, ou malheur à son siècle, s'il se les refuse.

De toutes ces considérations, je conclus que, dans l'étude de l'histoire, le point précis de la vérité est délicat à saisir, difficile à poser, et que la certitude que nous pouvons nous per-

mettre, a besoin, pour être raisonnable, d'un calcul de probabilités qu'à juste titre l'on a classé au rang des sciences les plus importantes qui vous seront démontrées dans l'école normale. Si j'ai insisté sur ce premier article, c'est parce que j'ai senti son importance, non point abstraite et spéculative, mais usuelle et applicable à tout le cours de la vie : la vie est pour chacun de nous son histoire personnelle, où le jour d'hier devient la matière du récit d'aujourd'hui, et de la résolution de demain. Si, comme il est vrai, le bonheur dépend de ces résolutions, et si ces résolutions dépendent de l'exactitude des récits, c'est donc une affaire importante que la disposition d'esprit propre à les bien juger; et trois alternatives se présentent dans cette opération : *tout croire*, ne *rien croire*, ou *croire avec poids et mesure*. Entre ces trois partis, chacun choisit selon son goût, je devrais dire selon ses habitudes et son tempérament, car le tempérament gouverne la foule des hommes plus qu'ils ne s'en aperçoivent eux-mêmes. Quelques-uns, mais en très-petit nombre, arrivent à force d'abstraction à douter même du rapport de leurs sens; et tel fut, dit-on, Pyrrhon, dont la célébrité en ce genre d'erreur a servi à la désigner sous le nom de

*Pyrrhonisme.* Mais si Pyrrhon, qui doutait de son existence au point de se voir submerger sans pâlir, et qui regardait la mort et la vie comme si égales et si équivoques, qu'*il ne se tuait pas*, disait-il, *faute de pouvoir choisir;* si, dis-je, Pyrrhon a reçu des Grecs le nom de *philosophe*, il reçoit des philosophes celui d'*insensé*, et des médecins celui de *malade :* la saine médecine apprend en effet que cette apathie et ce travers d'esprit sont le produit physique d'un genre nerveux obtus ou usé, soit par les excès d'une vie trop contemplative, dénuée de sensations, soit par les excès de toutes les passions, qui ne laissent que la cendre d'une sensibilité consumée.

Si douter de tout est la maladie chronique, rare et seulement ridicule, des tempéramens et des esprits faibles; par inverse, ne douter de rien est une maladie baucoup plus dangereuse en ce qu'elle est du genre des fièvres ardentes, propres aux tempéramens énergiques chez qui, acquérant par l'exemple une intensité contagieuse, elle finit par exciter les convulsions de l'enthousiasme et la frénésie du fanatisme. Telles sont les périodes du progrès de cette maladie de l'esprit, dérivant de la nature, et de celle du cœur humain, qu'une

opinion ayant d'abord été admise par paresse, par négligence de l'examiner, l'on s'y attache, l'on s'en tient *certain* par habitude; on la défend par amour-propre, par opiniâtreté; et de la défense passant à l'attaque, bientôt l'on veut imposer sa croyance par cette estime de soi appelée *orgueil*, et par ce désir de domination qui, dans l'exercice du pouvoir, aperçoit le libre contentement de toutes ses passions. Il y a cette remarque singulière à faire sur le fanatisme et le pyrrhonisme, qu'étant l'un et l'autre deux termes extrêmes, diamétralement opposés, ils ont néanmoins une source commune, l'*ignorance*; avec cette seule différence que le *pyrrhonisme est l'ignorance faible* qui ne juge jamais; et que le *fanatisme est l'ignorance robuste* qui juge toujours, qui a tout jugé.

Entre ces excès il est un terme moyen; celui d'asseoir son jugement lorsqu'on a pesé et examiné les raisons qui le déterminent; de le tenir en suspens tant qu'il n'y a pas de motif suffisant à le poser, et de mesurer son degré de croyance et de certitude sur les degrés de preuves et d'évidence, dont chaque fait est accompagné. Si c'est là ce qu'on nomme *scepticisme*, selon la valeur du mot qui signifie *examiner, tâter autour d'un objet avec défian-*

*ce*, et si l'on me demande, comme l'a fait un de vous dans notre dernière conférence, si mon dessein est de vous conduire au scepticisme, je dirai d'abord qu'en vous présentant mes réflexions, je ne prêche pas une doctrine; mais que si j'avais à en prêcher une, ce serait la doctrine du *doute* tel que je le peins, et je croirais servir en ce point, comme en tout autre, la cause réunie de la liberté et de la philosophie, puisque le caractère spécial de la philosophie est de laisser à chacun la faculté de juger selon la mesure de sa sensation et de sa conviction; je prêcherais le *doute examinateur*, parce que l'histoire entière m'a appris que la *certitude est la doctrine de l'erreur ou du mensonge*, et l'arme constante de la tyrannie. Le plus célèbre des imposteurs et le plus audacieux des tyrans, a commencé son livre par ces mots : *Il n'y a point de doute dans ce livre : il conduit droit celui qui marche aveuglément, celui qui reçoit sans discussion ma parole qui sauve le simple et confond le savant;* (*a*) par ce seul début l'homme est dépouillé du libre usage de sa volonté, de ses sens; il est dévoué à l'esclavage; mais en

(*a*) *Voyez* le 1er chapitre du *Qoran*, verset 1er et suivans.

récompense, d'esclave qu'il se fait, le vrai croyant devient ministre du prophète, et recevant de Mahomet le sabre et le Qoran, il devient prophète à son tour, et dit : Il n'y a point de doute en ce livre ; *y croire*, c'est-à-dire, *penser comme moi ou la mort:* doctrine commode, il faut l'avouer, puisqu'elle dispense celui qui la prêche des peines de l'étude : elle a même cet avantage que, tandis que l'homme douteur calcule, examine, le croyant fanatique exécute et agit : le premier apercevant plusieurs routes à la fois, est obligé de s'arrêter pour examiner où elles le conduisent ; le second ne voyant que celle qui est devant lui, n'hésite pas. Il la suit, semblable à ces animaux opiniâtres dont on circonscrit la vue par des cuirs cousus à leurs brides pour les empêcher de s'écarter à droite ou à gauche, et surtout pour les empêcher de voir le fouet qui les morigine ; mais malheur au conducteur s'ils viennent à se mutiner ; car, dans leur fureur déjà demi-aveugles, ils poussent toujours devant eux, et finissent par le jeter avec eux dans les précipices.

Tel est, messieurs, le sort que prépare la *certitude présomptueuse*, à *l'ignorance crédule;* par inverse, l'avantage qui résulte du doute

circonspect et observateur est tel, que réservant toujours dans l'esprit une place pour de nouvelles preuves, il le tient sans cesse disposé à redresser un premier jugement, à en confesser l'erreur. De manière que si, comme il faut s'y attendre, soit dans cette matière, soit dans toute autre, je venais à en énoncer quelqu'une, les principes que je professe me laisseraient la ressource, ou me donneraient le courage de dire avec le philosophe ancien : *Je suis homme, et rien de l'homme ne m'est étranger.*

La prochaine séance étant destinée à une conférence, je vous invite, messieurs, à rechercher et à rassembler les meilleures observations qui ont été faites sur le sujet que j'ai traité aujourd'hui : malheureusement éparses dans une foule de livres, elles y sont noyées de questions futiles ou paradoxales. Presque tous les auteurs qui ont traité de la *certitude historique*, en ont traité avec cette partialité de préjugés dont je vous ai parlé ; et ils ont exagéré cette certitude, et son importance, parce que c'est sur elle que presque tous les systèmes religieux ont eu l'imprudence de fonder les questions de dogme, au lieu de les fonder sur des faits naturels, capables de procurer l'évidence ; il serait à désirer que quelqu'un

traitât de nouveau et méthodiquement ce sujet, il rendrait un véritable service non-seulement aux lettres, mais encore aux sciences morales et politiques.

—

## QUATRIÈME SÉANCE.

**Résumé du sujet précédent. — Quelle utilité peut-on retirer de l'histoire? — Division de cette utilité en trois genres : 1° utilité des bons exemples, trop compensée par les mauvais ; 2° transmission des objets d'arts et de sciences ; 3° résultats politiques des effets des lois, et de la nature des gouvernemens sur le sort des peuples. . . . — L'histoire ne convient qu'à très-peu de personnes sous ce dernier rapport; elle ne convient à la jeunesse, et à la plupart des classes de la société, que sous le premier. — Les romans bien faits sont préférables.**

Jusqu'ici nous nous sommes occupés de la certitude de l'histoire, et nos recherches, à cet égard, peuvent se résumer dans les propositions suivantes :

1° Que les faits historiques, c'est-à-dire les faits racontés, ne nous parvenant que par l'intermède des sens d'autrui, ne peuvent avoir ce degré d'évidence, ni nous procurer cette conviction qui naissent du témoignage de nos propres sens.

2° Que si, comme il est vrai, nos propres sens peuvent nous induire en erreur, et si leur

témoignage a quelquefois besoin d'examen, il serait inconséquent et attentatoire à notre liberté, à notre propriété d'opinions, d'attribuer aux sensations d'autrui une autorité plus forte qu'aux nôtres.

3° Que, par conséquent, les faits historiques ne peuvent jamais atteindre aux deux premiers degrés de notre certitude, qui sont la sensation physique, et le souvenir de cette sensation; qu'ils se placent seulement au troisième degré, qui est celui de l'analogie, ou comparaison des sensations d'autrui aux nôtres; et que là, leur certitude se distribue en diverses classes, décroissantes selon le plus ou le moins de vraisemblance des faits, selon le nombre et les facultés morales des témoins, et selon la distance qu'établit entre le fait et son narrateur, le passage d'une main à l'autre. Les mathématiques étant parvenues à soumettre toutes ces conditions à des règles précises, et à en former une branche particulière de connaissances sous le nom de *calcul des probabilités*, c'est à elles que nous remettons le soin de compléter vos idées sur la question de la certitude de l'histoire.

Venons maintenant à la question de l'utilité, et la traitant selon qu'elle est posée dans le pro-

gramme, considérons quelle utilité sociale et pratique l'on doit se proposer, soit dans l'étude, soit dans l'enseignement de l'histoire. Je sens bien que cette manière de présenter la question n'est point la plus méthodique, puisqu'elle suppose le fait principal déjà établi et prouvé; mais elle est la plus économique de temps, par conséquent, elle-même la plus utile, en ce qu'elle abrège beaucoup la discussion; car si je parviens à spécifier le genre d'utilité que l'on peut retirer de l'histoire, j'aurai prouvé que cette utilité existe; au lieu que, si j'eusse mis en question l'existence de cette utilité, il eût d'abord fallu faire la distinction de l'histoire, telle qu'on l'a traitée, ou telle qu'elle pourrait l'être; puis la distinction entre tels et tels livres d'histoire; et peut-être eussé-je été embarrassé de prouver quelle utilité résulte de quelques-uns, même des plus accrédités, et des plus influens que l'on eût pu me citer; et par-là j'eusse donné lieu d'élever et de soutenir une thèse assez piquante savoir *si l'histoire n'a pas été plus nuisible qu'utile, n'a pas causé plus de mal que de bien, soit aux nations, soit aux particuliers*, par les idées fausses, par les notions erronées, par les préjugés de toute espèce qu'elle a transmis et comme consacrés; et cette thèse aurait eu sur la nôtre

l'avantage de s'emparer de nos propres faits, pour prouver que l'*utilité* n'a pas même été le but ni l'objet primitif de l'histoire ; que le premier mobile des traditions grossières, de qui elle est née, fut d'une part dans les raconteurs, ce besoin mécanique qu'éprouvent tous les hommes de répéter leurs sensations, d'en retentir comme un instrument retentit de ses sons; d'en rappeler l'image, quand la réalité est absente ou perdue : besoin qui, par cette raison, est la passion spéciale de la vieillesse qui ne jouit plus, et constitue l'unique genre de conversation des gens qui ne pensent point; que, d'autre part, dans les auditeurs, ce mobile fut la curiosité, second besoin aussi naturel que nous éprouvons de multiplier nos sensations; de suppléer par des images aux réalités; besoin qui fait de toute narration un spectacle, si j'ose le dire, de *lanterne magique*, pour lequel les hommes les plus raisonnables n'ont pas moins de goût que les enfans ; cette thèse nous rappellerait que les premiers tableaux de l'histoire, composés sans art et sans goût, ont été recueillis sans discernement et sans but ; qu'elle ne fut d'abord qu'un ramas confus d'événemens incohérens et surtout merveilleux, par-là même excitant davantage l'attention; que ce ne fut qu'après

avoir été fixés par l'écriture, et être déjà devenus nombreux, que les faits, plus exacts et plus naturels, donnèrent lieu à des réflexions et à des comparaisons, dont les résultats furent applicables à des situations ressemblantes ; et qu'enfin ce n'est que dans des temps modernes, et presque seulement depuis un siècle, que l'histoire a pris ce caractère de philosophie, qui, dans la série des événemens, cherche un ordre généalogique de causes et d'effets, pour en déduire une théorie de règles et de principes propres à diriger les particuliers et les peuples vers le but de leur conservation ou de leur perfection.

Mais, en ouvrant la carrière à de semblables questions, j'aurais craint de trop donner lieu à envisager l'histoire sous le rapport de ses inconvéniens et de ses défauts; et puisqu'une critique trop approfondie peut quelquefois être prise pour de la satire; puisque l'instruction a un caractère si saint, qu'elle ne doit pas se permettre même les jeux du paradoxe, j'ai dû en écarter jusqu'aux apparences, et j'ai dû me borner à la considération d'une utilité déjà existante, ou du moins d'une utilité possible à trouver.

Je dis donc qu'en étudiant l'histoire avec l'intention et le désir d'en retirer une utilité pra-

tique, il m'a paru en voir naître trois espèces :

L'une applicable aux individus, et je la nomme *utilité morale ;*

L'autre applicable aux sciences et aux arts, je l'appelle *utilité scientifique ;*

La troisième, applicable aux peuples et à leurs gouvernemens, je l'appelle *utilité politique.*

En effet, si l'on analyse les faits dont se compose l'histoire, on les voit se diviser comme d'eux-mêmes, en trois classes : l'une de faits individuels, ou actions des particuliers ; l'autre de faits publics, ou d'ordre social et de gouvernement ; et la troisième de faits d'arts et de sciences, ou d'opérations de l'esprit.

Relativement à la première classe, chacun a pu remarquer que, lorsque l'on se livre à la lecture de l'histoire, et que l'on y cherche, soit l'amusement qui naît de la variété mobile des tableaux ; soit les connaissances qui naissent de l'expérience des temps antérieurs, il arrive constamment que l'on se fait l'application des actions individuelles qui sont racontées ; que l'on s'identifie en quelque sorte aux personnages ; et que l'on exerce son jugement ou sa sensibilité sur tout ce qui leur arrive, pour en déduire des conséquences qui influent sur

notre propre conduite. Ainsi, en lisant les faits de la Grèce et de l'Italie, il n'est point de lecteur qui n'attache un intérêt particulier à certains hommes qui y figurent; qui ne suive avec attention la vie privée ou publique d'Aristide ou de Thémistocle, de Socrate ou d'Alcibiade, de Scipion ou de Catilina, de Cicéron ou de César, et qui, de la comparaison de leur conduite et de leur destinée, ne retire des réflexions, des préceptes qui influent sur ses propres actions; et ce genre d'influence, et si j'ose le dire, de préceptorat de l'histoire, a surtout lieu dans la partie appelée biographique, ou *description de la vie* des hommes, soit publics, soit particuliers, dont Plutarque et Cornelius Nepos nous offrent des exemples dans leurs *Hommes illustres;* mais il faut convenir que, dans cette partie, l'histoire est soumise à plus d'une difficulté, et que d'abord on peut l'accuser de se rapprocher souvent du roman; car on sent que rien n'est plus difficile que de constater avec certitude et de retracer avec vérité les actions et le caractère d'un homme quelconque. Pour obtenir cet effet, il faudrait l'avoir habituellement suivi, étudié, connu, même avoir été lié assez intimement avec lui; et dans toute liaison, l'on sait com-

bien il est difficile qu'il ne soit pas survenu, qu'il ne se soit pas mêlé des passions d'amitié ou de haine, qui dès lors altèrent l'impartialité; aussi, les ouvrages de ce genre ne sont-ils presque jamais que des panégyriques ou des satires; et cette assertion trouverait au besoin ses preuves et son appui dans bien des mémoires de nos jours, dont nous pouvons parler comme témoins bien informés sur plusieurs articles. En général, les histoires individuelles ne sauraient avoir d'exactitude et de vérité qu'autant qu'un homme écrirait lui-même sa vie, et l'écrirait avec conscience et fidélité. Or, si l'on considère les conditions nécessaires à cet effet, on les trouve difficiles à réunir, et presque contradictoires; car si c'est un homme immoral et méchant, comment consentira-t-il à publier sa honte, et quel motif aura-t-on de lui croire la probité qu'exige cet acte? Si c'est un homme très-vertueux, comment s'exposera-t-il aux inculpations d'orgueil et de mensonge que ne manqueront pas de lui adresser le vice et l'envie? Si l'on a des faiblesses vulgaires, ces faiblesses n'excluent-elles pas le courage nécessaire à les révéler? Quand on cherche tous les motifs que les hommes peuvent avoir de publier leur vie, on

les voit se réduire, ou à l'amour-propre blessé qui défend l'existence physique ou morale contre les attaques de la malveillance et de la calomnie : et ce cas est le plus légitime et le plus raisonnable : ou à l'amour-propre ambitieux de gloire et de considération, qui veut manifester les titres auxquels il en est ou s'en croit digne. Telle est la puissance de ce sentiment de vanité, que, se repliant sous toutes les formes, il se cache même sous ces actes d'humilité religieuse et cénobitique, où l'aveu des erreurs passées est l'éloge indirect et tacite de la sagesse présente, et où l'effort que suppose cet aveu devient un moyen nécessaire et intéressé d'obtenir pardon, grâce ou récompense, ainsi que nous en voyons un exemple saillant dans les confessions de l'évêque *Augustin :* il était réservé à notre siècle de nous en montrer un autre où l'amour-propre s'immolerait lui-même, uniquement par l'orgueil *d'exécuter une entreprise qui n'eut jamais de modèle ; de montrer à ses semblables un homme qui ne ressemble à aucun d'eux, et qui, étant unique en son genre, se dit pourtant l'homme de la nature ;* (a) comme si le sort eût voulu

(a) *Voyez* le début des *Confessions* de J.-J. Rousseau ; il n'est peut-être aucun livre où tant d'orgueil

qu'une vie passée dans le paradoxe, se terminât par l'idée contradictoire d'arriver à l'admiration, et presqu'au culte, (a) par le tableau

ait été rassemblé dans aussi peu de lignes que dans les dix premières.

(a) Il y a cette différence caractéristique entre Rousseau et Voltaire considérés comme chefs d'opinions, que si vous attaquez Voltaire devant ses partisans, ils le défendent sans chaleur, par raisonnement et par plaisanterie, et vous regardent tout au plus comme un homme de mauvais goût. Mais si vous attaquez Rousseau devant les siens, vous leur causez une espèce d'horreur religieuse, et ils vous considèrent comme un scélérat. Ayant moi-même dans ma jeunesse éprouvé ces impressions, lorsque j'en ai recherché la cause, il m'a paru que Voltaire, parlant à l'esprit plutôt qu'au cœur, à la pensée plutôt qu'au sentiment, n'échauffait l'ame d'aucune passion; et parce qu'il s'occupait plutôt de combattre l'opinion d'autrui que d'établir la sienne, il produisait l'habitude du doute plutôt que celle de l'affirmation, ce qui mène à la tolérance. Rousseau, au contraire, s'adresse au cœur plutôt qu'à l'esprit, aux affections plutôt qu'au raisonnement, il exalte l'amour de la vertu et de la vérité (sans les définir), par l'amour des femmes, si capable de faire illusion; et parce qu'il a une forte persuasion de sa droiture, il suspecte en autrui d'abord l'opinion, et puis l'intention: situation d'esprit d'où résulte immédiatement l'aversion quand on est faible, et l'intolérance persécutrice lorsque l'on est fort. Il est remarquable que

d'une suite continue d'illusions d'esprit et d'égaremens de cœur.

Ceci nous mène à une seconde considération de notre sujet, qui est qu'en admettant la véracité dans de tels récits, il serait possible que par-là même l'histoire fût inférieure en utilité au roman; et ce cas arriverait, si des aventures véritables offraient le spectacle immoral de la vertu plus malheureuse que le vice, puisque l'on n'estime dans les aventures supposées, que l'art qui présente le vice comme plus éloigné du bonheur que la vertu; si donc il existait un livre où un homme regardé comme vertueux, et presque érigé en patron de secte, se fût peint comme très-malheureux; si cet homme, *confessant* sa vie, citait de lui un grand nombre de traits d'avilissement, d'infidélité, d'ingratitude; s'il nous donnait de lui l'idée d'un caractère chagrin, orgueilleux, jaloux; si, non content de relever ses fautes, qui lui appartiennent, il relevait *celles d'autrui, qui ne lui appartiennent pas;* si cet homme, d'ailleurs doué de talent

parmi les hommes qui, dans ces derniers temps, ont le plus déployé ce dernier caractère, le grand nombre était ou se disait disciples et admirateurs de J.-J. Rousseau.

comme orateur et comme écrivain, avait acquis une autorité comme philosophe; s'il n'avait usé de l'un et de l'autre que pour panégyriser l'ignorance, détracter l'état social, ramener les hommes à la vie sauvage; et si une doctrine *renouvelée d'Omar* (*a*) s'était masquée de son nom et de ses principes pour prêcher l'inutilité des sciences et des arts, pour proscrire tout talent, toute richesse, et par conséquent tout travail qui les crée, peut-être serait-il difficile dans cette trop véridique histoire, de trouver un coin d'utilité; peut-être conviendrait-on que c'est apprendre à trop haut prix, que dans un individu organisé d'une certaine manière, la sensibilité poussée à l'excès peut dégénérer en aliénation d'esprit, (*b*) et l'on regretterait sans doute que l'auteur d'*Émile*, après avoir tant parlé de la nature, n'ait pas imité sa sagesse, qui, montrant au dehors toutes les formes qui flattent nos sens, a caché dans nos entrailles, et couvert de voiles épais tout ce qui menaçait de

(*a*) *Fraternité ou la mort*, c'est-à-dire, *pense comme moi ou je te tue;* ce qui est littéralement la profession de foi d'un *mahométan.*

(*b*) L'on sait que Rousseau est mort dans cet état, rendu évident par ses derniers écrits.

choquer notre délicatesse. Ma conclusion sur cet article est que l'utilité morale que l'on peut retirer de l'histoire n'est point une utilité spontanée qui s'offre d'elle-même ; mais qu'elle est le produit d'un art soumis à des principes et à des règles dont nous traiterons à l'occasion des écoles primaires.

Le second genre d'utilité, celui qui est relatif aux sciences et aux arts, a une sphère beaucoup plus variée, beaucoup plus étendue, et sujette à bien moins d'inconvéniens que celui dont nous venons de parler. L'histoire, étudiée sous ce point de vue, est une mine féconde où chaque particulier peut chercher et prendre à son gré des matériaux convenables à la science, ou à l'art qu'il affectionne, qu'il cultive ou veut cultiver : les recherches de ce genre ont le précieux avantage de jeter toujours une véritable lumière sur l'objet que l'on traite, soit par la confrontation des divers procédés ou méthodes, employés à des époques différentes chez des peuples divers ; soit par la vue des erreurs commises, et par la contradiction même des expériences, qu'il est toujours possible de répéter ; soit enfin par la seule connaissance de la marche qu'a suivie l'esprit humain, tant dans l'invention que dans

les progrès de l'art ou de la science; marche qui indique par analogie celle à suivre pour les perfectionner.

C'est à de telles recherches que nous devons des découvertes nombreuses, tantôt nouvelles, tantôt seulement renouvelées, mais qui méritent toujours à leurs auteurs des remercîmens : c'est par elles que la médecine nous a procuré des méthodes, des remèdes; la chirurgie, des instrumens; la mécanique, des outils, des machines; l'architecture, des décorations, des ameublemens. Il serait à désirer que ce dernier art s'occupât d'un genre de construction devenu le besoin le plus pressant de notre situation, la construction des salles d'assemblées, soit délibérantes, soit professantes. Novices à cet égard, nous n'avons encore obtenu depuis cinq ans, que les essais les plus imparfaits, que les tâtonnemens les plus vicieux; je n'entends pas néanmoins y comprendre le vaisseau où nous sommes rassemblés, (*a*) qui, quoique trop petit pour nous, à qui il ne fut point destiné, remplit très-bien d'ailleurs le but de son institution; mais je désigne ces salles où l'on voit l'igno-

(*a*) L'amphithéâtre de chimie au jardin des Plantes donnant sur la rue de Seine.

rance de toutes les règles de l'art ; où le local n'a aucune proportion avec le nombre des délibérans qu'il doit contenir ; où ces délibérans sont disséminés sur une vaste surface, quand tout invite, quand tout impose la loi de les resserrer dans le plus petit espace ; où les lois de l'acoustique sont tellement méconnues, que l'on a donné aux vaisseaux des formes carrées et *barlongues*, quand la forme circulaire se présentait comme la plus simple et la seule propre aux effets d'audition demandés ; où, par ce double vice de trop d'étendue et de figure carrée, il faut des voix de Stentor pour être entendu, et par conséquent où toute voix faible est exclue de fait, est privée de son droit de conseil et d'influence ; encore qu'une voix faible et une poitrine frêle soient souvent les résultats de l'étude et de l'application, et par suite les signes présumés de l'instruction ; tandis qu'une voix trop éclatante, et de forts poumons, sont ordinairement l'indice d'un tempérament puissant, qui ne s'accommode guère de la vie sédentaire du cabinet, et qui invite, ou plutôt qui entraîne malgré soi à cultiver ses passions plutôt que sa raison : j'entends ces salles enfin où, par la nécessité de faire du bruit pour être entendu, l'on

provoque le bruit qui empêche d'entendre ; de manière que par une série de conséquences étroitement liées, la construction du vaisseau favorisant et même nécessitant le tumulte, et le tumulte empêchant la régularité et le calme de la délibération, il arrive que les lois qui dépendent de cette délibération, et que le sort d'un peuple qui dépend de ces lois, dépendent réellement de la disposition physique d'une salle. Il est donc d'une véritable importance de s'occuper activement de recherches à cet égard, et nous avons tout à gagner, en consultant, sur cette matière, l'histoire et les monumens de la Grèce et de l'Italie; nous apprendrons de leurs anciens peuples, qui avaient une expérience longue et multipliée des grandes assemblées, sur quels principes étaient bâtis ces cirques et ces amphithéâtres, dans lesquels cinquante mille ames entendaient commodément la voix d'un acteur, ainsi que l'empereur Joseph II en fit l'épreuve, il y a quelques années dans l'amphithéâtre restauré de Vérone. Nous connaîtrons l'usage de ces conques qu'ils pratiquaient dans certaines parties des murailles ; de ces vases d'airain qui gonflaient les sons dans l'immense cirque de Caracalla ; de ces

bassins à fond de cuve, soit en métal, soit en brique, dont le moderne opéra de Rome a fait un usage si heureux, que dans une salle plus grande qu'aucune des nôtres, un orchestre de onze instrumens seulement, produit autant d'effet que nos cinquante instrumens de l'Opéra; nous imiterons ces vomitoires qui facilitent l'entrée et la sortie individuelles, et même l'évacuation totale du vaisseau, sans bruit et sans confusion; enfin nous pourrons rechercher tout ce que l'art des anciens a imaginé en ce genre, pour en faire des applications immédiates, ou des modifications heureuses. (*a*)

(*a*) Ce sujet est si important, que le lecteur ne trouvera pas mauvais que j'insère ici les résultats de mes observations sur les différentes salles où je me suis trouvé.

L'objet principal, même unique d'une salle délibérante, est que les discutans se parlent avec aisance, s'entendent avec clarté ; décoration, construction, règles de l'art, tout doit être subordonné à ce point final. Pour l'obtenir, il faut :

1° Que les délibérans soient rapprochés les uns des autres, dans le plus petit espace conciliable avec la salubrité et la commodité ; sans cette condition, ceux qui ont des voix faibles sont dépouillés de fait de leur droit de voter, et il s'établit une *aristocratie* de *poumons*, qui n'est pas l'une des moins dangereuses ;

Le troisième genre d'utilité que l'on peut retirer de l'histoire, celui que j'appelle d'utilité

2° Que les délibérans siégent dans l'ordre le plus propre à mettre en évidence tous leurs mouvemens ; car, sans respect public, il n'y a point de dignité individuelle ; ces deux premières conditions établissent la forme circulaire et amphithéâtrale ;

3° Que les rangs des délibérans forment une masse continue, sans division matérielle qui en fasse des quartiers distincts ; car ces divisions matérielles favorisent et même fomentent des divisions morales de parti et de faction ;

4° Que le parquet de la salle soit interdit à toute autre personne qu'aux secrétaires et aux huissiers ; rien ne trouble plus la délibération, que d'aller et venir dans ce parquet ;

5° Que les issues d'entrée et de sortie soient nombreuses, indépendantes les unes des autres, de manière que la salle puisse s'évacuer ou se remplir rapidement et sans confusion ;

6° Que l'auditoire soit placé de manière à ne gêner en rien les délibérans.

Comme cette dernière condition pourrait sembler un problème, voici le plan que j'ai calculé sur ces diverses données, et qu'il n'appartient qu'à des architectes de rectifier dans l'exécution.

Je trace une salle en fer à cheval, ou formant un peu plus que le demi-cercle ; je lui donne une aire suffisante à placer cinq cents délibérans au plus ; car des assemblées plus nombreuses sont des *cohues*, et

politique ou sociale, consiste à recueillir et à méditer tous les faits relatifs à l'organisation

peut-être trois cents sont-ils un nombre préférable. J'élève cinq ou six rangs de gradins en amphithéâtre dont le rayon est de trente-six à quarante pieds au plus : dans chacun de ces rangs, je pratique une foule d'issues dites *vomitoires*, pour entrer et sortir. Autour du parquet, règne une balustrade qui l'interdit au dernier gradin. A l'un des bouts du demi-cercle, et hors des rangs, est le siége du président ; derrière lui, hors du cercle, est un appartement à son usage, par où il entre et sort : devant lui sont les secrétaires ; à l'autre bout en face, aussi hors des rangs, est la tribune de lecture, destinée seulement à lire les lois et les rapports ; chaque membre devant parler sans quitter sa place : cette tribune et le siége du président ne se regardent pas, mais sont un peu tournés vi-à-vis le fond de l'amphithéâtre. Au-dessus des rangs, en retraite dans le mur, sont des tribunes où siégent les preneurs de notes, dits journalistes, qui, dans un gouvernement républicain me paraissant des magistrats très-influans, sont élus partie par le peuple, partie par le gouvernement : enfin, j'admets quelques tribunes grillées pour les ambassadeurs et pour divers magistrats.

La voûte de cette salle est non pas ronde, mais aplatie et calculée pour des effets suffisans d'audition : nombre de châssis y sont pratiqués pour rafraîchir l'air de la salle, et pour y jeter de la lumière. Aucune fenêtre latérale, aucune colonne ne rompt l'unité de l'enceinte. S'il y a trop d'écho, l'on tend des draperies. Le

des sociétés, au mécanisme des gouvernemens, pour en induire des résultats généraux ou par-

long des murs sont des thermomètres pour mesurer et tenir à un même degré la chaleur des poêles souterrains en hiver, et des conduits d'air en été; cette partie est sous l'inspection de trois médecins; car la santé des délibérans est un des élémens des bonnes lois.

Jusqu'ici l'on ne voit point d'auditoire, et cependant j'en veux un avec la condition commode de le faire plus ou moins nombreux, selon qu'on le voudra: pour cet effet j'adapte à l'ouverture du demi-cercle ci-dessus, un autre demi-cercle plus petit, ou plus grand, ou égal, qui représente une salle de spectacle sans galeries. Les délibérans se trouvent à son égard comme dans un théâtre élevé qui domine d'assez haut le parterre. Ces deux salles sont séparées par un passage et une balustrade, presque comme l'orchestre, pour s'opposer, au besoin, à tout mouvement. L'on entre par ce passage pour se présenter à la barre située entre le président et la tribune de lecture: enfin, une cloison latérale mobile vient, dans les cas de délibération secrète, isoler en un clin d'œil les délibérans, sans déplacer la masse des spectateurs. Il y a tout lieu de croire qu'un tel édifice ne coûterait pas cent mille francs, parce qu'il exclut toute espèce de luxe; mais dût-il coûter le double, sa construction est la chose la plus praticable, même dans nos circonstances; car sans toucher au trésor public, une souscription de 12 à 15 fr. par mois, de la part de chaque membre des Conseils

ticuliers, propres à servir de termes de comparaison, et de règles de conduite en des cas analogues ou semblables; sous ce rapport, l'histoire, prise dans son universalité, est un immense recueil d'expériences morales et sociales, que le genre humain fait involontairement et très-dispendieusement sur lui-même; dans lesquelles chaque peuple, offrant des combinaisons variées d'événemens, de passions, de causes et d'effets, développe, aux yeux de l'observateur attentif, tous les ressorts et tout le mécanisme de la nature humaine: de manière que si l'on avait un tableau exact du jeu réciproque de toutes les parties de chaque machine sociale, c'est-à-dire, des habitudes, des mœurs, des opinions, des lois, du régime intérieur et extérieur de chaque nation, il serait possible d'établir une théorie générale de l'art de composer ces machines morales, et de poser des principes fixes et déterminés de législation, d'économie politique, et de gouvernement. Il n'est pas besoin de faire sentir toute l'utilité d'un pareil travail. Malheureusement il est soumis à beaucoup de difficultés; d'abord, parce que la plupart des histoires, sur-

remplirait l'objet qu'ils désirent également, sans être une charge onéreuse sur leur traitement.

tout les anciennes, n'offrent que des matériaux incomplets ou vicieux; ensuite, parce que l'usage que l'on peut en faire, les raisonnemens dont ils sont le sujet, ne sont justes qu'autant que les faits sont représentés exactement; et nous avons vu combien l'exactitude et la précision sont épineuses à obtenir, surtout dans les faits privés et préliminaires : or, il est remarquable que dans l'histoire, ce ne sont pas tant les faits majeurs et marquans qui sont instructifs, que les faits accessoires, et que les circonstances qui les ont préparés ou produits ; car ce n'est qu'en connaissant ces circonstances préparatoires, que l'on peut parvenir à éviter ou à obtenir de semblables résultats : ainsi dans une bataille, ce n'est pas son issue qui est instructive, ce sont les divers mouvemens qui en ont décidé le sort, et qui, quoique moins saillans, sont pourtant les causes, tandis que l'événement n'est que l'effet. (*a*) Telle est l'importance de ces notions de

(*a*) Ainsi encore le détail des négociations, de qui dépendent les grands événemens de la paix et de la guerre, sont de tous les faits historiques les plus instructifs, puisque l'on y voit à nu tout le jeu des intrigues et des passions; et ces faits seront toujours les moins connus, parce qu'il n'est peut-être aucun de

détail, que, sans elles, le terme de comparaison se trouve vicieux, n'a plus d'analogie avec l'objet auquel on veut en faire l'application ; et cette faute, si grave dans ses conséquences, est pourtant habituelle et presque générale en histoire: on accepte des faits sans discussion; on les combine sans rapports certains ; on dresse des hypothèses, qui manquent de fondement; on en fait des applications qui manquent de justesse; et de là, des erreurs d'administration et de gouvernement, faussement imitatives, qui entraînent quelquefois les plus grands malheurs. C'est donc un art et un art profond, que d'étudier l'histoire sous ce grand point de vue; et si, comme il est vrai, l'utilité qui en peut résulter, est du genre le plus vaste, l'art qui la procure est du genre le plus élevé; c'est la partie transcendante, et, s'il m'est permis de le dire, ce sont les *hautes mathématiques* de l'histoire.

Ces diverses considérations, loin de faire digression à mon sujet, m'ont au contraire préparé une solution facile de la plupart des questions qui y sont relatives. Demande-t-on si l'enseignement de l'histoire peut s'appliquer

leurs agens qui osât en rendre un compte exact, pour son propre honneur ou son intérêt.

aux écoles primaires : il est bien évident que ces écoles étant composées d'enfans, dont l'intelligence n'est point encore développée, qui n'ont aucune idée, aucun moyen de juger des faits de l'ordre social, ce genre de connaissances ne leur convient point; qu'il n'est propre qu'à leur donner des préjugés, des idées fausses et erronées, qu'à en faire des babillards et des perroquets, ainsi que l'a prouvé, depuis deux siècles, le système vicieux de l'éducation dans toute l'Europe. Qu'entendions-nous dans notre jeunesse à cette Histoire de Tite-Live, ou de Salluste, à ces Commentaires de César, à ces Annales de Tacite que l'on nous forçait d'expliquer? Quel fruit, quelle leçon en avons-nous tirés? D'habiles instituteurs avaient si bien senti ce vice, que malgré leur désir d'introduire dans l'éducation la lecture des livres hébreux, ils n'osèrent jamais le tenter, et furent obligés de leur donner la forme du roman connu sous le nom d'*Histoire du Peuple de Dieu*; d'ailleurs, si la majeure partie des enfans des écoles primaires est destinée à la pratique des arts et métiers, qui absorberont tout leur temps pour fournir à leur subsistance, pourquoi leur donner des notions qu'ils ne pourront cultiver, qu'il leur sera indispensable d'oublier, et qui

ne leur laisseront qu'une prétention de faux savoir, pire que l'ignorance? Les écoles primaires rejettent donc l'histoire sous son grand rapport politique; elles l'admettraient davantage sous le rapport des arts, parce qu'il en est plusieurs qui se rapprochent de l'intelligence du jeune âge, et que le tableau de leur origine et de leur progrès pourrait leur insinuer l'esprit d'analyse; mais il faudrait composer en ce genre des ouvrages exprès, et le fruit que l'on en obtiendrait, n'en vaudrait peut-être ni le soin ni les frais.

Le seul genre d'histoire qui me paraisse convenir aux enfans, est le genre *biographique*, ou celui des vies d'hommes privés ou publics; l'expérience a prouvé que cette sorte de lecture, pratiquée dans les veillées, au sein des familles, produisait un effet puissant sur ces jeunes cerveaux, et excitait en eux ce *désir d'imitation*, qui est un attribut physique de notre nature, et qui détermine le plus nos actions. Ce sont souvent des traits reçus dans de telles lectures, qui ont décidé de la vocation et des penchans de toute la vie; et ces traits sont d'autant plus efficaces qu'ils sont moins préparés par l'art, et que l'enfant, qui fait une réflexion et porte un jugement, a plus le sentiment de sa liberté, en

ne se croyant ni dominé ni influencé par une autorité supérieure. Nos anciens l'avaient bien senti, lorsque, pour accréditer leurs opinions dogmatiques, ils imaginèrent ce genre d'ouvrage que l'on appelle *Vie des Saints.* Il ne faut pas croire que toutes ces compositions soient dépourvues de mérite et de talent ; plusieurs sont faites avec beaucoup d'art, et une grande connaissance du cœur humain : et la preuve en est qu'elles ont fréquemment rempli leur objet, celui d'imprimer aux ames un mouvement dans le sens et la direction qu'elles avaient en vue.

A mesure que les esprits se sont dégagés des idées du genre religieux, on a passé aux ouvrages du genre philosophique et politique ; et les *Hommes illustres* de Plutarque et de Cornelius Nepos ont obtenu la préférence sur les *Martyrs* et les *Saints Pères du désert :* et du moins ne pourra-t-on nier que ces modèles, quoique dits profanes, ne soient plus à l'usage des hommes vivant en société, mais encore ont-ils l'inconvénient de nous éloigner de nos mœurs, et de donner lieu à des comparaisons vicieuses, et capables d'induire en de graves erreurs. Il faudrait que ces modèles fussent pris chez nous, dans nos mœurs, et s'ils n'existaient

pas il faudrait les créer: car c'est surtout ici le cas d'appliquer le principe que j'ai avancé, que le roman peut être supérieur à l'histoire en utilité. Il est à désirer que le gourvernement encourage des livres élémentaires de ce genre; et comme ils appartiennent moins à l'histoire qu'à la morale, je me bornerai à rappeler à leurs compositeurs deux préceptes fondamentaux de l'art, dont ils ne doivent point s'écarter : *concision* et *clarté*. La multitude des mots fatigue les enfans, les rend babillards; les traits concis les frappent, les rendent penseurs; et ce sont moins les réflexions qu'on leur fait, que celles qu'ils se font, qui leur profitent.

---

## CINQUIÈME SÉANCE.

De l'art de lire l'histoire ; cet art n'est point à la portée des enfans : l'histoire, sans enseignement, leur est plus dangereuse qu'utile. — De l'art d'enseigner l'histoire. — Vues de l'auteur sur un cours d'études de l'histoire. — De l'art d'écrire l'histoire. — Examen des préceptes de Lucien et de Mably.

Nous avons vu que les faits historiques fournissent matière à trois genres d'utilité : l'une relative aux particuliers, l'autre relative aux gouvernemens et aux sociétés, et la troisième applicable aux sciences et aux arts. Mais, parce que cette utilité quelconque ne s'offre point d'elle-même, ni sans le mélange d'inconvéniens et de difficultés ; parce que, pour être recueillie, elle exige des précautions et un art particulier ; nous avons commencé l'examen des principes et des règles de cet art, et nous allons continuer aujourd'hui de les développer en les divisant en deux branches : art d'étudier l'histoire ; art de composer et d'écrire l'histoire.

J'ai déjà indiqué que, sous aucun rapport, l'étude de l'histoire ne me paraissait convenir aux

enfans, parce que les faits dont elle se compose exigent une expérience déjà acquise, et une maturité de jugement incompatible avec leur âge; que par conséquent elle devait être bannie des écoles primaires, avec d'autant plus de raison que la très-grande majorité des citoyens y est destinée aux métiers et aux arts, dont ils doivent tirer leur subsistance, et dont la pratique, absorbant tout leur temps, leur fera oublier, et leur rendra absolument inutile toute notion purement savante et spéculative; j'ajoute, qu'obligés de croire sur parole et sur autorité magistrale, ils y pourraient contracter des erreurs et des préjugés, dont l'influence s'étendrait sur toute leur vie. Il ne s'agit pas de savoir beaucoup, mais de savoir bien; car le demi-savoir est un savoir faux, cent fois pire que l'ignorance. Ce qu'on peut se permettre d'histoire avec les enfans, et j'étends ce nom à tous les hommes simples et sans instruction, doit se réduire à la morale, c'est-à-dire aux préceptes de conduite à leur usage; et parce que ces préceptes, tirés des faits et des exemples, deviennent plus saillans, l'on peut se permettre d'employer des anecdotes et des récits d'actions vertueuses, surtout si l'on en use sobrement; car l'abondance est indigeste; et, pour le dire en passant, un vice majeur de l'éducation française,

est de vouloir trop dire et trop faire. On apprend aux hommes à parler ; on devrait leur apprendre à se taire ; la parole dissipe la pensée, la méditation l'accumule : le parlage né de l'étourderie engendre la discorde ; le silence, enfant de la sagesse, est l'ami de la paix. Athènes éloquente ne fut qu'un peuple de brouillons ; Sparte silencieuse fut un peuple d'hommes posés et graves ; et ce fut sans doute pour avoir érigé le silence en vertu, que Pythagore reçut des deux Grèces le titre de sage.

Au-dessus des écoles primaires, et dans le second degré de l'instruction, l'esprit des jeunes gens plus développé, devient plus capable de recevoir celle qui naît de l'histoire. Cependant, si vous vous rappelez les impressions de notre jeune âge, vous vous ressouviendrez que, pendant long-temps la partie qui, dans nos lectures, excita le plus notre intérêt, qui l'attacha presque exclusivement, fut celle des combats et des anecdotes militaires. Vous observerez qu'en lisant l'histoire ancienne, par Rollin, ou l'histoire de France, par Velly, nous glissions rapidement, ou nous nous traînions languissamment sur les articles de mœurs, de lois, de politique, pour arriver aux siéges, aux batailles, ou aux aventures particulières; et dans

ces aventures et dans les histoires personnelles, nous préférions ordinairement celles des guerriers à grands mouvemens, à la vie paisible des législateurs et des philosophes, ce qui m'amène à deux réflexions : l'une, que l'étude de l'histoire ne devient que très-tardivement utile aux jeunes gens à qui elle offre peu de points de contact ; l'autre, que ne les touchant que par le côté moral, et surtout par celui des passions, il serait dangereux de les y livrer d'eux-mêmes et sans guide. L'on ne peut leur mettre en main que des histoires préparées ou choisies dans une intention : or, en un tel cas, est-ce bien l'histoire que l'on enseigne? sont-ce les faits tels qu'ils sont qu'on leur montre, ou n'est-ce pas plutôt les faits tels qu'on les voit, tels qu'on les veut faire voir? (*a*) Et alors n'est-ce pas un roman et un mode d'éducation? Sans doute, et je l'ai déjà dit, ce mode a des avantages, mais il peut avoir des inconvéniens; car, de même que nos ancêtres du moyen âge se sont trompés en

(*a*) Et en général, toute l'histoire n'est-elle pas les faits tels que les a vus le narrateur, et n'est-ce pas le cas d'appliquer ce mot de Fontenelle : *L'histoire est le roman de l'esprit humain, et les romans sont l'histoire du cœur?*

adoptant une morale qui contrarie tous les penchans de la nature au lieu de les diriger, de même il est à craindre que l'âge présent ne se trompe aussi en en prenant une qui ne tend qu'à exalter les passions au lieu de les modérer ; de manière que, passant d'un excès à l'autre, d'une crédulité aveugle à une incrédulité farouche, d'une apathie misanthropique à une cupidité dévorante, d'une patience servile à un orgueil oppresseur et insociable, nous n'aurions fait que changer de fanatisme, et quittant celui des Goths du neuvième siècle, nous retournerions à celui des enfans d'Odin, les Francs et les Celtes, nos premiers aïeux; et tels seraient les effets de cette moderne doctrine, qui ne tend qu'à exalter les courages, qu'à les pousser au delà du but de défense et de conservation qu'indique la nature; qui ne prêche que mœurs et vertus guerrières, comme si l'idée de la vertu, dont l'essence est de conserver, pouvait s'allier à l'idée de la guerre dont l'essence est de détruire; qui appelle patriotisme une haine farouche de toute autre nation, comme si l'amour exclusif des siens n'était pas la vertu spéciale des loups et des tigres; comme si dans la société générale du genre humain il y avait une autre justice, d'au-

tres vertus pour les peuples que pour les individus ; comme si un peuple guerrier et conquérant différait d'un individu perturbateur et méchant, qui s'empare du bien de son voisin, parce qu'il est le plus fort ; une doctrine enfin qui ne tend qu'à ramener l'Europe aux siècles et aux mœurs féroces des Cimbres et des Teutons ; et cette doctrine est d'autant plus dangereuse que l'esprit de la jeunesse, ami du mouvement et porté à l'enthousiasme militaire, adopte avidement ses préceptes. Instituteurs de la nation, pesez bien un fait qui est sous vos yeux ; si vous, si la génération actuelle élevée dans des mœurs douces, et qui, pour hochets de son enfance, ne connut que les *poupées* et les *petites chapelles ;* si cette génération a pris en si peu de temps un tel essor de mœurs sanguinaires, (*a*) que sera-ce de celle qui s'élève dans la rapine et le carnage, et qui fait les jeux de son bas âge, des horreurs que nous inventons? Encore un pas, et l'on ressuscitera parmi nous les étranges effets de frénésie que la doctrine

(*a*) Lorsque j'écrivais ceci, en ventôse de l'an 3, je venais de traverser la France depuis Nice, et j'avais vu très-fréquemment les enfans lanternant les chats, guillotinant les volailles, et imitant les tribunaux révolutionnaires.

d'Odin produisit jadis en Europe, et dont, au dixième siècle, l'école danoise du gouverneur de Jomsbourg offrit un exemple digne d'être cité; je le tire de l'un des meilleurs ouvrages de ce siècle, l'histoire de Danemarck, par le professeur Mallet. Après avoir parlé, dans son introduction, liv. 4, de la passion que les Scandinaves, comme tous les Celtes, avaient pour la guerre; après en avoir montré la cause dans leur lois, dans leur éducation et dans leur religion, il raconte le fait suivant :

L'histoire nous apprend que *Harald*, roi de *Danemarck*, qui vivait dans le milieu du dixième siècle, avait fondé sur la côte de *Poméranie* une ville nommée *Julin*, ou *Jomsbourg;* qu'il y avait envoyé une colonie de jeunes Danois, et en avait donné le gouvernement à un nommé *Palnatocko*. Ce nouveau *Lycurgue* avait fait de sa ville une seconde *Lacédémone;* tout y était uniquement dirigé vers le but de former des soldats; il avait défendu, dit l'auteur de l'histoire de cette colonie, d'y prononcer seulement le nom de la peur, même dans les dangers les plus imminens. Jamais un citoyen de *Julin* ne devait céder au nombre, quelque grand qu'il fût, mais se battre intrépidement, sans prendre la fuite, même devant

une multitude très-supérieure; la vue d'une mort présente n'eût pas même été une excuse pour lui. Il paraît que ce législateur parvint en effet à détruire dans le plus grand nombre de ses élèves jusqu'au dernier reste de ce sentiment si profond et si naturel, qui nous fait redouter notre destruction : rien ne le prouve mieux qu'un trait de leur histoire qui mérite d'avoir place ici par sa singularité.

Quelques-uns d'entre eux, ayant fait une irruption dans les états d'un puissant seigneur norvégien, nommé *Haquin*, furent vaincus, malgré l'opiniâtreté de leur résistance : et les plus distingués ayant été faits prisonniers, les vainqueurs les condamnèrent à mort, conformément à l'usage du temps; cette nouvelle au lieu de les affliger, fut pour eux un sujet de joie; le premier se contenta de dire, sans changer de visage, et sans donner le moindre signe d'effroi : *Pourquoi ne m'arriverait-il pas la même chose qu'à mon père? il est mort, et je mourrai.* Un guerrier, nommé *Torchill*, qui leur tranchait la tête, ayant demandé au second ce qu'il pensait, il répondit qu'il se souvenait trop bien des lois de *Julin*, pour prononcer quelque parole qui marquât la peur. A la même question, le troisième répondit qu'il

se réjouissait de mourir avec sa gloire, et qu'il la préférait à une vie infâme comme celle de *Torchill.* Le quatrième fit une réponse plus longue et plus singulière : « Je souffre, *dit-il,* » la mort de bon cœur, et cette heure m'est » agréable; je te prie seulement, *ajouta-t-il* » *en s'adressant à Torchill,* de me trancher » la tête le plus prestement qu'il sera possible, » car c'est une question que nous avons sou- » vent agitée à *Julin,* de savoir si l'on con- « serve quelque sentiment après avoir été déca- » pité; c'est pourquoi je vais prendre ce couteau » d'une main, et si, après avoir été décapité, » je le porte contre toi, ce sera une marque » que je n'ai pas entièrement perdu le senti- » ment; si je le laisse tomber, ce sera une » preuve du contraire; hâte-toi de décider » cette question. » *Torchill,* ajoute l'historien, se hâta de lui trancher la tête, et le couteau tomba. (*a*) Le cinquième montra la même tranquillité, et mourut en raillant ses ennemis. Le sixième recommanda à *Torchill* de le frapper au visage. : « Je me tiendrai, *dit-il,* immo- » bile, tu observeras si je ferme seulement les » yeux; car nous sommes habitués à *Joms-*

(*a*) Ces paroles manquent dans l'édition in-12, qui est pleine de fautes.

» *bourg* à ne pas remuer, même quand on » nous donne le coup de la mort ; nous nous » sommes exercés à cela les uns les autres. » Il mourut en tenant sa promesse, et en présence de tous les spectateurs. Le septième était, dit l'historien, un jeune homme d'une grande beauté, et à la fleur de l'âge ; sa longue chevelure blonde semblait de soie, et flottait en boucles sur ses épaules : *Torchill* lui ayant demandé s'il redoutait la mort : « Je la reçois » volontiers, *dit-il*, puisque j'ai rempli le plus » grand devoir de la vie, et que j'ai vu mourir » tous ceux à qui je ne puis survivre ; je te » prie seulement qu'aucun esclave ne touche » mes cheveux, et que mon sang ne les salisse » point. »

Ce trait vous prouve quelle est la puissance des préceptes de l'éducation, dans un genre même aussi contraire à la nature ; et il peut en même temps prouver l'abus qu'il serait possible de faire de l'histoire, puisqu'un tel exemple, il y a plusieurs mois, (*a*) n'eût pas manqué de servir à autoriser le fanatisme ; et tel est le danger qu'en effet je trouve à l'histoire, d'offrir presque éternellement des scènes de folie, de vice et de crime, et par conséquent des mo-

(*a*) Avant thermidor de l'an 2.

dèles et des encouragemens aux écarts les plus monstrueux.

En vain dira-t-on que les maux qui en résultent suffisent pour en détourner. Il est en morale une vérité profonde à laquelle on ne fait point assez d'attention ; c'est que *le spectacle du désordre et du vice laisse toujours de dangereuses impressions ; qu'il sert moins à en détourner, qu'à y accoutumer par la vue*, et à y enhardir par l'excuse que fournit l'exemple. C'est le même mécanisme physique qui fait *qu'un récit obscène jette le trouble dans l'ame la plus chaste*, et que le meilleur moyen de maintenir la vertu, c'est de ne pas lui présenter les images du vice. (*a*)

Dans le genre dont je parle, je dirai volontiers que les meilleurs ouvrages sont les moins mauvais, et que le parti le plus sage serait d'attendre que les jeunes gens eussent déjà un jugement à eux, et libre de l'influence magistrale, pour les introduire à la lecture de l'histoire ; leur esprit neuf, mais non pas ignorant, n'en

(*a*) Les prêtres l'ont si bien senti, que, par une contradiction digne de leur système, ils ont toujours interdit à la jeunesse, et en général au peuple, la lecture des *Bibles* pleines de récits grossiers et atroces, *et pourtant dictés par le Saint-Esprit.*

serait que plus propre à saisir des points de vue nouveaux, et à ne point fléchir devant les préjugés qu'inspire une éducation routinière. Si j'avais à tracer un plan d'études en ce genre, après avoir requis ces conditions, voici la marche qui me paraîtrait la plus convenable.

D'abord, j'exigerais que me élèves eussent des notions préliminaires dans les sciences exactes, telles que les mathématiques, la physique, l'état du ciel et du globe terrestre, c'est-à-dire qu'ils eussent l'esprit muni de moyens et de termes de comparaison, pour juger des faits qui leur seraient racontés : j'ai dit l'état du ciel et du globe terrestre, parce que, sans quelques idées d'astronomie, l'on ne conçoit rien en géographie, et que sans un aperçu de géographie, l'on ne sait où placer les scènes de l'histoire, qui flottent dans l'esprit comme les nuages dans l'air. Je ne trouverais point nécessaire que mes élèves eussent approfondi les détails de ces deux sciences : l'histoire les leur fournira; et je ne demanderais point qu'ils fussent exempts de préjugés, soit en morale, soit en idées religieuses; il suffirait qu'ils ne fussent entêtés de rien, qu'ils eussent l'esprit ouvert à l'observation; et je ne doute pas que le spectacle varié de tous les contrastes de l'histoire

ne redressât leurs idées en les étendant. C'est pour ne connaître que soi et les siens, qu'on est opiniâtre; c'est pour n'avoir vû que son clocher, qu'on est intolérant, parce que l'opiniâtreté et l'intolérance ne sont que les fruits d'un égoïsme ignorant; et que quand on a vu beaucoup d'hommes, quand on a comparé beaucoup d'opinions, l'on s'aperçoit que chaque homme a son prix, que chaque opinion a ses raisons, et l'on émousse les angles tranchans d'une vanité neuve pour rouler doucement dans le torrent de la société; ce fruit de sagesse et d'utilité que l'on recueille des voyages, l'histoire le procure aussi; car l'histoire est un voyage qui se fait avec cet agrément, que sans péril ni fatigue, et sans changer de place, on parcourt l'univers des temps et des lieux. Or, de même qu'un voyageur ne commence pas par s'aller placer en ballon dans les terres australes, ni dans les pays inaccessibles et inconnus, pour prendre de là sa course vers la terre habitée; de même, si j'en suis cru de mes élèves en histoire, ils ne se jetteront point d'abord dans la nuit de l'antiquité ni dans les siècles incommensurables, pour de là tomber, sans savoir comment, dans des âges contigus au nôtre, qui n'ont aucune ressemblance avec

les premiers : ils éviteront donc tous ces livres d'histoire, qui d'un seul bond vous transportent à l'origine du monde, qui vous en calculent l'époque comme du jour d'hier, et qui vous déclarent que là il n'y a point à raisonner, et que là il faut croire sans contester. Or, comme les contestations sont une mauvaise chose, et que cependant le raisonnement est une boussole que l'on ne peut quitter, il faut laisser ces habitans des antipodes dans leur pôle austral ; et imitant les navigateurs prudens, partir d'abord de chez nous, voguer terre à terre, et n'avancer qu'à mesure que le pays nous devient connu. Je serais donc d'avis que l'on étudiât d'abord l'histoire du pays où l'on est né, où l'on doit vivre, et où l'on peut acquérir la preuve matérielle des faits, et voir les objets de comparaison. Et cependant je ne prétendrais pas blâmer une méthode qui commencerait par un pays étranger, car cet aspect d'un ordre de choses, de coutumes, de mœurs qui ne sont pas les nôtres, a un effet puissant pour rompre le cours de nos préjugés, et pour nous faire voir nous-mêmes sous un jour nouveau, qui produit en nous le désintéressement et l'impartialité : l'unique condition que je tienne pour indispensable, est que ce soit une

histoire de temps et de pays bien connus, et possible à vérifier. Que ce soit l'histoire d'Espagne, d'Angleterre, de Turkie ou de Perse, tout est égal, avec cette seule différence qu'il paraît que jusqu'ici nos meilleures histoires ont été faites sur les pays d'Europe, parce que ce sont eux que nous connaissons le mieux. D'abord nos élèves prendraient une idée générale d'un pays et d'une nation donnés, dans l'écrivain le plus estimé qui en a traité. Par-là, ils acquerraient une première échelle de temps, à laquelle tout viendrait, et tout devrait se rapporter. S'ils voulaient approfondir les détails, ils auraient déjà trouvé dans ce premier ouvrage l'indication des originaux, et ils pourraient les consulter et les compulser : ils le devraient même sur les articles où leur auteur aurait témoigné de l'incertitude et de l'embarras. D'une première nation, ou d'une première période connues, ils passeraient à une voisine qui les aurait plus intéressés, qui aurait le plus de connexion avec des points nécessaires à éclaircir ou à développer. Ainsi, de proche en proche, ils prendraient une connaissance suffisante de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et du nouveau monde; car, suivant toujours mon principe de ne procéder que du connu à l'in-

connu, et du voisin à l'éloigné, je ne voudrais pas qu'ils remontassent dans les temps reculés, avant d'avoir une idée complète de l'état présent; cette idée acquise, nous nous embarquerions pour l'antiquité, mais avec prudence, et gagnant d'échelle en échelle, de peur de nous perdre sur une mer privée de rivages et d'étoiles : arrivés aux confins extrêmes des temps historiques, et là trouvant quelques époques certaines, nous nous y placerions comme sur des promontoires, et nous tâcherions d'apercevoir, dans l'océan ténébreux de l'antiquité, quelques-uns de ces points saillans, qui, tels que des îles, surnagent aux flots des événemens. Sans quitter terre, nous essayerions de connaître par divers rapports, comme par des triangles, la distance de quelques-uns; et elle deviendrait pour nous une base chronologique qui servirait à mesurer la distance des autres. Tant que nous verrions de tels points certains, et que nous pourrions en mesurer l'intervalle, nous avancerions, le fil à la main; mais alors que nous ne verrions plus que des brouillards et des nuages, et que les faiseurs de cosmogonies et de mythologies viendraient pour nous conduire aux pays des prodiges et des fées, nous retournerions sur nos pas; car ordinaire-

ment ces guides imposent pour condition de mettre un bandeau sur les yeux, et alors on ne sait où l'on va; de plus ils se disputent entre eux à qui vous aura, et il faut éviter les querelles : ce serait payer trop cher un peu de science, que de l'acheter au prix de la paix. A la vérité, mes élèves reviendraient l'esprit plein de doutes sur la chronologie des Assyriens et des Égyptiens; ils ne seraient pas sûrs de savoir, à cent ans près, l'époque de la guerre de Troie, et seraient même très-portés à douter, et de l'existence humaine de tous les demi-dieux, et du déluge de Deucalion, et du vaisseau des Argonautes, et des cent quinze ans de règne de Fohi le Chinois, et de tous les prodiges indiens, chaldéens, arabes, plus ressemblans aux Mille et une Nuits qu'à l'histoire; mais pour se consoler, ils auraient acquis des idées saines sur une période d'environ trois mille ans, qui est tout ce que nous connaissons de véritablement historique; et en compulsant leurs notes et tous les extraits de lecture qu'ils auraient soigneusement faits, ils auraient acquis les moyens de retirer de l'histoire toute l'utilité dont elle est susceptible.

Je sens que l'on me dira qu'un tel plan d'études exige des années pour son exécution, et

qu'il est capable d'absorber le temps et les facultés d'un individu; que par conséquent il ne peut convenir qu'à un petit nombre d'hommes, qui, soit par leurs moyens personnels, soit par ceux que leur fournirait la société, pourraient y consacrer tout leur temps et toutes leurs facultés. Je conviens de la vérité de cette observation, et j'en conviens d'autant plus aisément qu'elle est mon propre résultat. Plus je considère la nature de l'histoire, moins je la trouve propre à devenir le sujet d'études vulgaires et répandues dans toutes les classes. Je conçois comment et pourquoi tous les citoyens doivent être instruits dans l'art de lire, d'écrire, de compter, de dessiner; comment et pourquoi l'on doit leur donner des notions des mathématiques, qui calculent les corps; de la géométrie, qui les mesure; de la physique, qui rend sensibles leurs qualités; de la médecine élémentaire, qui nous apprend à conduire notre propre machine, à maintenir notre santé; de la géographie même, qui nous fait connaître le coin de l'univers où nous sommes placés, où il nous faut vivre. Dans toutes ces notions, je vois bien des besoins usuels, pratiques, communs à tous les temps de la vie, à tous les instans du jour, à tous les états de la

société ; j'y vois des objets d'autant plus utiles, que sans cesse présens à l'homme, sans cesse agissans sur lui, il ne peut ni se soustraire à leurs lois par sa volonté, ni éluder leur puissance par des raisonnemens et par des sophismes : le fait est là ; il est sous son doigt, il le touche, il ne peut le nier; mais dans l'histoire, dans ce tableau fantastique de faits évanouis dont il ne reste que l'ombre, quelle est la nécessité de connaître ces formes fugaces, qui ont péri, qui ne renaîtront plus? Qu'importe au laboureur, à l'artisan, au marchand, au négociant, qu'il ait existé un Alexandre, un Attila, un Tamerlan, un empire d'Assyrie, un royaume de Bactriane, une république de Carthage, de Sparte ou de Rome? Qu'ont de commun ces fantômes avec son existence? qu'ajoutent-ils de nécessaire à sa conduite, d'utile à son bonheur? En serait-il moins sain, moins content, pour ignorer qu'il ait vécu de grands philosophes, même de grands législateurs, appelés Pythagore, Socrate, Zoroastre, Confucius, Mahomet? Les hommes sont passés, les maximes restent, et ce sont les maximes qui importent et qu'il faut juger, sans égard au moule qui les produisit, et que sans doute pour nous instruire la nature elle-même a brisé : elle

n'a pas brisé les modèles ; et si la maxime intéresse l'existence réelle, il faut la confronter aux faits naturels ; leur identité ou leur dissonance décidera de l'erreur ou de la vérité. Mais, je le répète, je ne conçois point la nécessité de connaître tant de faits qui ne sont plus, et j'aperçois plus d'un inconvénient à en faire le sujet d'une occupation générale et classique ; c'en est un que d'y employer un temps, et d'y consumer une attention qui seraient bien plus utilement appliqués à des sciences exactes et de premier besoin ; c'en est un autre que cette difficulté de constater la vérité et la certitude des faits, difficulté qui ouvre la porte aux débats, aux chicanes d'argumentation ; qui, à la démonstration palpable, des sens, substitue des sentimens vagues de conscience intime et de persuasion ; raisons de ceux qui ne raisonnent point, et qui, s'appliquant à l'erreur comme à la vérité, ne sont que l'expression de l'amour-propre, toujours prêt à s'exaspérer par la moindre contradiction, et à engendrer l'esprit de parti, l'enthousiasme et le fanatisme. C'est encore un inconvénient de l'histoire de n'être utile que par des résultats dont les élémens sont si compliqués, si mobiles, si capables d'induire en erreur, que l'on n'a presque

jamais une certitude complète de s'en trouver exempt. Aussi persisté-je à regarder l'histoire, non point comme une science, parce que ce nom ne me paraît applicable qu'à des connaissances démontrables, telles que celles des mathématiques, de la physique, de la géographie, mais comme un art systématique de calculs qui ne sont que probables, tel qu'est l'art de la médecine : or, quoiqu'il soit vrai que dans le corps humain les élémens aient des propriétés fixes, et que leurs combinaisons aient un jeu déterminé et constant, cependant, parce que ces combinaisons sont nombreuses et variables, qu'elles ne se manifestent aux sens que par leurs effets, il en résulte pour l'art de guérir un état vague et conjectural, qui forme sa difficulté, et l'élève au-dessus de la sphère de nos connaissances vulgaires. De même en histoire, quoiqu'il soit certain que des faits ont produit de tels événemens et de telles conséquences, cependant, comme l'état positif de ces faits, comme leurs rapports et leurs réactions ne sont pas déterminés ou connus, il en résulte une possibilité d'erreur, qui rend leurs applications, leur comparaison à d'autres faits une opération délicate, qui exige des esprits très-exercés dans ce genre d'étude, et doués

d'une grande finesse de tact. Il est vrai que dans cette dernière considération, je désigne particulièrement l'utilité politique de l'histoire, et j'avoue qu'à mes yeux cette utilité est son propre et unique but; la morale individuelle, le perfectionnement des sciences et des arts ne me paraissent que des épisodes et des accessoires; l'objet principal, l'art fondamental, c'est l'application de l'histoire au gouvernement, à la législation, à toute l'économie politique des sociétés; de manière que j'appellerais volontiers l'histoire la *science physiologique* des gouvernemens, parce qu'en effet elle apprend à connaître, par la comparaison des états passés, la marche des corps politiques futurs et présens, les symptômes de leurs maladies, les indications de leur santé, les pronostics de leurs agitations et de leurs crises, enfin les remèdes que l'on y peut apporter. Sans doute ce fut pour avoir senti sa difficulté sous ce point de vue immense, que chez les anciens l'étude de l'histoire est particulièrement affectée aux hommes qui se destinaient aux affaires publiques; que chez eux, comme chez les modernes, les meilleurs historiens furent, ce que l'on appelle, des hommes d'état; et que dans un empire célèbre pour plus d'un genre

d'institutions sages, à la Chine, l'on a, depuis des siècles, formé un collége spécial d'historiens. Les Chinois ont pensé, non sans raison, que le soin de recueillir et de transmettre les faits qui constituent la vie d'un gouvernement et d'une nation, ne devait point être abandonné au hasard ni aux caprices des particuliers; ils ont senti qu'écrire l'histoire était une magistrature qui pouvait exercer la plus grande influence sur la conduite des nations et de leurs gouvernemens; en conséquence, ils ont voulu que des hommes, choisis pour leurs lumières et pour leurs vertus, fussent chargés de recueillir les événemens de chaque règne, et d'en jeter les notes, sans se communiquer, dans des boîtes scellées, qui ne sont ouvertes qu'à la mort du prince ou de sa dynastie. Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette institution; il me suffit d'indiquer combien elle appuie l'idée élevée que je me fais de l'histoire. Je viens à l'art de la composer.

Deux écrivains distingués ont traité spécialement de la manière d'écrire l'histoire : le premier, Lucien, né à Samosate, sous le règne de Trajan, a divisé son traité en critique et en préceptes; dans la première partie, il persifle, avec cette gaieté piquante qui lui est propre, le

mauvais goût d'un essaim d'historiens que la guerre de Marc-Aurèle contre les Parthes fit subitement éclore, dit-il, et vit périr *comme un essaim de papillons après un orage*. Parmi les défauts qu'il leur reproche, l'on remarque surtout l'ampoulure du style, l'affectation des grands mots, la surcharge des épithètes, et, par une suite naturelle de ce défaut de goût, la chute dans l'excès contraire, l'emploi d'expressions triviales, les détails bas et dégoûtans, le mensonge hardi, la lâche flatterie; de manière que l'épidémie dont furent attaqués sur la fin du second siècle les écrivains romains, eut les mêmes symptômes que celles dont l'Europe moderne a montré des exemples presque chez chaque peuple.

Dans la seconde partie, Lucien expose les qualités et les devoirs d'un bon historien. Il veut qu'il soit doué de sagacité; qu'il ait le sentiment des convenances; qu'il sache penser et rendre ses pensées; qu'il soit versé dans les affaires politiques et militaires; qu'il soit libre de crainte et d'ambition, inaccessible à la séduction ou à la menace; qu'il dise la vérité sans faiblesse et sans amertume; qu'il soit juste sans dureté, censeur sans âcreté et sans calomnie; qu'il n'ait ni esprit de parti, ni même esprit

national; je le veux, dit-il, citoyen du monde, sans maître, sans loi, sans égard pour l'opinion de son temps, et n'écrivant que pour l'estime des hommes sensés, et pour le suffrage de la postérité.

Quant au style, Lucien recommande qu'il soit facile, pur, clair, proportionné au sujet; habituellement simple comme narratif, quelquefois noble, agrandi, presque poétique, comme les scènes qu'il peint; rarement oratoire, jamais déclamateur. Que les réflexions soient courtes; que la matière soit bien distribuée, les témoignages bien scrutés, bien pesés, pour distinguer le bon du mauvais aloi; en un mot, que l'esprit de l'historien, dit-il, soit une glace fidèle où soient réfléchis, sans altération, les faits; s'il rapporte un fait merveilleux, qu'il l'expose nûment, sans affirmer ni nier, pour ne point se rendre responsable; qu'en un mot, il n'ait pour but que la vérité; pour mobile que le désir d'être utile; pour récompense que l'estime, toute stérile qu'elle puisse être, des gens de bien et de la postérité; tel est le précis des quatre-vingt quatorze pages du traité de Lucien, traduit par Massieu.

Le second écrivain, Mably, a donné à son ouvrage la forme du dialogue, et l'a divisé en

deux entretiens. On est d'abord assez surpris de voir trois interlocuteurs grecs parler de la guerre des insurgens contre les Anglais; Lucien eût raillé ce mélange; mais le sévère Mably n'entend pas raillerie. Dans le premier entretien, il parle des différens genres d'histoire, et d'abord des histoires universelles, et de leurs études préliminaires. Dans le second, il traite des histoires particulières, de leur objet, et de quelques observations communes à tous les genres.

En ouvrant le premier, l'on trouve pour précepte qu'il faut être né historien ; l'on est étonné d'une semblable phrase dans le frère de Condillac; mais Condillac, aimable et doux, analysait; Mably, roide et âpre, jugeait et tranchait. Il veut ensuite, avec plus de raison, que ses disciples aient étudié la politique, dont il distingue deux espèces : l'une fondée sur les lois que la nature a établies, pour procurer aux hommes le bonheur, c'est-à-dire celle qui est le véritable droit naturel; l'autre, ouvrage des hommes, droit variable et conventionnel, produit des passions, de l'injustice, de la force, dont il ne résulte que de faux biens et de grands revers. La première donnera à l'historien des idées saines de la justice, des rapports des hom-

mes, des moyens de les rendre heureux; la seconde lui fera connaître la marche habituelle des affaires humaines; il apprendra à calculer leurs mouvemens, à prévoir les effets, et à éviter les revers : dans ces préceptes et dans quelques autres semblables, Mably est plus développé, plus instructif que Lucien; mais il est fâcheux qu'il n'en ait imité ni l'ordre ni la clarté, ni surtout la gaieté. Tout son ouvrage respire une morosité sombre et mécontente; aucun moderne ne trouve grâce devant lui : il n'y a de parfait que les anciens; il se passionne pour eux, et cependant il préfère Grotius, dans son *Histoire des Pays-Bas*, à Tacite. Tacite, dit-il, n'a tiré aucune leçon du règne de Tibère : son pinceau est fort, son instruction nulle; à sa manière de peindre la conduite des Romains envers les peuples dits barbares, l'on a de justes raisons de douter de sa philosophie. Mably ne voit, ne connaît de beau, d'admirable, que l'Histoire romaine de Tite-Live, qu'une juste critique a droit d'appeler un roman; et comme il en a eu l'apercu, il voudrait en retrancher une foule de morceaux qui le chagrinent. Il aime les harangues que les acteurs de l'histoire n'ont jamais faites; il vante Bossuet pour avoir présenté un grand tableau dra-

matique, et il maltraite Voltaire jusqu'à la grossièreté, pour avoir dit que l'histoire n'était qu'un roman probable, bon seulement quand il peut devenir utile. L'on ne peut le dissimuler, l'ouvrage de Mably, diffus et redondant, écrit sans style, sans méthode, n'est point digne de l'auteur des *Observations sur l'Histoire de France :* il n'a point cette concision didactique qui devait être son principal mérite, et qui, à la vérité, manque aussi à Lucien. Les cent quatre-vingts pages de Mably se réduiraient facilement à vingt bonnes pages de préceptes : l'on gagnerait huit neuvièmes de temps, et l'on s'épargnerait tout le chagrin de sa bilieuse satire. Ne lui en faisons cependant pas un crime, puisqu'elle faisait son tourment. On ne naît pas historien, mais on naît gai ou morose; et malheureusement la culture des lettres, la vie sédentaire, les études opiniâtres, les travaux d'esprit, ne sont propres qu'à épaissir la bile, qu'à obstruer les entrailles, qu'à troubler les fonctions de l'estomac, *siéges immuables de toute gaieté et de tout chagrin.* On blâme les gens de lettres, on devrait les plaindre : on leur reproche des passions, elles font leur talent, et l'on en recueille les fruits : ils n'ont qu'un tort, celui de s'occuper plus des autres que d'eux-

mêmes; d'avoir jusqu'à ce jour trop négligé la connaissance physique de leur corps, de cette machine animée par laquelle ils vivent; et d'avoir méconnu les lois de la physiologie et de la diététique, sciences fondamentales de nos affections. Cette étude conviendrait surtout aux écrivains d'histoires personnelles, et leur donnerait un genre d'utilité aussi important que nouveau; car, si un observateur, à la fois moraliste et physiologiste, étudiait les rapports qui existent entre les dispositions de son corps et les situations de son esprit; s'il examinait avec soin, à quels jours, à quelles heures il a de l'activité dans la pensée, ou de la langueur, de la chaleur dans le sentiment, ou de la roideur et de la dureté, de la verve ou de l'abattement, il s'apercevrait que ces phases ordinairement périodiques de l'esprit, correspondent à des phases également périodiques du corps, à des digestions lentes ou faciles, bonnes ou mauvaises, à des alimens doux ou âcres, stimulans ou calmans dont certaines liqueurs en particulier, telles que le vin et le café, offrent des exemples frappans; à des transpirations arrêtées ou précipitées : il se convaincrait, en un mot, que *le jeu bien ou mal réglé de la machine cor-*

*porelle* est le puissant régulateur du jeu de l'organe pensant; que, par conséquent, ce qu'on appelle vice d'esprit ou de caractère, n'est bien souvent que vice de tempérament ou de fonctions, qui, pour être corrigé, n'aurait besoin que d'un bon régime; et il résulterait d'un tel travail, bien fait et bien présenté, cette utilité, que, nous montrant dans des habitudes physiques la cause de bien des vices et de bien des vertus, il nous fournirait des règles précieuses de conduite, applicables selon les tempéramens, et qu'il nous porterait à un esprit d'indulgence, qui, dans ces hommes que l'on appelle acariâtres et intolérans, ne nous ferait voir ordinairement que des hommes malades ou mal constitués, qu'il faut envoyer aux eaux minérales.

---

## SIXIÈME SÉANCE.

Continuation du même sujet. — Distinction de quatre méthodes de composer l'histoire : 1° par ordre de temps (les annales et chroniques) ; 2° par ordre dramatique ou systématique ; 3° par ordre de matières ; 4° par ordre analytique ou philosophique.—Développement de ces diverses méthodes ; supériorité de la dernière : ses rapports avec la politique et la législation. — Elle n'admet que des faits constatés, et ne peut convenir qu'aux temps modernes. — Les temps anciens ne seront jamais que probables : nécessité d'en refaire l'histoire sous ce rapport. — Plan d'une société littéraire pour recueillir dans toute l'Europe les monumens anciens. — Combien de préjugés seraient détruits, si l'on connaissait leur origine ! — Influence des livres historiques sur la conduite des gouvernemens, sur le sort des peuples. — Effet des livres juifs sur l'Europe. — Effet des livres grecs et romains introduits dans l'éducation. — Conclusion.

Lucien a traité des qualités nécessaires à l'historien, et du style convenable à l'histoire ; Mably a ajouté des observations sur les connaissances accessoires et préparatoires qu'exige ce genre de composition, et il les a presque ré-

duites au droit des gens, soit naturel, soit factice et conventionnel, dont il faisait son étude favorite et spéciale. Le sujet ne me paraissant pas à beaucoup près épuisé, je vais joindre aux préceptes de ces deux auteurs, quelques aperçus sur l'art de recueillir et de présenter les faits de l'histoire.

Je conçois quatre manières différentes de traiter et de composer l'histoire : la première, par ordre de temps, que j'appelle méthode didactique ou annaliste ; la seconde par liaison et corrélation de faits, que j'appelle méthode dramatique ou systématique ; la troisième par ordre de matières ; et la quatrième par l'exposition analytique de tout le système physique et moral d'un peuple : je l'appelle méthode analytique et philosophique ; je m'explique.

La première méthode par ordre de temps, consiste à rassembler et à classer les événemens selon leurs dates, en ne mêlant à un narré pur et simple que peu ou point de réflexions. Ceux qui appellent *naturel* tout ce qui est brut et sans art, pourront donner ce nom à cette méthode ; mais ceux qui, dans toute production, voient toujours la main de la nature, avec la seule différence du plus ou du moins de combinaison, ceux-là diront que

cette méthode est la plus simple, la moins compliquée, exigeant le moins de soins de composition; aussi paraît-elle être la première usitée chez toutes les nations, sous le nom d'annales et de chroniques; et cependant, sous cette forme modeste, elle s'est quelquefois élevée à un assez haut degré de mérite, lorsque les écrivains ont su, comme Tacite dans ses Annales, et comme Thucydides dans sa Guerre du Péloponèse, choisir des faits intéressans, et joindre à la correction du tableau les couleurs brillantes et fermes de l'expression : si, au contraire, les écrivains admettant des faits sans critique, les entassent pêle-mêle et sans goût, s'ils les réduisent à des événemens sommaires et stériles, de règnes, de princes, de morts, de guerres, de combats, de pestes, de famines, comme l'ont fait presque tous les historiens de l'Asie ancienne et moderne, et ceux du bas et du moyen âge de l'Europe, il faut convenir qu'alors ce genre de composition, privée d'instruction et de vie, a toute la fadeur, et comporte l'idée de mépris qu'on attache vulgairement au nom de chroniques. Ce n'est plus qu'un canevas grossier à qui manque toute sa broderie; et dans tous les cas, même lorsque les matériaux sont bien choisis

et complets, ce travail n'est que le premier pas à tous les autres genres d'histoire, dont il est seulement le portefeuille et le magasin.

La seconde méthode, celle que j'appelle dramatique ou systématique, consiste à faire entrer, dans un cours de narration prédominant et fondamental, toutes les narrations accessoires, tous les événemens latéraux qui viennent se lier et se confondre au principal événement. Nous avons un exemple caractérisé de cette méthode dans l'Histoire d'Hérodote, qui ayant pris pour base de son texte la guerre des Perses contre les Grecs, en a tellement compassé les incidens, que, remontant d'abord à l'origine des deux peuples acteurs principaux, il suit la formation graduée de leur puissance dans tous les rameaux qui vinrent s'y confondre, comme un géographe suit et reprend à leur origine tous les cours d'eau qui se rendent dans un torrent principal. Par une série habile d'incidens, Hérodote fait connaître à son lecteur les Lydiens, les Mèdes, les Babyloniens soumis par Cyrus au joug des montagnards perses; puis les Égyptiens conquis par Cambyses, puis les Scythes attaqués par Darius, puis les Indiens; et à l'occasion des Indiens, il jette un coup-d'œil général sur les extrémités

du monde connu de son temps ; enfin il revient à son objet dominant, qu'il termine par l'événement capital, la glorieuse victoire des petits peuples grecs, combattant à Salamine et aux Thermopyles contre l'immense cohue de Xercès. Dans cette méthode de composition, tout est à la disposition de l'auteur ; tout dépend de son art et de son talent à lier, à suspendre, à combiner ses sujets, à en faire un tout correspondant en toutes ses parties : c'est ce que je désigne par le terme de *systématique ;* et si l'historien borne sa course à un événement qui est la solution de tout ce qui a précédé et qui en termine la série, l'accroissement graduel d'intérêt que ses épisodes et ses suspensions ont su ménager, donne réellement à son sujet le caractère dramatique. C'est éminemment le genre des histoires de conjurations, où tout aboutit à un nœud final et résolutif. Ces avantages divers et variés de liberté dans la marche, de hardiesse dans l'exécution, d'agrément dans les détails, d'attrait de curiosité dans les résultats, paraissent avoir mérité la préférence à cette méthode auprès de la plupart des écrivains, surtout les modernes ; il est fâcheux que par compensation elle ait l'inconvénient d'être sujette à erreur,

en laissant trop de carrière aux hypothèses et à l'imagination. Nous en avons des exemples brillans dans les révolutions de Portugal, de Suède et de Rome, par Vertot, et dans un nombre infini d'autres histoires moins bien écrites.

La troisième méthode, celle par ordre de matières, consiste à suivre un sujet quelconque d'art, de science, depuis son origine ou depuis une époque donnée, pour le considérer sans distraction dans sa marche et dans ses progrès. Tel a voulu être l'ouvrage de Goguet, intitulé : *De l'origine des lois, des arts et des sciences;* le choix du sujet ne pouvait pas être plus philosophique; malheureusement la manière de le traiter ne pouvait pas l'être moins. Avant d'établir l'origine des lois, des arts, des sciences et de toute société au déluge de Noé, raconté par la Genèse, il eût fallu bien examiner si, par cette base même, on ne renversait pas tout l'édifice de l'histoire : si, en admettant des faits primitifs, contraires à toute probabilité, à toute physique et à la concordance des meilleurs monumens de l'antiquité, l'on ne s'ôtait pas la faculté d'invoquer ces mêmes règles de physique et de probabilité, qui constituent l'art de la critique et de l'analyse; il

eût fallu constater que la Genèse, n'est pas une compilation de main inconnue, faite au retour de la captivité, où l'on a mêlé aux chroniques nationales une cosmogonie purement chaldéenne, dont Bérose cite l'équivalent; une véritable mythologie de la nature de celles de toutes les nations, où des faits astronomiques défigurés sont pris pour des faits politiques ou physiques, et où la prétendue histoire de la terre n'est que l'histoire du calendrier. Cela même eût-il été prouvé, il serait encore ridicule de prendre pour texte la période hébraïque depuis le déluge jusqu'à Jacob, et de n'user, pour la remplir, que de faits égyptiens, syriens, chaldéens, grecs, indiens et chinois, qui, s'ils étaient bien analysés et comparés, prouveraient que les bois sacrés, que les hauts lieux plantés de chênes à Mambré, que les sacrifices humains dont Isaac faillit d'être victime, que les petites idoles des femmes de Jacob, étaient autant d'usages du culte druïdique et tartare, dès lors répandu des colonnes d'Hercule jusqu'à la Sérique, culte qui n'est que le système du *buddisme*, ancien ou moderne *lamisme*, dont le siége était dès lors au Thibet, chez ces Brachmanes réputés de toute l'antiquité les pères de la théologie asiatique. Avec

plus de critique et plus de profondeur, un ouvrage du genre qui nous occupe, a traité de ces antiquités; je parle de *l'Astronomie ancienne*, par Bailly, dont les talens et la vertu ont reçu de la révolution un salaire qui ne sera pas une des moindres taches de cette sanglante époque. Je citerai encore comme histoires par ordre de matières propres à servir de modèle, l'Histoire d'Angleterre, par le docteur Henry; les recherches de Robertson sur le commerce de l'Inde; l'histoire des finances de France, par Forbonnais; l'Histoire du fatalisme, par Pluquet, qui, avec son Dictionnaire des hérésies, a préparé le plus beau sujet d'une autre histoire de même genre, l'histoire du *fanatisme*. De tous les sujets que l'on peut traiter, il n'en est point qui réunisse plus éminemment le caractère historique à celui de la philosophie, puisque, dans ses causes et dans ses effets, le fanatisme embrasse d'une part la théorie des sensations, des jugemens, de la certitude, de la persuasion commune à l'erreur comme à la vérité; de cette double disposition de l'esprit, qui, tantôt passif et crédule, reçoit le joug en esclave, et tantôt actif et convertisseur, impose le joug en tyran; et que d'autre part il offre à considérer chez toutes

les nations les symptômes effrayans d'une maladie de l'esprit, qui, s'appliquant tantôt aux opinions, tantôt aux personnes, et prenant tour à tour des noms *religieux, politiques* et *moraux*, est toujours la même dans sa nature comme dans ses résultats, qui sont, *la fureur des discordes civiles, le carnage des guerres intestines ou étrangères, la dissolution de l'ordre social par l'esprit de faction, et le renversement des empires par le délire de l'ignorance et de la présomption.*

La quatrième méthode que j'appelle analytique ou philosophique, est la même que la précédente, quant à la manière de procéder; mais elle en diffère, en ce qu'au lieu de traiter un sujet d'art, de science ou de passion, etc., elle embrasse un corps politique dans toutes ses parties; c'est-à-dire que, s'attachant à un peuple, à une nation, considérés comme individus identiques, elle les suit pas à pas dans toute la durée de leur existence physique et morale, avec cette circonstance caractéristique, que d'abord elle pose en ordre tous les faits de cette existence, pour chercher ensuite à déduire de leur action réciproque les causes et les effets de l'origine, des progrès et de la décadence de ce genre de combinaison morale, que

l'on appelle corps politique et gouvernement : c'est en quelque sorte l'histoire biographique d'un peuple, et l'étude physiologique des lois d'accroissement et de décroissement de son corps social. Je ne puis citer aucun modèle de mon idée, parce que je ne connais aucun ouvrage qui ait été fait et dirigé sur le plan que je conçois : c'est un genre neuf dont moi-même je n'ai acquis l'idée bien complète, que depuis quelques années. Obligé de chercher une méthode pour rédiger mon voyage en Syrie, je fus conduit, comme par instinct, à établir d'abord l'état physique du pays, à faire connaître ces circonstances de sol et de climat si différens du nôtre, sans lesquels l'on ne pouvait bien entendre une foule d'usages, de coutumes et de lois. Sur cette base, comme sur un canevas, vint se ranger la population, dont j'eus à considérer les diverses espèces, à rappeler l'origine, et à suivre la distribution : cette distribution amena l'état politique considéré dans la forme du gouvernement, dans l'ordre d'administration, dans la source des lois, dans leurs instrumens et moyens d'exécution. Arrivé aux articles des mœurs, du caractère, des opinions religieuses et civiles, je m'aperçus que sur un même sol, il existait tantôt des con-

trastes de secte à secte et de race à race, et tantôt des points de ressemblance communs. Le problème se compliquait, et plus je le sondai, plus j'en aperçus l'étendue et la profondeur. L'autorité de Montesquieu vint se montrer pour le résoudre par une règle générale de climat, qui associait constamment la chaleur, la mollesse et la servilité d'une part; et de l'autre, le froid, l'énergie et la liberté; mais l'autorité de Montesquieu fut contrariée par une foule de faits passés, et par des faits existans qui m'offraient sous un même ciel, dans un espace de moins de quatre degrés, trois caractères entièrement opposés. Je résistai donc à l'empire d'un grand nom, et j'y pus résister d'autant mieux, que déjà je trouvais Buffon visiblement en erreur sur les prétendus épuisemens du sol à qui je voyais toute la fertilité qu'il a jamais pu avoir; à l'égard de Montesquieu, il me devint évident par le vague de ses expressions, qu'il n'avait fait qu'adopter, et même qu'altérer une opinion que des philosophes anciens, et particulièrement Hippocrate, avaient énoncée dans un sens beaucoup plus précis et plus vrai. Je connaissais le célèbre traité de cet observateur sur *les airs, les lieux et les eaux*. J'avais constaté la justesse de

ses assertions à l'égard de l'influence qu'exercent ces trois élémens sur la constitution et le tempérament. Je m'étais aperçu qu'une quantité d'habitudes physiques et morales des peuples que j'étudiais, étaient calquées sur l'état d'un sol aride ou marécageux, plane ou montueux, désert ou fertile; sur la qualité, la quantité de leurs alimens : je conçus que toutes ces circonstances entraient, comme autant de données, dans la solution du problème, et depuis ce temps je n'ai cessé de m'occuper de cette importante question : « Quelle influence exerce » sur les mœurs et le caractère d'un peuple, » l'état physique de son sol, considéré dans » toutes les circonstances de froid ou de chaud, » de sec ou d'humide, de plaine ou de monta- » gne, de fertile ou de stérile, et dans la qua- » lité de ses productions. » Si c'est là ce que Montesquieu a entendu par climat, il aurait dû le dire, et alors il n'existerait plus de débats; car chaque jour de nouveaux faits s'accumulent pour démontrer que ce sont ces circonstances qui modifient d'une manière puissante et variée la constitution physique et morale des nations; qui font que sans égard aux zones et aux latitudes, tantôt des peuples éloignés se ressemblent, et tantôt des peuples voisins sont

contrastans ; que dans leurs migrations, des peuples conservent long-temps des habitudes discordantes avec leur nouveau séjour, parce que ces habitudes agissent d'après un mécanisme d'organisation persistant, qui font enfin que dans un même corps de nation, et sous un même climat, le tempérament et les mœurs se modifient selon le genre des habitudes, des exercices, du régime et des alimens ; d'où il suit que la connaissance de ces lois physiques devient un élément nécessaire de la science de gouverner, d'organiser un corps social, de le constituer en rapport avec le mouvement de la nature, c'est-à-dire que la législation politique n'est autre chose que l'application des lois de la nature ; que les lois factices et conventionnelles ne doivent être que l'expression des lois physiques et naturelles, et non l'expression d'une volonté capricieuse d'individu, de corps, ou de nation ; volonté qui, étendue même à l'universalité du genre humain, peut être en erreur : or, comme dans ce genre de recherches et dans cette science pour ainsi dire naissante, il importe surtout de n'admettre rien de systématique, je vais exposer la marche qui me semble la plus propre à conduire à des résultats de vérité.

Prenant un peuple et un pays déterminés, il faut d'abord décrire son climat, et par climat, j'entends l'état du ciel sous lequel il vit, sa latitude, sa température, selon les saisons; le système annuel des vents, les qualités humides ou sèches, froides ou chaudes de chaque rumb; la durée et les retours périodiques ou irréguliers; la quantité d'eau qui tombe par an; les météores, les orages, les brouillards et les ouragans; ensuite, passant à la constitution physique du sol, il faut faire connaître l'aspect et la configuration du terrain, le calculer en surfaces planes ou montueuses, boisées ou découvertes, sèches ou aqueuses, soit marais, soit rivières et lacs; déterminer l'élévation générale, et les niveaux partiels au-dessus du niveau de la mer, ainsi que les pentes des grandes masses de terre vers les diverses régions du ciel; puis examiner la nature des diverses bandes et couches du terrain, sa qualité argileuse ou calcaire, sablonneuse, rocailleuse, luteuse ou végétale; ses bancs de pierres schisteuses, ses granits, ses marbres, ses mines, ses salines, ses volcans, ses eaux, ses productions végétales de toute espèce, arbres, plantes, grains, fruits; ses animaux volatiles, quadrupèdes, poissons et reptiles; enfin, tout

ce qui compose l'état physique du pays. Ce premier canevas établi, on arrive à considérer l'espèce humaine, le tempérament général des habitans, puis les modifications locales, l'espèce et la quantité des alimens, les qualités physiques et morales les plus saillantes; alors, embrassant la masse de la population sous le rapport politique, on considère sa distribution en habitans des campagnes et habitans des villes, en laboureurs, artisans, marchands, militaires et agens du gouvernement : l'on détaille chacune de ces parties sous le double aspect, et de l'art en lui-même, et de la condition des hommes qui l'exercent. Enfin, l'on développe le système général du gouvernement, la nature et la gestion du pouvoir dans les diverses branches de la confection des lois, de leur exécution, d'administration de police, de justice, d'instruction publique, de balance de revenus et de dépenses, de relations extérieures, d'état militaire sur terre et sur mer, de balance de commerce, et tout ce qui s'ensuit.

D'un tel tableau de faits bien positifs et bien constatés, résulteraient d'abord toutes les données nécessaires à bien connaître la constitution morale et politique d'une nation. Et alors ce jeu d'action et de réaction de toutes ses

parties les unes sur les autres, deviendrait le sujet non équivoque des réflexions et des combinaisons les plus utiles à la théorie de l'art profond de gouverner, et de faire des lois.

De tels tableaux seraient surtout instructifs, s'ils étaient dressés sur des peuples et des pays divers et dissemblans, parce que les contrastes même dans les résultats, feraient mieux ressortir la puissance des faits physiques agissans comme causes; il ne resterait plus qu'une opération, celle de comparer ces tableaux d'un même peuple, d'une même nation à diverses époques, pour connaître l'action successive, et l'ordre généalogique qu'ont suivi les faits, tant moraux que physiques, pour en déduire les lois de combinaison et les règles de probabilités raisonnables; et, en effet, quand on étudie dans cette intention ce que nous avons déjà d'histoires anciennes et modernes, l'on s'aperçoit qu'il existe dans la marche, et, si j'ose dire, dans la vie des corps politiques, un mécanisme qui indique l'existence de lois plus générales et plus constantes qu'on ne le croit vulgairement. Ce n'est pas que cette pensée n'ait déjà été exprimée par la comparaison que l'on a faite de cette vie des corps politiques à la vie des individus, en prétendant

trouver les phases de la jeunesse, de la maturité et de la vieillesse dans les périodes d'accroissement, de splendeur et de décadence des empires; mais cette comparaison, vicieuse à tous égards, a jeté dans une erreur d'autant plus fâcheuse, qu'elle a fait considérer comme une nécessité naturelle, la destruction des corps politiques, de quelque manière qu'ils fussent organisés; tandis que cette destruction n'est que l'effet d'*un vice radical des législations*, qui, toutes jusqu'à ce jour, n'ont été dressées que dans l'une de ces trois intentions, ou d'*accroître*, ou de *maintenir*, ou de *renverser*, c'est-à-dire qu'elles n'ont embrassé que l'une des trois périodes, dont se compose l'existence de toute chose; et ce serait une science également neuve et importante, que de déterminer les phénomènes concomitans de chacune de ces trois périodes, afin d'en tirer une théorie générale de législation qui embrassât tous les cas d'un corps politique dans ses diverses phases de force et de plénitude, de faiblesse ou de vacuité, et qui traçat tous les genres de régime convenables au regorgement ou au manque de population. Voilà quel doit être le but de l'histoire. Mais il faut avouer que ce but ne se peut bien remplir qu'à l'é-

gard des peuples existans, et des temps modernes, chez qui tous les faits analogues peuvent se recueillir; ceci m'a fait plus d'une fois penser que des voyages entrepris et exécutés sous ce point de vue, seraient les meilleurs matériaux d'histoire que nous puissions désirer, non-seulement pour les temps présens, mais encore pour les temps passés; car ils serviraient à recueillir et à constater une foule de faits épars, qui sont des monumens vivans de l'antiquité : et ces monumens sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le pense; car, outre les débris, les ruines, les inscriptions, les médailles, et souvent même les manuscrits que l'on découvre, l'on trouve encore les usages, les mœurs, les rites, les religions, et surtout *les langues,* dont la construction elle seule *est une histoire complète de chaque peuple*, et dont la filiation et les analogies sont le fil d'Ariane dans le labyrinthe des origines. L'on s'est trop pressé de faire des histoires universelles; avant de vouloir élever de si vastes édifices, il eût fallu en avoir préparé tous les détails, avoir éclairci chacune des parties dont ils doivent se composer; il eût fallu avoir une bonne histoire complète de chaque peuple, ou du moins avoir rassemblé et mis en ordre tout ce

que nous avons de fragmens pour en tirer les inductions raisonnables. On ne s'est occupé que des Grecs et des Romains, en suivant servilement une méthode étroite et exclusive, qui rapporte tout au système d'un petit peuple d'Asie, inconnu dans l'antiquité, et au système d'Hérodote, dont les limites sont infiniment resserrées; l'on n'a voulu voir que l'Égypte, la Grèce, l'Italie, comme si l'univers était dans ce petit espace; et comme si l'histoire de ces petits peuples était autre chose qu'un faible et tardif rameau de l'histoire de toute l'espèce. L'on n'a osé sortir de ce sentier que depuis moins de cent ans; et déjà l'horizon s'agrandit au point que la borne la plus reculée de nos histoires classiques se trouve n'être que l'entrée d'une carrière de temps antérieurs, où s'exécutent, dans la Haute-Égypte, la chute d'un royaume de Thèbes qui précéda tous ceux de l'Égypte; dans la Haute-Asie, la chute de plusieurs états bactriens, indiens, tibetains, déjà vieillis par le laps des siècles; et les migrations immenses de hordes scythes qui, des sources du *Gange* et du *Sanpou*, se portent aux îles du Danemarck et de la Grande-Bretagne; et des systèmes religieux du bramisme, du lamisme ou buddisme encore plus antique,

et enfin tous les événemens d'une période qui nous montre l'ancien continent, depuis les bouts de l'Espagne jusqu'aux confins de la Tartarie, couvert d'une même forêt, et peuplé d'une même espèce de sauvages nomades, sous les noms divers de Celtes, de Germains, de Cimbres, de Scythes et de Massagètes. Lorsque l'on s'enfonce dans ces profondeurs à la suite des écrivains anglais, qui nous ont fait connaître les livres sacrés des Indiens, les Vèdas, les Pourans, les Chastrans; lorsque l'on étudie les antiquités du Thibet et de la Tartarie, avec Géorgi, Pallas, Stralhemberg, et celles de la Germanie et de la Scandinavie, avec Hornius, Elichman, Jablonski, Marcow, Gebhard et Ihre, l'on se convainc que nous ne faisons que d'ouvrir la mine de l'histoire ancienne, et qu'avant un siècle, toutes nos compilations grœco-romaines, toutes ces prétendues histoires universelles de Rollin, de Bossuet, de Fleury, etc., seront des livres à refaire, dont il ne restera pas même les réflexions, puisque les faits qui les basent sont faux ou altérés. En prévoyant cette révolution, qui déjà s'effectue, j'ai quelquefois pensé aux moyens qui seraient les plus propres à la diriger; et je vais émettre mes idées, à cet égard, avec d'autant

plus de confiance, qu'un meilleur tableau de l'antiquité aurait l'utilité morale de désabuser de beaucoup de préjugés civils et religieux, dont la *source n'est sacrée, que parce qu'elle est inconnue;* et cette autre utilité politique de faire regarder les peuples comme réellement frères, en leur produisant des titres de généalogie qui prouvent les époques et le degré de leur parenté.

D'abord il est évident qu'un travail de ce genre ne peut être exécuté par un seul individu, et qu'il exige le concours d'une foule de collaborateurs. Il faudrait une société nombreuse, et qui, partagée en sections, suivît méthodiquement chaque branche d'un plan identique de recherches. Les élémens de cette société existent à mes yeux dans les diverses académies de l'Europe, qui, soit par elles-mêmes, soit par l'émulation qu'elles ont produite, ont été, quoi qu'on en puise dire, le grand mobile de toute instruction et de toute science. Chacune de ces académies, considérée comme une section de la grande société historico-philosophique, s'occuperait spécialement de l'histoire et des monumens de son pays, comme l'ont fait des savans de Pétersbourg pour la Russie et la Tartarie ; comme le fait la société anglaise de Calcutta pour l'Inde, la Chine et le Thibet ; comme

l'a fait une société de savans allemands pour l'ancienne Germanie et la Sarmatie ; et déjà nous devons à cette masse récente de travaux, des ouvrages qui honoreront auprès de la postérité, et les particuliers qui les ont exécutés, et les gouvernemens qui les ont favorisés et encouragés. Dans le plan que je conçois, les recherches se partageraient en sept principales sections : la première, sous le nom de celtique, s'occuperait de toutes les langues et de toutes les nations qui, avec des caractères d'affinité de jour en jour plus sentis, paraissent avoir occupé la Gaule, la Grande-Bretagne, l'Italie même et toute l'Allemagne, jusqu'aux déserts de la Cimbrique et de la Sarmatie ; à cette branche s'attacheraient le bas-breton, le gallois, le vieux germain, conservé dans l'allemand, le hollandais, l'anglais, issus du gothique, dont les dialectes s'étendaient depuis la Scandinavie jusqu'à la Thrace, et au continent de la Grèce. Des savans de Suède et d'Allemagne ont rendu sensible, depuis trente années, que tous les peuples aborigènes de l'Europe et de la Grèce n'étaient qu'une race identique de sauvages, ayant le même genre de vie, chasseurs, pasteurs et nomades, et usant d'un même fonds de langage, varié seulement dans ses accessoires

et ses ramifications. Chaque jour il devient prouvé de plus en plus que les Gaulois ou Keltes qui ne sont qu'un même nom, parlaient une langue qui, dans le nord, s'appelait langue gothique, teutonique dans la Germanie, scythique dans la Thrace, et dans la Grèce et l'Italie, langue pélasgique. Ces fameux Pélasges, souche première d'Athènes et de Rome, étaient de vrais Scythes, parens de ceux de la Thrace, dont Hérodote insinue qu'ils parlaient l'idiome, et par conséquent une race gétique ou gothique; car *gete*, goth et scythe étaient pour les anciens un même mot. Ce n'est pas leur faute si cette identité est masquée pour nous dans le mot scythe : elle était manifeste pour eux qui le prononçaient s-*kouth*, terme composé de l'article *s*, qui vaut en gothique notre article *le*, et de *gouth* ou *gaeth*, c'est-à-dire de *goth* ou *gaeth*, qui, dans une foule de dialectes antiques et modernes, signifie un guerrier, un homme vaillant, (*a*) et par transition, un homme *brave*, *bon* et *riche*, un *optimate* (*good* en anglais, *gut* en allemand); et cela parce que le guerrier vaillant et fort est aussi l'homme riche, généreux et bon, dans le sens opposé au mal de

(*a*) C'est le gouz oriental, dont le *g* représente notre *r* grasseyé.

la pauvreté et de la faiblesse. Le glossaire mœsogothique du docteur Jean Jhre, publié à Upsal en 1769, offre sur ce sujet des détails auxquels les remarques de Gatterer et de Schlœzer n'ont fait qu'ajouter de nouvelles lumières. Il est prouvé que la langue grecque a la plus étroite affinité avec l'ancienne langue gothique, tant pour les mots que pour la syntaxe; et les enthousiastes des Grecs vont se trouver dans l'alternative d'accorder une partie de leur admiration aux Thraces et aux Scythes, ou de la retirer aux Grecs, reconnus pour frères utérins des Vandales et des Ostrogoths.

Cette parenté est un point de contact où se forme une seconde section, que j'appellerai *hellénique*, laquelle embrasserait les langues grecque et latine, qui ont pour rameaux descendans tous les idiomes du midi de notre moderne Europe, le portugais, l'espagnol, le français, l'italien, et tous les termes de science des peuples du nord, chez qui, comme chez nous, ces deux langues se sont mêlées au vieux goth; tandis que leurs rameaux ascendans sont un mélange de l'idiome pélasgique avec les mots phéniciens, égyptiens, lydiens et ioniques, qu'apportèrent les colonies asiatiques, désignées sous le nom de

l'Égyptien Danaüs et du Sidonien Cadmus. Il paraît que ces colonies furent pour la Grèce et pour l'Italie, ce que les Européens ont été pour l'Amérique; qu'elles apportèrent les arts et les sciences de l'Asie policée, et qu'elles y devinrent une souche de population qui tantôt s'identifia, et tantôt détruisit totalement la race autochtone. Leur trace est évidente dans l'alphabet et les lettres grecs, à qui, lors du siége de Troie, l'on ajouta deux ou trois caractères lydiens ou troyens, dont l'un, celui du *ph*, se trouve encore dans l'alphabet arménien.

Les éclaircissemens nécessaires à cette seconde section se tireraient d'une troisième qui, sous le nom de phénicienne, embrasserait les idiomes hébreu ancien ou samaritain, hébreu du second âge ou chaldéen, hébreu du bas âge ou syriaque, et de plus le copte ou égyptien, mélange de grec et de vieil égyptien, l'arabe et l'éthiopien qui n'en diffère que par la figure : à cette section appartiendraient les recherches sur Carthage et ses colonies, tant en Espagne et en Sicile qu'en Afrique, où l'on commence à en retrouver des traces singulières dans les pays de Fezzan et de Mourzouq; ce serait elle qui nous apprendrait à quelle branche appartient l'idiome singulier

des Basques, qui paraît avoir jadis occupé toute l'Espagne, et qui n'a aucune analogie avec le celte; à quel peuple il faut rapporter le langage des montagnards de l'Atlas, dits *Berbères*, qui ne ressemble à rien de connu; et à cette occasion je remarquerai que c'est dans les montagnes que les dialectes anciens se sont généralement le plus conservés. Je possède un vocabulaire berbère, mais je n'ai point encore eu le temps de l'examiner; seulement j'y ai remarqué un fréquent usage de l'*r* grasseyé, qui est le gamma des Grecs, le gaïn des Arabes, que l'on trouve dans tout le midi de l'Asie, exclusivement aux peuples du Nord. Je crois ce dialecte l'ancien numide. Cette même section, par la langue arabe, serait en contact avec plusieurs dialectes de l'Inde et de l'Afrique, et avec le persan et le turk modernes, dont la base est tatare et scythe ancien.

Sur cette base se formerait une quatrième section, que j'appellerais tatarique, qui serait spécialement chargée d'examiner les nombreux dialectes qui ont des branches d'analogie, depuis la Chine jusqu'en Angleterre; elle nous dirait pourquoi l'anglo-saxon a la même syntaxe que le persan moderne, issu de l'ancien parthe, peuple scythe; pourquoi une foule de

mots de premier besoin sont entièrement semblables dans ces deux idiomes. Elle nous apprendrait pourquoi la Suède et le Danemark ont une quantité de noms géographiques que l'on retrouve chez les Mogols et dans l'Inde; pourquoi le tatare de Crimée, cité par Busbeq, ambassadeur de l'empereur près Soliman II, ressemble au mœsogothique d'Ulphilas, c'est-à-dire, un dialecte des tribus mogoles de Tchinguizkan, à un dialecte de l'ancien scythe ou goth, dont j'ai déjà parlé. C'est à cette section que serait réservée la solution d'une foule de problèmes piquans, dont nous ne faisons encore qu'entrevoir les premières données; en considérant ces analogies de langages, en recueillant et confrontant les similitudes qui existent dans les usages, les coutumes, les mœurs, les rites, et même dans la constitution physique des peuples; en considérant que les Cimbres, les Teutons, les Germains, les Saxons, les Danois, les Suédois, donnent tous les mêmes caractères de physionomie que cette race appelée jadis massagètes ou grands *gètes*, et de nos jours *éleutes* et mongols, c'est-à-dire, hommes blancs et occidentaux; qu'ils ont tous également la taille haute, le teint blanc, les yeux bleus, les che-

veux blonds, on sent bien que cette similitude de constitution a pour cause première une similitude de genre de vie et de climat ; mais l'on s'aperçoit aussi que les autres analogies sont dues à des migrations opérées par les guerres et par les conquêtes, si rapides et si faciles pour les peuples pasteurs. L'on voudrait connaître les détails de ces migrations et de ces conquêtes; on voudrait savoir à quelle époque, par exemple, se répandit jusqu'au fond du Nord cette horde terrible et puissante des Ases qui y porta le nom de Voden, et son affreuse religion. Des idées systématiques veulent la trouver au temps de Mithridate, qui, fuyant devant Pompée, poussa devant lui les riverains de l'Euxin, qui à leur tour se poussérent sur et à travers les Sarmates; mais l'on a de solides raisons de s'élever au-dessus de cette date, et surtout de nier pour chef de cette invasion un prétendu homme Odin ou Voden, qui est la divinité présentée sous les noms divers de Budd, Bedda, Boutta, Fôt, Taut qui est Mercure, comme le prouve le nom de Voden, conservé dans le mercredi des peuples du Nord, appelé vonsdag et vodendag, jour de Voden : (*a*) ce qui d'une part lie ce système à

(*a*) Wedn-esday chez les Anglais.

celui des druides adorateurs de Teutatès; de l'autre à celui des Gètes adorateurs de Zalmoxis, aujourd'hui le lama des Tibétains et des Tatars. Quand on considère que *Tibet* ou Bud-Tan, *pays de Budd*, est l'ancien pays des Brachmanes; que dès le temps d'Alexandre ces Brachmanes ou gymnosophistes étaient la caste la plus savante et la plus vénérée des peuples indiens; que leur chef-lieu *Lah-sa* et *Poutala* est le plus ancien pélerinage de toute l'Asie; que de temps immémorial les hordes scythes ou gètes s'y rendaient en foule; qu'aujourd'hui leurs races continuées sous le nom de Tatars en ont conservé les dogmes et les rites, et que ce culte a tantôt causé entre eux des guerres de schismes, tantôt les a armés contre les étrangers incroyans, l'on sent que ce dûrent être des hordes émigrées des déserts du Chamo et de la Boukarie, qui, de proche en proche, furent poussées jusqu'à la Chersonèse cimbrique, par un mouvement semblable à celui qui a amené les Turks actuels des monts Altaï, et des sources de l'Irtich aux rives du Bosphore; et alors une chronique suédoise citée dans l'histoire de Tchinguizkan, page 145, aurait eu raison de dire que les Suédois sont venus de Kasgar. L'on

sont encore qu'à cette même section appartiendraient les anciennes langues de la Perse, le zend et le pehlevé, et peut-être le mède; mais il n'y a que des travaux ultérieurs qui puissent déterminer s'il est vrai que l'esclavon parlé en Bohême, en Pologne, en Moscovie, soit réellement venu du Caucase et du pays des Mosques, ainsi que le font croire les mœurs asiatiques des nations qui le parlent. C'est encore à des travaux ultérieurs de faire distinguer la branche mongole, la branche calmouque et hunnique, dont les dialectes se parlent en Finlande, en Laponie, en Hongrie; de déterminer si l'ancienne langue de l'Inde, le *sanscrit*, n'est pas le dialecte primitif du Tibet et de l'Indostan, et la souche d'une foule de dialectes de l'Asie moyenne; de découvrir à quelle langue se rapportent la langue chinoise et l'idiome malais, qui s'est étendu dans toutes les îles de l'Inde et dans l'océan Pacifique. Ce seraient là les travaux de deux autres sections, qui seraient les cinquième et sixième, tandis qu'une dernière s'occuperait de la confrontation des langues de l'est de l'Asie avec celles de l'ouest de l'Amérique, pour constater la communication de leurs peuples.

Pour tous ces travaux, les meilleurs monu-

mens seront les dictionnaires des langues et leurs grammaires ; je dirais presque que chaque langue est une histoire complète, puisqu'elle est le tableau de toutes les idées d'un peuple ; et par conséquent des faits dont ce tableau s'est composé. Aussi suis-je persuadé que c'est par cette voie que l'on remontera le plus haut dans la généalogie des nations, puisque la soustraction successive de ce que chacune a emprunté ou fourni, conduira à une ou plusieurs masses primitives et originelles, dont l'analyse découvrira même l'invention de l'art du langage. L'on ne peut donc rien faire de plus utile en recherches historiques, que de recueillir des vocabulaires et des grammaires ; et l'alphabet universel dont j'ai conçu le projet et dont je vous ai entretenus dans une conférence, sera pour cet effet d'une utilité véritable, en ce que, ramenant toutes les langues à un même tableau de signes, il réduira leur étude au plus grand degré de simplicité, et rendra palpable la ressemblance ou la différence des mots dont elles sont composées.

Il me reste à parler de l'influence qu'exercent en général les livres d'histoire sur les opinions des générations suivantes, et sur la conduite des peuples et de leurs gouvernemens.

Quelques exemples vont rendre sensible la puissance de ce genre de récits et de la manière de les présenter. Tout le monde connaît l'effet qu'avait produit sur l'ame d'Alexandre l'Iliade d'Homère, qui est une histoire en vers; effet tel, que le fils de Philippe, enthousiasmé de la valeur d'Achille, en fit son modèle, et que portant le poème historique dans une cassette d'or, il alimentait par cette lecture ses guerrières fureurs. En remontant des effets aux causes, il n'est point absurde de supposer que la conquête de l'Asie a dépendu de ce simple fait, la lecture d'Homère par Alexandre. Ma conjecture n'est que probable; mais un autre trait non moins célèbre, et qui est certain, c'est que l'histoire de ce même Alexandre, écrite par Quinte-Curce, est devenue le principe moteur des guerres terribles qui, sur la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, ont agité tout le nord de l'Europe. Vous avez tous lu l'Histoire de Charles XII, roi de Suède, et vous savez que ce fut dans l'ouvrage de Quinte-Curce qu'il puisa cette manie d'imitation d'Alexandre, dont les effets furent d'abord l'ébranlement, puis l'affermissement de l'empire Russe, et en quelque sorte sa transplantation d'Asie en Europe, par la fondation de Péters-

bourg et l'abandon de Moscou, où, sans cette crise, le tzar Pierre Ier eût probablement resté. Que si l'historien et le poète eussent accompagné leurs récits de réflexions judicieuses sur tous les maux produits par la manie des conquêtes, et qu'au lieu de blasphémer le nom de la vertu, en l'appliquant aux actions guerrières, ils en eussent fait sentir l'extravagance et le crime; il est très-probable que l'esprit des deux jeunes princes en eût reçu une autre direction, et qu'ils eussent tourné leur activité vers une gloire solide, dont le tzar Pierre Ier, malgré son défaut de culture et d'éducation, eut un sentiment infiniment plus noble et plus vrai.

Je viens de citer des exemples individuels, je vais produire des exemples populaires et nationaux. Quiconque a lu avec attention l'histoire du Bas-Empire d'Occident et d'Orient, ainsi que celle de l'Europe moderne, a pu remarquer que dans tous les mouvemens des peuples, depuis quinze cents ans, dans les guerres, dans les traités de paix ou d'alliance, les citations et les applications de traits historiques des livres hébreux sont perpétuelles; si les papes prétendent oindre et sacrer les rois, c'est à l'imitation de Melchisédech et de Samuël; si les empereurs pleurent leurs péchés aux pieds

des pontifes, c'est à l'imitation de David et d'Ézéchias; c'est à l'imitation des Juifs que les Européens font la guerre aux infidèles; c'est à l'imitation d'Ahod, d'Églon et de Judith, que des particuliers tuent les princes, et obtiennent la palme du martyre. Lorsqu'au quinzième siècle l'imprimerie divulgua ces livres jusqu'alors manuscrits, et en fit des livres vulgaires et presque classiques, ce fut un redoublement d'influence et une sorte d'épidémie d'imitation : vous en connaissez les funestes effets dans les guerres d'Allemagne, promues par Luther; dans celles d'Angleterre, conduites par Cromwell; et dans celles de la ligue, terminées par Henri IV. De nos jours même, ces effets ont été puissans dans la guerre d'Amérique; et les passages de la Bible, où Moïse et Samuël exposent les abus de la royauté, n'ont pas peu servi à déterminer l'insurgence, comme ils avaient servi à renverser le trône de Jacques et de Charles. (*a*) Ainsi le principe moteur du destin de l'univers, la règle *normale* (*b*) d'une immensité de générations ont été puisés dans l'histoire d'un petit

(*a*) Voyez le *Common Sense*, par Thomas Payne.

(*b*) C'est-à-dire *directrice* et *conductrice*, qui sont les sens du mot *norma*.

peuple presque inconnu de l'antiquité, dont les douze tribus, mélange d'Arabes et de Phéniciens, n'occupaient que deux cent soixante-quinze lieues carrées, de manière que Salomon, dans toute sa gloire, n'en posséda jamais plus de quatre cents à moitié désertes, et ne commanda jamais à huit cent mille ames, ni par conséquent à deux cent mille soldats. Supposez la non-existence de ces livres, tout le système de Mahomet, singé sur celui de Moïse, n'eût point existé : et tout le mouvement du monde romain depuis dix siècles, eût pris une direction différente. Supposez encore que les premières imprimeries eussent répandu à leur place de bons ouvrages de morale et de politique, ou qu'eux-mêmes en eussent contenu les préceptes, l'esprit des nations et des gouvernemens en eût reçu une autre impulsion; et l'on peut dire que l'insuffisance et le vice de ces livres, à cet égard, ont été une cause, sinon radicale, du moins subsidiaire des maux qui ont désolé les nations.

Enfin, la vrai philosophie, la philosophie amie de la paix et de la tolérance universelle, avait amorti ce ferment, et le dix-huitième siècle croyait toucher à la plus belle époque de l'humanité, lorsqu'une tempête nouvelle, em-

portant les esprits dans un extrême contraire, a renversé l'édifice naissant de la raison, et nous a fourni un nouvel exemple de l'influence de l'histoire, et de l'abus de ses comparaisons. Vous sentez que je veux parler de cette manie de citations et d'imitations grecques et romaines qui, dans ces derniers temps, nous ont comme frappés de vertige. (*a*) Noms, surnoms, vêtemens, usages, lois, tout a voulu être spartiate ou romain; de vieux préjugés effrayés, des passions récentes irritées, ont voulu voir la cause de ce phénomène dans *l'esprit philosophique* qu'ils ne connaissent pas; mais l'esprit philosophique qui n'est que l'*observation dégagée de passion et de préjugé*, en trouve l'origine plus vraie dans le système d'éducation qui prévaut en Europe depuis un siècle et demi: ce sont ces livres classiques si vantés, ces poètes, ces orateurs, ces historiens, qui, mis sans discernement aux mains de la jeunesse, l'ont imbue de leurs principes ou de leurs sentimens. Ce sont eux qui, lui offrant pour modèles certains hommes, certaines actions, l'ont enflammée du désir si naturel de l'imitation; qui l'ont habituée sous la férule collégiale à se passionner pour des vertus et des beautés réelles ou

(*a*) Voyez l'Histoire de 1793.

supposées, mais qui, étant également au-dessus de sa conception, n'ont servi qu'à l'affecter du sentiment aveugle appelé *enthousiasme*. On le voit cet enthousiasme, au commencement du siècle, se manifester par une admiration de la littérature et des arts anciens, portée jusqu'au ridicule; et maintenant que d'autres circonstances l'ont tourné vers la politique, il y déploie une véhémence proportionnée aux intérêts qu'elle met en action : varié dans ses formes, dans ses noms, dans son objet, il est toujours le même dans sa nature; en sorte que nous n'avons fait que changer d'idoles, et que substituer un culte nouveau au culte de nos aïeux. Nous leur reprochons l'adoration superstitieuse des Juifs, et nous sommes tombés dans une adoration non moins superstitieuse des Romains et des Grecs; nos ancêtres juraient par Jérusalem et la Bible, et une secte nouvelle a juré par Sparte, Athènes et Tite-Live. Ce qu'il y a de bizarre dans ce nouveau genre de religion, c'est que ses apôtres n'ont pas même eu une juste idée de la doctrine qu'ils prêchent, et que les modèles qu'ils nous ont proposés sont diamétralement contraires à leur énoncé ou à leur intention; ils nous ont vanté la *liberté*, l'esprit d'égalité de Rome et de la

Grèce, et ils ont oublié qu'à Sparte une aristocratie de *trente mille nobles* tenait sous un joug affreux *deux cent mille serfs;* que pour empêcher la trop grande population de ce genre de *négres,* les jeunes Lacédémoniens allaient de nuit à la chasse des *Ilotes,* comme de bêtes fauves; qu'à Athènes, ce sanctuaire de toute liberté, il y avait quatre têtes esclaves contre une tête libre; qu'il n'y avait pas une maison où le régime despotique de nos colons d'Amérique ne fût exercé par ces prétendus démocrates, avec une cruauté digne de leurs tyrans : que sur environ quatre millions d'ames qui dûrent peupler l'ancienne Grèce (*a*), plus de trois millions

(*a*) La totalité des pays désignés sous le nom de *Grèce* contient environ trois mille huit cent cinquante lieues carrées; de ce nombre onze cents composent la Macédoine qui, selon Strabon, contenait, au temps d'Alexandre, c'est-à-dire au plus haut degré de prospérité, un million de têtes; c'est un peu moins de mille ames par lieue carrée, et cette proportion est en effet celle des pays les plus peuplés : je l'applique à toute la Grèce, afin de n'avoir pas de contestation avec les adorateurs de l'antiquité; elle est d'ailleurs le cas le plus favorable des portions de la Grèce moderne; car, d'après des recherches faites avec beaucoup de soin et d'intelligence, par Félix, consul de Salonique, la Macédoine actuelle n'a que sept cent mille ames, ce

étaient esclaves; que l'inégalité politique et civile des hommes était le dogme des peuples, des législateurs; qu'il était consacré par Lycurgue, par Solon, professé par Aristote, par le *divin* Platon, par les généraux et les ambassadeurs d'Athènes, de Sparte et de Rome, qui, dans Polybe, dans Tite-Live, dans Thucydide, parlent comme les ambassadeurs d'Attila et de Tchinguizkan : ils ont oublié que chez les Romains ces mêmes mœurs, ce même régime, régnèrent dans ce que l'on appelle les plus beaux temps de la république; que cette prétendue république, diverse selon les époques, fut toujours une oligarchie, composée d'un ordre de noblesse et de sacerdoce, maître presque exclusif des terres et des emplois, et d'une masse plébéienne grevée d'usures, n'ayant pas quatre arpens par tête, et ne différant de ses propres esclaves, que par le droit de les fustiger, de vendre son suffrage, et d'aller vieillir ou périr sous le sarment des centurions, dans l'esclavage

qui donne en moins trois dixièmes; la Morée n'en a que trois cent mille pour sept cents lieues carrées; l'Attique vingt mille, et toute la Grèce réunie pas deux millions, ce qui ne donne que cinq cent ames par lieue carrée, et ce terme est plus fort que l'Espagne.

des camps et les rapines militaires; que dans ces prétendus états d'égalité et de liberté, tous les droits politiques étaient concentrés aux mains des habitans oisifs et factieux des métropoles qui, dans les alliés et associés, ne voyaient que des tributaires. Oui, plus j'ai étudié l'antiquité et ses gouvernemens si vantés, plus j'ai conçu que celui des Mamlouks d'Égypte et du dey d'Alger, ne différaient point essentiellement de ceux de Sparte et de Rome; et qu'il ne manque à ces Grecs et à ces Romains tant prônés, que le nom de Huns et de Vandales, pour nous en retracer tous les caractères. Guerres éternelles, égorgemens de prisonniers, massacres de femmes et d'enfans, perfidies, factions intérieures, tyrannie domestique, oppression étrangère : voilà le tableau de la Grèce et de l'Italie pendant cinq cents ans, tel que nous le tracent Thucydide, Polybe et Tite-Live. A peine la guerre, la seule guerre juste et honorable, celle contre Xercès, est-elle finie, que commencent les insolentes vexations d'Athènes sur la mer; puis l'horrible guerre du Péloponèse, puis celle des Thébains, puis celles d'Alexandre et de ses successeurs, puis celles des Romains, sans que jamais l'ame puisse trouver pour se reposer une demi-génération de paix.

On vante les législations des anciens; quel fut leur but, quels furent leurs effets, sinon d'exercer les hommes dans le sens de ces animaux féroces que l'on dresse au combat du lion et du taureau? On admire leurs constitutions; quelle était donc cette constitution de Sparte, qui, coulée dans un moule d'airain, était une vraie règle de moines de la Trappe, qui condamnait absurdement une nation de trente mille hommes à ne jamais s'accroître en population et en terrain? L'on a voulu nous donner des modèles grecs ou romains; mais quelle analogie existe-t-il entre un état qui, comme la France, contient vingt-sept mille lieues carrées, et vingt-cinq millions de têtes de population, et cette Grèce, où le Péloponèse contenait six confédérations indépendantes dans sept cents lieues carrées; où cette fameuse Laconie qui, selon Thucydide, formait les deux cinquièmes du Péloponèse, ne contenait que deux cent quatre-vingts lieues; où l'Attique, y compris les vingt lieues de la Mégaride, n'était composée que de cent soixante-cinq lieues; où tout le continent grec n'avait pas plus de trois mille huit cent cinquante lieues carrées en tout, y compris la Macédoine, qui en a onze cents, c'est-

à-dire le sixième de la France, et cela en terrain qui n'est pas généralement fertile. Quelle comparaison établira-t-on entre les mœurs et les habitudes de petits peuples à demi sauvages, (*a*) pauvres et pirates, divisés et ennemis par naissance et par préjugé, et un grand corps de nation qui, le premier, offre dans l'histoire une masse de vingt-cinq millions d'hommes parlant la même langue, ayant les mêmes habitudes, et dont tous les frottemens, depuis quinze cents ans, n'ont abouti qu'à produire plus d'unité dans ses habitudes et son gouvernement. De modernes Lycurgues nous ont parlé de pain et de fer : le fer des piques ne produit que du sang; l'on n'a du pain qu'avec le fer des charrues. Ils appellent les poètes pour célébrer ce qu'ils nomment les vertus guerrières : répondons aux poètes par les cris des loups et des oiseaux de proie qui dévorent l'affreuse moisson des batailles; ou par les sanglots des

(*a*) Maintenant que j'ai vu les sauvages d'Amérique, je persiste de plus en plus dans cette comparaison, et je trouve que le premier livre de Thucydide, et tout ce qu'il dit des mœurs des Lacédémoniens, conviennent tellement aux *cinq nations*, que j'appellerais volontiers les Spartiates, les *Iroquois* de l'ancien monde.

veuves et des orphelins, mourant de faim sur les tombeaux de leurs protecteurs. On a voulu nous éblouir de la gloire des combats : *malheur aux peuples qui remplissent les pages de l'histoire!* Tels que les héros dramatiques, ils paient leur célébrité du prix de leur bonheur. On a séduit les amis des arts par l'éclat de leurs chefs-d'œuvre; et l'on a oublié que ce furent ces édifices et ces temples d'Athènes qui furent la première cause de sa ruine, le premier symptôme de sa décadence; parce qu'étant le fruit d'un système d'extorsions et de rapines, ils provoquèrent à la fois le ressentiment et la défection de ses alliés, la jalousie et la cupidité de ses ennemis; et parce que ces masses de pierres, quoique bien comparties, sont partout un emploi stérile du travail et un absorbement ruineux de la richesse. Ce sont les palais du Louvre, de Versailles, et la multitude des temples (*a*)

(*a*) Lorsque je songe que l'église dite Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon, a coûté plus de 30 millions ; que Saint-Sulpice, et vingt autres églises dans Paris en ont coûté depuis cinq jusqu'à dix ; qu'il n'est pas de ville de dix mille ames en France qui n'ait pour un million en construction d'église, pas de paroisse qui n'en ait pour 60 à 80 mille francs, je suis porté à croire que la France a employé dix milliards à

dont est surchargée la France, qui ont aggravé nos impôts et jeté le désordre dans nos finances. Si Louis XIV eût employé en chemins et en canaux les quatre milliards six cent millions (*a*) qu'a coûté son château déjà en dégât, la France n'eût vu ni la banqueroute de Law, ni ses conséquences reproduites parmi nous. Ah! cessons d'admirer ces anciens qui n'eurent pour constitutions que des oligarchies, pour politique que des droits exclusifs de cités, pour morale que la loi du plus fort et la haine de tout étranger; cessons de prêter à cette antiquité guerroyeuse et superstitieuse une science de gouvernement qu'elle n'eut point, puisqu'il est vrai que c'est dans l'Europe moderne que sont nés les prin-

entasser de petits monceaux de pierres sans utilité; c'est-à-dire, quatre ans de son revenu actuel, et plus du double de son revenu au temps des constructions: et voilà la sagesse des peuples et des gouvernemens!

(*a*) Il existait chez l'ancien intendant des bâtimens (d'Angivilliers), un volume manuscrit superbement relié, qui était le registre des frais de la construction de Versailles, et dont le résumé au dernier feuillet, était de quatorze cent millions de livres tournois: mais l'argent était à seize francs le marc, il est de nos jours à cinquante-deux francs.

cipes ingénieux et féconds du système représentatif, du partage et de l'équilibre des pouvoirs, et ces analyses savantes de l'état social, qui, par une série évidente et simple de faits et de raisonnemens, démontrent qu'il n'y a de richesse que dans les produits de la terre, qui alimentent, vêtissent et logent les hommes; que l'on n'obtient ces produits que par le travail; que le travail étant une peine, il n'est excité chez les peuples libres que par l'attrait des jouissances, c'est-à-dire par la sécurité des propriétés; que, pour maintenir cette sécurité, il faut une force publique que l'on appelle *gouvernement;* en sorte que le gouvernement peut se définir une banque d'assurance, à la conservation de laquelle chacun est intéressé par les actions qu'il y possède, et que ceux qui n'y en ont aucune peuvent désirer naturellement de briser. Après nous être affranchis du fanatisme juif, repoussons ce fanatisme vandale ou romain, qui, sous des dénominations politiques, nous retrace les fureurs du monde religieux; repoussons cette doctrine sauvage, qui, par la résurrection des haines nationales, ramène dans l'Europe policée les mœurs des hordes barbares; qui de la guerre fait un moyen d'existence, quand toute l'histoire dépose

que la guerre conduit tout peuple vainqueur ou vaincu à une ruine égale; parce que l'abandon des cultures et des ateliers, effet des guerres du dehors, mène à la disette, aux séditions, aux guerres civiles, et finalement au despotisme militaire; repoussons cette doctrine qui place l'assassinat même au rang des vertus, quand toute l'histoire prouve que les assassinats n'ont jamais causé que de plus grands désastres, parce que, où se montrent les poignards, là s'éclipsent les lois; et quand, parmi nous, l'assassinat même de son plus vil apôtre (*a*) n'a servi qu'à égarer l'opinion

(*a*) Par la main de Charlotte Corday : cependant il est vrai que chez les Juifs *l'assassinat des tyrans* fut inspiré et protégé par l'*esprit saint ;* que chez les chrétiens il a été enseigné et recommandé par *saint Thomas d'Aquin*, et par les jésuites qui l'ont pratiqué sur des princes qui n'étaient pas tyrans... Aujourd'hui, que deux empereurs effrayés de cette doctrine en d'autres mains veulent rétablir l'ordre des jésuites, il pourra se faire, s'ils y réussissent, qu'ils aient un jour plus de peine à se débarrasser de ces *bons pères*, que n'en ont eu les rois de France, d'Espagne et de Portugal; car ils n'auront plus à leur secours Voltaire, Helvétius, d'Alembert, et tant d'autres philosophes anti-fanatiques, haïs maintenant par les rois, quoique *Frédéric II* fût de leur nombre.

publique et à faire périr cent mille des meilleurs citoyens. On tue les hommes, on ne tue point les choses, ni les circonstances dont ils sont le produit. Brutus et Casca poignardent César, et la tyrannie se consolide; pourquoi cela? parce que, depuis les tribuns, il n'y avait plus d'équilibre de pouvoirs; parce que les volontés du peuple de Rome étaient devenues la loi; parce que depuis la prise de Corinthe et de Carthage, ce peuple oisif, pauvre et débauché fut à l'encan des généraux, des proconsuls, des questeurs, gorgés de richesses. Brutus et Casca sont devenus pour notre âge ce qu'étaient Ahod et les Machabées pour l'âge antérieur; ainsi, sous des noms divers, un même fanatisme ravage les nations; les acteurs changent sur la scène; les passions ne changent pas, et l'histoire entière n'offre que la rotation d'un même cercle de calamités et d'erreurs..... mais comme en même temps toute l'histoire proclame que ces erreurs et ces calamités ont pour cause générale et première l'*ignorance* humaine qui ne sait connaître ni ses vrais intérêts, ni les moyens d'arriver au but même de ses passions; il résulte de nos réflexions, non des motifs de découragement, ni une diatribe misanthropi-

que et anti-sociale, mais des conseils plus pressans d'instruction politique et morale appliquée aux peuples et aux gouvernemens; et c'est sous ce point de vue particulièrement, que l'étude de l'histoire prend son plus noble caractère d'utilité, en ce qu'offrant une immense collection de faits et d'expériences sur le développement des facultés et des passions de l'homme dans l'état social, elle fournit au *philosophe* des principes de législation plus généraux et plus conformes à chaque hypothèse; des bases de constitution plus simples et plus conciliantes; des théories de gouvernement plus appropriées au climat et aux mœurs; des pratiques d'administration plus habiles et plus éprouvées par l'expérience; en un mot, des moyens plus efficaces et plus paternels de perfectionner les générations à venir, en commençant par améliorer le sort de la génération présente.

Désormais j'ai épuisé plutôt que complété mes considérations sur l'histoire; il faudrait maintenant que j'en fisse l'application à quelques ouvrages remarquables, modernes ou anciens, et que je vérifiasse en pratique les règles de critique que je vous ai proposées; mais le travail exagéré et précipité auquel j'ai été sou-

mis depuis deux mois, ne me permet pas de fournir cette seconde carrière sans reprendre haleine; et après avoir fait acte de dévouement à la chose publique, (*a*) en fournissant la première sans une préparation de plus de quinze jours, privé même de mes manuscrits, il me devient indispensable de suspendre ces leçons, pour reposer mes forces et avoir le temps d'assembler de nouveaux matériaux.

(*a*) L'auteur, après dix mois de détention (jusqu'au 6 fructidor an 2), se trouvait exilé de Paris, par le décret contre les détenus, lorsqu'il reçut à Nice, au mois de frimaire, sa nomination inopinée à l'une des places de professeur, et l'invitation du comité d'instruction publique de venir sur-le-champ la remplir.

---

*Nota*. L'École Normale ayant été dissoute peu de temps après, l'auteur n'a plus eu de motifs de continuer ce travail.

---

# HISTOIRE

# DE SAMUËL,

## INVENTEUR DU SACRE DES ROIS.

# PRÉFACE

## DE L'ÉDITEUR.

---

Au moment où un gouvernement constitutionnel se propose de donner à l'Europe du dix-neuvième siècle le spectacle d'un roi légitime requérant ou acceptant son titre d'investiture de la main d'un prêtre, son sujet : au moment où l'on trouve sage de rappeler aux Français qu'un sacre, même *papal*, n'a pas eu la vertu de conjurer la chute d'un gouvernement puissant, mais illibéral, il ne sera peut-être pas sans intérêt pour beaucoup de lecteurs, de connaître mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour quelle a été l'origine égyptienne ou juive de la bizarre cérémonie, qui, au moyen d'un peu d'huile versée sur la tête d'un homme, prétend lui imprimer des droits indélébiles, indépendans de sa conduite et de sa capacité;

de connaître quels furent le caractère personnel, les vues, la moralité de l'individu prêtre, qui le premier administra de son chef ce nouveau genre de sacrement; quels furent enfin les effets de ce don perfide, et pour les deux rivaux qui le reçurent, et pour la nation imprudente et superstitieuse qui se le laissa imposer. On méprise les Juifs et on les imite; on repousse leur code, on garde leurs rites; on parle doctrine, on n'est que passion; on invoque la religion, on ne veut que son moyen; on s'autorise des Bibles, on ne les a pas lues; on les a lues, on ne les a pas comprises; on ne l'a pu, car aucune de leurs traductions n'est fidèle; aucune ne rend constamment le sens vrai de l'original. Quel homme instruit, quel grammairien osera nier ce fait? L'écrit que nous présentons en offre une preuve nouvelle; il ne fut pas destiné d'abord à l'emploi que nous en faisons aujourd'hui; mais il s'y adapte si bien que tout ami du bon sens et de l'honneur national, disons même de l'honneur royal, nous saura gré de l'y avoir appliqué.

Le manuscrit original paraît venir d'un voya-

geur américain, de la société des amis dits *Free-Quakers :* le traducteur a dû supprimer la formule du *tutoiement* qui est de mauvais goût, et convertir les mesures anglaises en nos mesures françaises.....

—

# HISTOIRE

# DE SAMUEL,

## INVENTEUR DU SACRE DES ROIS.

### § Ier.

PRÉLIMINAIRES DU VOYAGEUR. — MOTIFS ACCIDENTELS DE CETTE DISSERTATION.

Au Kaire, en Égypte, 1818, second mois (février, *style des Quakers.*)

Lettre de JOSIAH NIBBLER à son ami KALEB LISTENER, négociant à Philadelphie (*États-Unis d'Amérique*).

Enfin j'ai vu *Jérusalem*, et la terre de *lait* et de *miel* si vantée (a); j'ai mesuré le pays des fameux Philistins qui purent posséder

(a) En ce moment tout Paris, grâce à l'art de M. *Prévost*, voit ou peut voir Jérusalem aussi bien que notre voyageur : l'illusion du Panorama est complète, mais elle détruit celles de l'imagination ; cha-

quinze lieues de long sur sept de large; j'ai calculé l'enceinte de la puissante *Tyr*, jadis située sur un îlot de rocailles dont le pourtour actuel n'est pas de plus de seize cents toises; (*a*) j'ai traversé deux fois le fleuve *Jourdain* qui du plus au moins peut avoir soixante à quatre-vingts pieds de large; j'ai visité, à l'entrée de l'Égypte, la terre de *Goshen*, séjour ancien des Hébreux, aujourd'hui *vallon* de *Tomlât*, elle peut avoir onze lieues d'étendue..... Vous le dirai-je, mon ami, j'ai perdu beaucoup d'illusions : mais j'ai gagné beaucoup de *faits* positifs, intéressans, que j'ai le droit d'appeler des *vérités*. Me voici en Égypte, dans cette terre d'abondance, but premier de notre spéculation.

Ne me blâmez point de mon épisode : ayant terminé nos affaires à *Tunis*, je trouvai im-

cun se dit : *Quoi ! c'est là Jérusalem !* Les réflexions de notre auteur n'en seront que mieux appréciées. Il est fâcheux que la vérité du tableau de M. Prévost soit gâtée par une notice triviale, pleine d'erreurs populaires et de contes de *pèlerins*.

(*a*) Au temps d'Alexandre, la ville Tyr, selon les Grecs, avait quarante-six mille habitans, entassés dans des maisons à *quatre étages*, construction rare chez les anciens.

possible de me rendre au *Kaire* sans caravane, par terre, au mois d'août; une occasion de mer se présente pour *Acre* en Syrie, d'où l'on passe facilement à *Damiette;* je la saisis : un coup de vent nous jette sur *Saide* ou *Sidon:* j'y débarque et de suite, voilà que je conçois le projet d'une tournée intéressante : devant moi je voyais les montagnes des *Druzes;* sur ma gauche au loin, les cimes du *Liban;* à ma droite, l'ancienne Phénicie, qui me menait aux *dix tribus* et à la *Judée*. Vous savez combien notre éducation biblique a nourri notre esprit des idées et des noms de ces contrées : je ne pus résister au désir de les voir, de les juger par moi-même; j'étais encouragé par un moyen précieux.

Pendant les quinze mois de négociations qu'il m'avait fallu passer à Tunis, j'avais employé mes loisirs à apprendre l'arabe vulgaire; j'arrivai en Syrie comme en pays connu; au bout de quinze jours j'entendis et je fus entendu : je me mis sous la protection d'une autorité française; j'eus bientôt converti à mon désir l'autorité turke; un peu d'argent placé à propos ne manque pas son but avec celle-ci; la politesse, les bons procédés réussissent avec l'autre : je fus censé un commis de maison cher-

chant des débouchés de commerce; j'eus des recommandations pour la montagne Druze; bientôt j'y acquis droit d'hospitalité; quelques présens me firent des amis; j'eus l'air d'acheter et de vendre des bagatelles d'un lieu à l'autre : mon peu de botanique me fut très-utile, j'appliquai même au besoin l'ipécacuanha et l'émétique qui sont le grand remède de ces gens-là : mais mon meilleur instrument, mon plus efficace passe-port fut de parler couramment la langue et d'agir directement sur les esprits; l'on n'apprécie pas toute la puissance de ce moyen : tout est là.

Le voyageur qui ne peut converser, est un sourd et muet qui ne fait que des gestes, et de plus un demi-aveugle qui n'aperçoit les objets que sous un faux jour; il a beau avoir un interprète, toute traduction est un tapis vu à revers ; la parole seule est un miroir de réflexion qui met en rapport deux ames sensibles.... La plus forte finit par maîtriser l'autre ; j'en ai fait d'heureuses épreuves : muni des connaisssances scientifiques que donne l'éducation moderne à nous autres Occidentaux, j'ai imprimé l'attention et le respect en éveillant la curiosité. Le bon ton en ce pays est un air grave, un maintien posé, une indifférence

apparente pour ce qui entoure; avec ces manières on voit mieux et plus que les babillards et les empressés qui sèment leur argent, j'ai circulé pendant trois mois dans un intérieur peu connu. Je me joignis à une caravane venant de Damas, pour m'introduire dans Jérusalem ; là, je me suis gardé d'être *pèlerin*, j'eusse été en proie à l'avarice turke, et ce qui la vaut bien, à l'hypocrite mendicité chrétienne : j'ai eu le bonheur de sortir sans dommage de ce foyer de superstition et de fourberie, de malice et de pauvreté.

Je voulais rejoindre *Acre* par *Jafa :* un de ces hasards qui ne manquent guère en voyage, me fit trouver dans la garnison de cette dernière ville le frère de notre *censal*, (*a*) Maure de Tunis; il m'offrit ses services avec cette gravité musulmane qui ne trompe point; je lui confiai mon désir de me rendre au Kaire : l'aga préparait une petite caravane pour faire ce trajet hasardeux; j'y fus joint avec protection. Chemin faisant, je vis les ruines d'*Azot* et d'*Ascalon;* je traversai à sec le torrent d'Égypte, les anciens marais de *Sirbon*, et depuis six semaines je suis en cette ville d'abondance et de tranquillité : j'y occupe mon repos à di-

(*a*) Courtier.

gérer mes idées nouvelles, à mettre en ordre les faits assez nombreux que j'ai acquis; c'est de ce sujet que je veux vous entretenir aujourd'hui.

Je ne saurais vous exprimer le changement que cette tournée de quelques mois a produit dans mon esprit, et surtout dans mes opinions du genre historique; presque rien de tout ce que j'ai vu n'a ressemblé aux images que je m'en étais faites, aux idées que nous en donne notre éducation : et au fait, que peuvent en savoir plus que nous nos docteurs d'école et de cabinet? Aujourd'hui il m'est démontré que nous autres Occidentaux n'entendons rien aux choses d'Asie : les usages, les mœurs, l'état domestique, politique, religieux des peuples de cette contrée, diffèrent tellement des nôtres que nous ne pouvons nous les représenter sur de simples récits; il faut avoir vu soi-même les objets, pour en saisir les rapports, pour en lier le système; cela veut du temps, de la méditation : un voyageur qui ne ferait que passer, ne verrait qu'incohérence, n'emporterait que surprise; il recevrait les récits sans apprécier les témoignages; il admettrait les faits sans les avoir discutés, et, par négligence ou par amour-propre, il transmet-

trait à d'autres les erreurs qu'il aurait acceptées ; il se dissimulerait même celles qu'il n'aurait pu redresser.

Pour moi, j'avoue franchement que je suis arrivé ici imbu d'une foule d'opinions que maintenant je reconnais pour n'être que des préjugés sans fondement ; par exemple, je croyais que ces traditions orientales, dont on nous vante l'autorité, avaient quelque chose de régulier et de certain dans leur origine et leur transmission ; aujourd'hui il m'est démontré que les habitans de ces contrées, juifs, arabes, chrétiens, musulmans, n'ont pas plus de sûreté dans la mémoire, pas plus de fidélité et de bonne foi dans l'intention que nous autres Occidentaux, que nos sauvages et nos paysans: il m'est démontré que là, comme partout, l'homme ne garde guère de souvenir que de ce qu'il a vu dans sa jeunesse ; que bien peu de ces gens-là connaissent l'histoire de leur propre famille au delà de leur grand-père ; que la plupart ne savent ni leur âge, ni l'année de leur naissance ; que chez eux comme chez nous, il n'y a de vrais moyens de garder, de transmettre les faits que par les écrits ; or, ils en sont privés au point de ne tenir registre de rien soit public soit particulier.

De plus, la série des générations ayant été plusieurs fois rompue par des guerres, des invasions et des conquêtes, les traditions de faits anciens, aujourd'hui régnantes, ne peuvent être le fruit d'une transmission orale, mais dérivent d'une interprétation faite après coup de ces mêmes livres anciens que l'on prétend maintenant soutenir par elles. Le pays de Jérusalem, plus que tout autre, fournit des preuves de cette vérité, puisqu'on y trouve de ces prétendues traditions, les unes contraires aux propres textes des bibles, (*a*) les autres portant sur des faits reconnus faux. Vous n'avez pas d'idée de ce que l'esprit de secte et la rivalité de clientelle font inventer de fraudes de cette espèce.

En général, ce que nous ne comprenons

(*a*) Dans l'*Itinéraire à Jérusalem*, tome II, le poétique auteur cite, page 129, le village de Saint-Jérémie comme étant la patrie du prophète de ce nom, et il reconnaît que cette tradition est fausse, puique la Bible établit *Anatot*.

Page 128, *selon les habitans*, tous les monumens du pays seraient dus à sainte Hélène, et il convient que cela n'est pas vrai. . . . . , etc. L'auteur eût pu en citer bien d'autres exemples, mais ce n'était ni son intention ni son but.

point assez, nous autres Occidentaux, ce qui m'a le plus surpris en mon particulier dans toute cette contrée, c'est l'ignorance profonde et universelle en choses physiques et naturelles, jointe à l'entêtement et à la présomption en choses dites *divines*, c'est-à-dire, en choses hors de notre portée; c'est la crédulité la plus puérile, jointe à une défiance cauteleuse; c'est l'esprit de dissimulation, de fourberie, joint à une simplicité de mœurs apparente, quelquefois réelle; enfin c'est l'esprit de servilité craintive qui n'attend que l'occasion de devenir arrogance et audace. Expliquer tout ce mélange, donner les raisons d'un tel état de choses, serait sans doute un travail très-intéressant; mais mon but en ce moment se borne à vous faire connaître comment la vue de l'état présent est devenue pour moi un moyen d'apprécier l'état passé, cet état idéal pour nous, et qui ne nous est indiqué que par des livres dont le sens obscur est ou méconnu ou falsifié par ceux qui s'en font les docteurs. Quand je compare mes idées actuelles à celles que m'avaient imposées nos instituteurs, je ne puis m'empêcher de rire de tous les contre-sens, de toutes les méprises dont maîtres et disciples, nous sommes également les dupes.

On nous fait lire dès l'enfance des récits grossiers, scandaleux, absurdes, et moyennant les interprétations mystiques qu'on leur donne, les pieuses allégories qu'on y trouve, on les retourne si bien que nous finissons par être édifiés de la *sagesse cachée* et *profonde :* notre enfance docile par crainte ou par séduction se plie à tout, s'habitue à tout, et notre esprit finit par n'avoir plus le tact de la vérité et de la raison. —Je vous l'avouerai, mon ami, avant ce jour je ne concevais rien à la plupart des événemens qui composent l'histoire des Juifs, je les regardais comme appartenant à un vieil ordre de choses, aboli comme l'ancien Testament; cette histoire d'Abraham, de sa famille errante qui devient un peuple, de ce peuple qui d'esclave devient conquérant, de ces conquérans qui retombent en anarchie et en servitude, puis sont reconstitués en monarchie pour se diviser et se déchirer encore, tout cela me semblait plutôt romanesque que probable; aujourd'hui tout cela me semble parfaitement naturel, conforme à ce que je vois, explicable par l'état actuel.

Dans les mœurs, la vie, les aventures d'une tribu arabe, d'un chef bedouin, je vois la copie ou le modèle des mœurs, des aventures de la horde hébraïque fondée par Abraham et Jacob.

Je la vois errante d'abord, se fixer ensuite sur la frontière d'Égypte où on la tolère, comme les pachas tolèrent les Bedouins moyennant des redevances annuelles, des tributs de nature quelconque; je la vois se multiplier assez vite par l'abondance de ce pays; puis inquiéter ses protecteurs comme nos nègres trop nombreux nous inquiètent nous-mêmes; puis, à raison de son malaise, concevoir des idées de rebellion et d'indépendance. Plaçons cet état de choses dans le temps présent; supposons sous le règne des Mamlouks une horde de *Ouahàbis* établie dans la Basse-Égypte, entrée en contestation avec les naturels pour cause d'opinions religieuses et de vexations domestiques; supposons qu'un homme de cette race ait voyagé en quelque contrée civilisée de l'Europe; qu'il y ait puisé quelques connaissances militaires, législatives, physiques, qui le rendent supérieur à ses compatriotes, même à leurs oppresseurs; il pourra jouer le rôle de Moïse, il pourra devenir chef, emmener ses sectateurs dans le désert, leur y donner une organisation systématique, religieuse et guerrière, au moyen de laquelle leur race renouvelée de personnes et de mœurs, pourra s'introduire en Syrie, s'y fortifier dans les montagnes, et enfin, à travers bien des vi-

cissitudes, s'y perpétuer, comme font les Druzes et les Motouâlis.

Ces Druzes, avec leur esprit exclusif, mystérieux, avec leur caractère presque hostile aux étrangers, offrent une analogie singulière avec l'ancien peuple juif; je dis plus, ils en sont la vivante image : leur manière d'être m'explique tout ce qu'il a pu être au sens moral, religieux, politique et militaire : les intrigues de leur petit gouvernement oligarchique, les manœuvres secrètes de leur corporation religieuse, appelée les *Okkâls* (*Spirituels*), me donnent la clef de celles qui ont dû exister chez les Hébreux au temps des juges et même de la monarchie : par exemple, l'anecdote de Samuël, le récit de son élévation, de sa haute influence, puis l'obligation où il fut de se substituer un roi, de le consacrer, enfin le caprice qu'il eut de le changer pour lui en substituer un autre plus à son gré, tout cela m'avait dès long-temps donné le soupçon d'un jeu de causes naturelles, différent de celui que présente le narrateur; j'avais soupçonné des passions humaines et même sacerdotales là où l'historiographe nous présente des volontés mobiles, irascibles, vindicatives dans la Divinité.

En relisant ici ma Bible à mes heures de loi-

sir et de repos, j'ai été frappé de voir mon soupçon se convertir en parfaite évidence; je me suis amusé à faire à ce sujet un travail nouveau, en appliquant au fond du récit les règles de notre critique historique moderne, et les calculs de probabilité raisonnables déduits des mœurs du temps, du caractère des témoins, des intérêts apparens ou cachés du narrateur; il en est résulté un tableau piquant de naïveté et de vraisemblance. Je l'ai communiqué à un Européen qui voyage ici, et qui se trouve être versé dans la langue hébraïque (il m'assure que, pour qui sait bien l'arabe, cette langue est une bagatelle) : mon travail a tellement excité son intérêt, qu'il l'a enrichi de notes précieuses en ce qu'elles redressent en plusieurs endroits des fautes et des contre-sens de nos traductions grecques et latines, que d'ailleurs il accuse d'inexactitude habituelle; il n'a pas meilleure opinion de notre traduction anglaise, et il ne conçoit pas comment les sociétés *bibliques*, avant de la tant prôner et propager, ne l'ont pas refaite meilleure. C'est leur affaire; la mienne aujourd'hui est de vous donner un témoignage de mon constant souvenir; quand vous lirez le fragment que je vous envoie, j'espère que vous ne jugerez point l'ouvrage d'un simple *mar-*

*chand* avec la sévérité due à un lettré de profession; et que votre amitié recevra avec indulgence l'offrande que la mienne se plaît à lui adresser avec sincérité.

## § II.

HISTOIRE DE SAMUEL, CALCULÉE SUR LES MOEURS DU TEMPS ET SUR LES PROBABILITÉS NATURELLES.—DISPOSITIONS MORALES ET POLITIQUES DES HÉBREUX AU TEMPS DE SAMUEL.

Pour bien entendre le drame historique dans lequel Samuël parvient d'un grade très-subalterne à être le premier personnage, il est nécessaire de connaître l'état des choses et des esprits à son époque; et cela ne s'entend bien qu'en faisant connaître les antécédens dont cet état ne fut que la conséquence.

Après que les Hébreux se furent emparés de cette portion de la Phénicie qui est entre le Jourdain et la mer, exception faite d'une lisière littorale qui leur résista, ils éprouvèrent dans leur manière d'être un changement qui mérite d'être remarqué. Pendant leur long séjour dans le désert, Moïse les avait constitués en un régime à la fois militaire et sacerdotal; le sacerdotal

n'a pas besoin d'être expliqué; le militaire se prouve par les règlemens que Moïse fit pour la distribution intérieure du camp, par les manœuvres de marches, de campement et de décampement, enfin par les stratagèmes que l'on voit employés à passer le Jourdain, à renverser les murs de Jéricho, et qui indiquent des études militaires dont on n'a pas jugé à propos de faire mention. Les Hébreux une fois établis dans le pays qu'ils venaient de conquérir, n'eurent plus le même besoin d'organisation militaire.

Dans les plaines du désert, ils étaient un corps d'armée sans cesse en mouvement, parce que vivant pasteurs, il fallait chaque jour changer de pâturages : dans les montagnes de Phénicie et de Judée, ils furent tout à coup cultivateurs fixés chacun sur la portion de terrain qui leur échut en lot de butin et dont ils devinrent propriétaires; ce fut un peuple de paysans laboureurs. Dans le désert, il était facile de mouvoir, de conduire une troupe errante : dans le pays cultivable et cultivé, chaque tribu, chaque famille attachée au sol qui la fit vivre, ne fut plus disponible et maniable : chacun eut des occupations qu'il ne put aisément quitter. La masse nationale était divisée en douze tribus distinctes; chaque tribu devint un petit peuple aspi-

rant à l'égalité, presque à l'indépendance : dans chaque tribu, toute famille puissante par le nombre de ses membres, eut encore de cet esprit égoïste qui tend à s'isoler : le gouvernement ne dut plus être que fédératif, et ce cas n'avait point été prévu par le législateur ; aucun rapport de subordination n'avait été établi pour mouvoir au besoin les parties du corps politique ; on s'en aperçoit sitôt après la mort du général *Josué* et de cette *génération* de *vieillards* qui avait été son état-major. L'on voit de suite naître une véritable anarchie, comme dans notre Amérique à la dissolution de notre armée sous *Washington ;* les petits peuples environnans en profitent pour attaquer chacun la tribu qui leur est voisine : les Ammonites, les Moabites vexent, soumettent au tribut celles qui sont à l'est du Jourdain; les Philistins en font autant à celles qui leur sont contiguës : rarement les servitudes furent générales, et voilà pourquoi l'histoire des Juges n'a point d'unité de chronologie.

En cet état de choses, la nation hébraïque eût été dissoute, si elle n'avait pas eu son lien d'unité dans le système sacerdotal comme dans la bizarre et indélébile *cocarde* (*a*) que lui avait imprimée Moïse. Les devoirs du culte rappe-

(*a*) La circoncision.

lèrent sans cesse tous les individus au point central de l'arche, dont le grand-prêtre était le gardien, dont tous les mâles de la tribu de Lévi étaient la milice; mais ce grand-prêtre et cette milice n'avaient d'armes que les prières et un certain pouvoir surnaturel de faire des miracles dont l'efficacité n'apparaissait pas toujours au besoin.

En lisant toute l'histoire des Juges, on ne voit pas qu'aucun grand-prêtre ait délivré la nation d'aucune servitude par aucun moyen divin ni humain : ces servitudes ne furent repoussées et dissoutes que par l'insurrection d'individus courageux, qui, irrités des vexations des *incirconcis*, appelèrent la nation aux armes, et qui, pour prix de leur audace et de leurs succès militaires, étant regardés comme des envoyés de Dieu, s'investirent eux-mêmes ou furent investis par l'opinion publique, sous le nom de *Sufetes* (*a*) (*Juges*), d'un pouvoir suprême qui ne fut temporaire que faute d'héritiers de leurs talens; alors l'autorité du grand-prêtre était comme suspendue et limitée aux

(*a*) C'était aussi le nom des deux *consuls* de Kartage, dont le peuple, né phénicien, parlait un langage tout-à-fait analogue à l'hébreu.

fonctions de chef des sacrifices et d'interprète des oracles. Cet état de choses ressemblait à celui du Japon et de bien d'autres pays, où le pouvoir est partagé en deux branches ayant pour chefs l'une le *Coubo* ou chef laïque, et l'autre le *Daïri*, ou chef ecclésiastique.

Tant que vivaient les Juges, le peuple hébreu jouissait de la paix et de l'indépendance : étaient-ils morts, l'anarchie ne tardait pas à renaître et à ramener une servitude. L'expérience et l'observation de ces alternatives ne purent manquer de faire naître, et de répandre dans les esprits l'opinion que, pour obtenir un état durable et solide, il eût fallu avoir un juge, un chef militaire permanent. On sent que les grands-prêtres, appelés par la simple naissance et le droit héréditaire au pouvoir suprême, n'y apportaient pas également la capacité requise : on sent qu'eux et toute la caste sacerdotale, nourris aux frais de la nation, dans une oisive abondance, vivaient presque nécessairement dans une mollesse et un relâchement de mœurs qui devaient diminuer leurs facultés morales, et par suite leur crédit et leur considération. Le peuple dut remarquer que les étrangers qui le subjuguaient, avaient toujours des *rois* combattant à la tête de leurs

armées; il dut attribuer leurs succès à ce régime qui effectivement en fut une cause; par une conséquence naturelle, il dut concevoir l'idée et former le vœu d'avoir aussi des rois. Un obstacle à ce vœu se trouvait dans l'habitude de la *théocratie*, c'est-à-dire dans le respect rendu aux *prêtres* sous le manteau de Dieu, et dans l'intérêt qu'avaient ces prêtres de maintenir un respect qui était la base de leur autorité et de leur abondance.

A l'époque dont nous parlons, le siége était occupé par le grand-prêtre Héli, qui avait l'espoir de le transmettre à ses enfans; mais un concours de circonstances singulières, où la superstition vit le doigt de Dieu, introduisit dans sa maison et dans le parvis du tabernacle, un enfant étranger, une espèce d'orphelin qui, par son initiation aux mystères de l'art et par la force personnelle de son caractère, parvint à être plus que son successeur, puisqu'il parvint à cumuler les deux puissances. Cet enfant fut *Samuël:* pour tracer son histoire, je vais rentrer dans la narration du texte même., en l'abrégeant quelquefois, mais en conservant le plus que je pourrai son coloris et son instructive naïveté.

## § III.

ENFANCE DE SAMUEL, CIRCONSTANCES DE SON ÉDUCATION; SON CARACTÈRE EN DEVIENT LE RÉSULTAT.

« (*a*) Un homme des montagnes d'Éphraïm
» avait deux femmes. Une d'elles nommée
» *Hannah* était stérile ; sa compagne l'insul-
» tait et la tourmentait à ce sujet (la stérilité
» a de tout temps été une honte chez les peu-
» ples arabes). Chaque année le mari condui-
» sait sa famille à *Shiloh*, où était la maison
» de *Dieu:* il y offrait des victimes et ne don-
» nait qu'une seule portion à sa femme stérile,
» tandis que l'autre était fière d'en avoir plu-
» sieurs. *Hannah* pleurait et ne mangeait
» point; dans l'un de ces jours de sacrifice,
» elle se rendit à la porte de la maison de Dieu;
» le grand-prêtre (*b*) *Héli* était assis à cette
» porte sur son siége de juge : elle s'y livra à
» la prière avec tant d'effusion, qu'Héli la crut
» ivre; il la réprimanda et lui ordonna de se
» retirer. Elle, s'excusant, lui exposa son cha-

(*a*) *Samuël* ou *Rois*, liv. 1, chap. 1.

(*b*) Ce nom est le même que l'arabe *Ali*, lettre pour lettre. Le latin a introduit l'*h* pour exprimer l'*aïn*.

» grin, lui dit qu'elle demandait à Dieu un
» enfant mâle, et qu'elle faisait vœu de le lui
» consacrer pour la vie : jamais le rasoir ne
» passera sur sa tête (c'etait le signe de ce
» dévouement). Allez en paix, répondit Héli,
» Dieu vous donnera un enfant : en effet, de
» retour chez elle et devenue calme et conten-
» te, elle conçut peu après et elle eut un en-
» fant mâle qu'elle nomma Samuël. »

Telle est la substance du premier chapitre dont les détails sont de nature à faire supposer que quelqu'un aurait tenu procès-verbal de la conversation d'*Héli* et d'*Hannah;* je reviendrai ailleurs sur ce sujet.

On sent que, dans le petit bourg, dans le village où vivait cette famille, les querelles de ménage, causées par sa stérilité, avaient fait bruit : le vœu ne put manquer d'y être également divulgué, ni son succès d'y causer une vive sensation. Ce peuple qui voyait le doigt de Dieu en tout, qui, selon notre historien, disait : *Dieu a clos les entrailles d'Hannah,* n'a pas manqué de dire que *Dieu lui avait donné* cet enfant par un don spécial. Cet enfant consacré devint l'objet de la curiosité et de l'attention publiques. —Suivons son histoire :

« Lorsque le temps de sevrer Samuël fut » venu ( ceci dans les mœurs du pays com- » porte au moins deux ans ), *Hannah* fut le » présenter au grand-prêtre à *Shiloh*, en y » joignant une offrande de trois veaux, de trois » mesures de farine et d'une amphore de vin. » Héli accepta l'enfant, qui de ce moment » fut élevé sous sa surveillance. »

Ici, le narrateur nous dit qu'*Hannah* composa elle-même un cantique qui remplit les dix premiers versets du chapitre second. La femme d'un cultivateur aisé, même riche si l'on veut, mais enfin la femme d'un homme de campagne, une paysanne peut-elle avoir composé un morceau qui a les formes poétiques? cela n'est pas probable. Ce cantique a dû être fait par quelque lévite du temps, et même après coup par l'écrivain de cette histoire. Cette licence nous avertit de l'intérêt personnel et même de la partialité que nous devons trouver en tout ce récit.

La situation domestique de Samuël dans la maison d'Héli mérite une attention particulière à raison de l'influence qu'ont dû exercer sur son caractère toutes les circonstances de son éducation : cet enfant est comme orphelin dans une famille étrangère ; cette famille

est composée d'une ou plusieurs femmes d'Héli déja âgé, puisque ses deux fils *Ophni* et *Phinées* étaient sacrificateurs en exercice; ses deux fils déjà mariés ont aussi des enfans sur qui doit se porter la tendresse de toute la maison. Selon les mœurs du pays et du temps, ces divers personnages ont dû vivre réunis; naturellement Samuël n'a dû recevoir que des soins de charité, et il a pu être exposé à des jalousies. Son caractère a dû se concentrer, le porter à se suffire à lui-même, à ne s'épancher, à ne se confier à personne; il a eu le temps de penser et de méditer. L'âge est venu développer en lui cette double faculté; il a dû devenir observateur de tout ce qui se passait autour de lui, et il a pu tout voir, parce qu'il a vécu sous la protection du grand-prêtre, dans une intimité de famille et dans un service d'autel et de temple, qui l'ont initié à tous les secrets.

Vers quinze ou seize ans, ce service du *temple* (*a*) l'a mis en rapport avec tous les fonc-

(*a*) Le texte emploie ce mot, quoiqu'il n'y eût point encore de *temple* comme celui de Salomon : c'était ou ce dut être un bâtiment provisoire, assez simple, comme le furent les premiers temples chez les anciens.

tionnaires, avec tous les lévites qui y étaient employés : *Shiloh*, situé en pays montueux et de difficile accès, pour cause de sûreté, n'était pas une ville, mais un village dont la population dut se composer uniquement de prêtres et de lévites. C'est un état de choses que l'on retrouve chez tous les anciens où les siéges d'oracles, les foyers de culte étaient tenus à distance des regards profanes et de l'inspection populaire; dans tout village, on sait combien il y a de caquet, de petites passions, d'inimitiés, de jalousies ; dans un village de prêtres, qui, quoique mariés, ne participaient pas moins au caractère des moines, on sent que si les formes furent plus graves, le fond ne fut guère moins agité par des tracasseries de tout genre. Dans le cas dont je traite, des circonstances particulières durent y fournir un puissant aliment.

Le grand-prêtre Héli devenait vieux ; on calculait son successeur : ses deux fils *Ophni* et *Phinées* avaient aigri les esprits par un genre de vexation qui mérite d'être textuellement cité :

« Or, les fils d'Héli étaient des hommes de
» vice et de débauche qui ne connaissaient ni
» Dieu, ni le devoir du prêtre envers le peu-

» ple. — Lorsqu'un Hébreu offrait un sacri-
» fice, le serviteur de l'un d'eux venait à l'en-
» droit où l'on faisait cuire la chair (de la
» victime); il plongeait une grande four-
» chette à trois dents, soit dans la chaudière,
» soit dans la marmite, et tout ce qu'il en pou-
» vait retirer du coup, il l'emportait pour le
» prêtre; (de même) avant que l'on fît gril-
» ler les graisses, il disait : Donnez-moi de la
» chair pour le prêtre, il n'en veut point de
« cuite, il la veut crue. L'homme répondait :
» Laissez-la-moi griller selon l'usage, et vous
» en prendrez ce que vous voudrez. — Non,
» disait le serviteur, donnez-la-moi de suite,
» ou je la prendrai de force; et l'on traitait
» ainsi tous ceux qui venaient à *Shiloh*. »

## § IV.

### CARACTÈRE ESSENTIEL DU PRÊTRE EN TOUT PAYS; ORIGINE ET MOTIFS DES CORPORATIONS SACERDOTALES CHEZ TOUTE NATION.

Ce récit naïf présente divers sujets d'instruction : d'abord il peint la simplicité ou pour mieux dire la grossièreté des mœurs du temps, très-analogues au siècle d'Homère; j'ai dit que

ce peuple hébreu n'était composé que d'hommes rustiques vivant sur de petites propriétés qu'ils cultivaient de leurs mains, comme font aujourd'hui les Druzes. La seule classe un peu bourgeoise, un peu moins ignorante, était la tribu des lévites, c'est-à-dire des prêtres qui vivaient oiseux, entretenus par les offrandes volontaires ou forcées de la nation : cette classe avait plutôt le temps que les moyens d'occuper son esprit. Cet esprit se montre ici dans le ton et le style du narrateur qui, par son instruction en *devoirs de prêtre*, s'annonce pour un homme du métier. On peut comparer ce lévite aux moines du huitième et du neuvième siècles écrivant leurs dévotes chroniques sous les auspices de la superstition et de la crédulité. Dans ce même récit, on voit le caractère essentiel du prêtre, dont le premier et constant objet d'attention est cette *marmite* ou *chaudière* sur laquelle se fonde son existence, et cela nous révèle les motifs de tout ce régime de victimes et de sacrifices qui joue un si grand rôle chez les peuples anciens.

Jusqu'ici je n'avais pu concevoir le mérite et la convenance d'avoir converti les cours et les parvis des temples en *boucheries* journalières, en *vivanderies* permanentes; je ne con-

ciliais pas l'idée du hideux spectacle de ces égorgemens d'animaux sensibles, de ce versement de flots de sang, de ce nettoiement d'entrailles, avec les idées que nous nous faisons de la majesté, de la bonté divines qui repoussent si loin les besoins grossiers que supposent ces pratiques. En réfléchissant à ce qui se passe ici, je vois maintenant la solution très-naturelle de l'énigme; je vois que dans leur état primitif, les anciens peuples ont été comme sont encore les Tartares d'Asie et leurs frères nos sauvages d'Amérique, des hommes féroces luttant incessamment contre des dangers, contre des besoins dont la violence exaltait tous les sentimens; des hommes habitués à verser le sang à raison de la chasse sur qui se fondait leur subsistance: dans cet état, les premières idées qu'ils se sont faites, les seules qu'ils aient pu se faire de la Divinité, ont été de se la représenter comme un être plus puissant qu'eux, mais raisonnant et sentant comme eux, ayant leurs passions et leur caractère: l'histoire entière dépose de la vérité de ce fait.

Par suite de ce raisonnement, ces sauvages crurent que tout fâcheux accident, tout mal qui leur arrivait, avait pour cause intime la haine, le ressentiment, l'envie de quelque agent caché,

de quelque pouvoir secret irascible, vindicatif comme eux-mêmes et conséquemment susceptible comme eux d'être apaisé par des prières et par des dons. De cette idée naquirent ces habitudes spontanées d'offrandes religieuses dont la pratique se montre chez presque tous les sauvages anciens et modernes; mais parce qu'en tout temps, en toute société, il naît ou il se forme des individus plus subtils, plus *madrés* que la multitude, il se sera de bonne heure trouvé quelque vieux sauvage qui, ne partageant point cette croyance ou s'en étant désabusé, aura conçu l'idée de la tourner à son profit, et aura supposé avoir des moyens secrets, des recettes particulières pour calmer la colère des *dieux*, des génies ou *esprits*, et pour se les rendre propices : l'ignorance vulgaire, toujours crédule, surtout lorsqu'elle est mue de crainte ou de désir, sera adressée à ce mortel favorisé, et voilà un *médiateur* constitué entre l'homme et la Divinité : voilà un voyant, un jongleur, un prêtre comme en ont tous les Tartares, comme en ont la plupart de nos sauvages et des peuples nègres : ces *jongleurs* auront trouvé commode de vivre ainsi aux dépens d'autrui, et ils auront cultivé et perfectionné leur art de faire des illusions, des tromperies : la *fantas-*

*magorie sacerdotale* sera née. Aujourd'hui que ses moyens physiques nous sont connus, nous apercevons ses artifices dans les prodiges des anciens oracles, dans les miracles de l'ancienne magie.

A l'époque où le métier devint avantageux, il se fit des associations d'adeptes, et le régime de ces associations devint la base du sacerdoce : or, comme ces corporations de *devins*, de *voyans*, d'*interprètes* et de *ministres* des dieux employaient tout leur temps à leurs fonctions publiques, à leurs pratiques secrètes, il fut nécessaire que leur subsistance journalière et annuelle fût organisée en système régulier; alors le régime jusque-là casuel des offrandes et des sacrifices volontaires fut constitué en tribut obligatoire par *conscience*, régulier par *législation;* le peuple amena au pied des autels, au parvis des temples l'élite de ses brebis, de ses agneaux, même de ses bœufs et de ses veaux ; il apporta de la farine, du vin, de l'huile : la corporation sacerdotale eut des rentes, la nation eut des cérémonies, des prières, et tout le monde fut content. Le reste n'a pas besoin d'explication : (*a*) seule-

(*a*) Beaucoup d'ouvrages critiques et philosophiques ont été composés sur l'origine, le droit, le mérite ou

ment je remarque que la division des animaux en purs et impurs paraît dériver de leur *bonté* comme *mangeables*, ou de leur *inconvenance* comme nuisibles ou désagréables à manger : voilà pourquoi le bouc puant était jeté dans le désert ; pourquoi le vieux belier coriace et *suiveux* était brûlé *sans reste ;* pourquoi le porc ladre et donnant la gale était *honni ;* mais c'est assez parler de la cuisine des prêtres de *Shiloh*, suivons leur histoire.

## § V.

### MANŒUVRES SECRÈTES EN FAVEUR DE SAMUEL. — QUEL A PU EN ÊTRE L'AUTEUR ?

« Or Héli était très-vieux ; il apprit ce que » faisaient ses fils ; il leur en fit des reproches, » mais ils ne l'écoutèrent point , *parce que* » *Dieu voulait les tuer.* »

l'abus de la royauté ; sur les vexations, les vices, les scandales des rois : n'est-il pas singulier que l'on en ait si peu composé de tels sur l'origine, le droit, l'abus de la prêtrise, sur les vices, les scandales des prêtres ? Pourquoi cela, quand le sujet est si riche ? — Parce qu'en tout pays, la plupart des écrivains ont été de la caste des prêtres.

Quelle pensée scélérate et perverse ! *endurcir les gens pour les tuer!* mais à qui Dieu a-t-il dit sa pensée ? si c'est à l'homme seulement, si c'est au prêtre qui nous la répète, n'avons-nous pas droit de l'attribuer à ce porteur de parole lui-même, à ce soi-disant interprète? Il est clair que ceci ne vient point de Dieu, mais d'une *bouche juive*, d'un *cœur hébreu fanatique* et *féroce*, plein des passions et des préjugés qu'il place dans son idole. — Revenons à Samuël.

« Il s'avançait (en années), et croissait, » dit le texte, et il était agréable à Dieu et aux » hommes. »

Ici, toutes les traductions commettent une erreur ; elles qualifient Samuël d'*enfant ;* ce n'est pas là le sens du mot hébreu *nar;* il signifie jeune homme adolescent, et il peut s'appliquer jusqu'à l'âge de vingt à vingt-cinq ans ; la preuve en est que le texte l'applique à l'écuyer qui accompagne Jonathas dans un coup de main militaire des plus audacieux ; à David quand il est présenté à Saül comme un sujet déjà fort et propre à la guerre ; aux serviteurs des prêtres qui parlent de prendre la chair par violence : toutes ces applications nécessitent un âge de vingt ans au moins.

Samuël n'a pu en avoir moins à l'époque dont nous parlons, et il a pu en avoir jusqu'à vingt-quatre, comme il résulte du calcul de sa vie; car, sous peu, nous allons voir périr Héli très-vieux : vingt ans et sept mois après, Samuël va commencer sa propre judicature jusqu'à ce qu'il devienne assez vieux pour vouloir se substituer ses enfans, et il vivra encore environ *dix-huit ans* sous Saül : enfin il mourut très-âgé. Supposons-lui *vingt-ans* d'administration, plus ces *dix-huit ans*, plus les vingt entre son avénement et la mort d'Héli, voilà cinquante-huit ans; l'on ne peut lui donner moins de vingt à vingt-deux ans à la mort d'Héli, pour faire soixante-dix-huit ou quatre-vingts ans qu'exige sa vie.

A cet âge de *vingt-deux ans* il a été déjà capable de beaucoup de calculs et de raisonnemens; il a été nourri de tous les discours, de toutes les plaintes, de toutes les intrigues, de tous les projets du cercle sacerdotal dans lequel il vivait : il a entendu les vœux souvent formés de voir exclure les enfans d'Héli; de voir apparaître un de ces *hommes de Dieu* envoyés de temps à autre pour sauver le peuple d'Israël; il a su ce qu'il fallait pour être *un homme de Dieu*, pourquoi ne se serait-il pas

lui-même trouvé propre à jouer ce rôle? La suite du récit va nous éclaircir cette question.

Sur ces entrefaites arrive un incident singulier; « un *homme de Dieu* (*a*) vient trouver
» Héli; il lui reproche au nom de *Jehovah* ou
» *Jehwh* les prévarications de ses enfans : il
» lui annonce qu'ils ne lui succéderont point,
» et que *Jehwh* s'est choisi un autre prêtre
» fidèle. Je couperai, dit Dieu, ton bras (c'est-
» à-dire ton pouvoir) et le bras de ta maison,
» en sorte qu'elle n'aura point de vieillards.
» Le signe que j'en donnerai sera que tes deux
» enfans Ophni et Phinées *mourront en un*
» *même jour;* et je me susciterai un prêtre se-
» lon mon cœur et mon esprit pour gouverner
» pendant toute sa vie. Les gens de ta maison
» viendront se courber devant lui, et lui of-
» frir une petite pièce d'argent en le priant de
» les admettre au service du temple. »

Que de choses à noter dans ce récit! D'abord voici un tête-à-tête divulgué; par qui? Héli ne s'en sera pas vanté : c'est donc l'*homme de Dieu* qui l'a ébruité. Quel intérêt a-t-il eu de préparer les esprits à un changement désiré de plusieurs, même du plus grand nombre? En sa qualité de prophète et de *prédiseur*, cet *homme*

(*a*) *Voyez* la note à la fin, n° 1er.

*de Dieu* a dû connaître le successeur annoncé, déja présumé; n'agirait-il pas déjà de concert avec lui? Sa prédiction va se trouver faite en faveur de Samuël. — Samuël ne jouerait-il pas un rôle en cette affaire? L'axiome de droit dit: *Celui-là a fait qui a eu intérêt de faire;* ici ne serait-ce pas *Samuël* même? Notez qu'Héli était aveugle, et qu'on a pu lui parler sans qu'il ait reconnu la personne. Il y a ici manœuvre de fourberie; Samuël n'est pas atteint, mais il est prévenu. Quant à la prédiction de la mort des deux fils d'Héli en un même jour, on sent combien il a été facile à l'écrivain ou au copiste de l'interpoler après coup: où est le procès verbal primitif? Suivons le récit.

« Chap. 3. Or Samuël servait Dieu près
» d'Héli (il faisait le service du temple), la
» parole de Dieu était rare en ce temps-là; il
» n'apparaissait plus de visions. (*a*) Les yeux
» d'Héli s'étaient obscurcis, il ne voyait plus;
» et il arriva (une nuit) qu'Héli était couché
» en son lieu; la lampe n'était pas éteinte et

(*a*) Les Hébreux s'étaient éclairés par quelques progrès de civilisation. — *Voyez* une note relative, à la fin de cette histoire.

» Samuël était aussi couché dans le temple du
» (dieu) *Jehwh*, où est l'arche sainte; et Dieu
» appela Samuël lequel courut vers Héli et lui
» dit : Me voilà ; tu m'as appelé. — Non, dit
» Héli, je ne t'ai point appelé, retourne et
» dors. Une seconde fois Jehwh appela Sa-
» muël, et Samuël courut vers Héli qui dit
» encore : Je ne t'ai point appelé; retourne et
» dors. Or Samuël ne connaissait point encore
» la parole de Dieu. Appelé une troisième fois,
» il courut encore vers Héli qui comprit alors
» que c'était Dieu qui l'appelait. Retourne,
» dit-il; si l'on t'appelle de nouveau, réponds:
» Parle, *Jehwh*, ton serviteur écoute. Samuël
» retourna se coucher et (le dieu) Jehwh vint
» se poser debout et il lui cria deux fois, Sa-
» muël ; et Samuël répondit : Parle, ton ser-
» viteur écoute. » (*Voyez* la note n° 2.)

Pour abréger ce récit, il suffit de dire que le dieu Jehwh répéta en substance ce que l'homme de Dieu avait déjà dit à Héli, savoir : qu'à raison des prévarications de ses enfans et de sa faiblesse à ne pas les réprimer, il avait supplanté sa maison et qu'il lui substituerait un étranger dans le pouvoir suprême. Le lendemain matin, Samuël resta silencieux sur la chose, mais Héli le força de tout lui réciter.

Après l'avoir entendu, le vieillard se contenta de dire; « Il est *Jehwh* (le maître), il fera ce » qui sera bon à ses yeux. »

Maintenant, pour apprécier cette histoire, je ne veux point raisonner sur le fond du fait. Dieu, venir dans une chambre, se poser debout à distance d'un lit, parler comme une personne de chair et d'os; que pourrais-je dire à qui croirait un tel conte? Je ne m'occupe que de la conduite et du caractère de Samuël; et d'abord, je demande qui a vu, qui a entendu tout ceci et surtout qui l'a raconté, qui l'a ébruité et rendu public? Ce n'est pas Héli; ce ne peut être que Samuël seul, qui est ici acteur, témoin, narrateur; lui seul a eu intérêt de faire, intérêt de raconter: sans lui, qui eût pu spécifier tous les menus détails de cette aventure? (*a*) Il est évident que nous avons ici une scène de fantasmagorie du genre de celles qui ont eu lieu chez tous les peuples anciens, dans les sanctuaires des temples et pour l'émission

(*a*) L'auteur des *Paralipomènes* (présumé être le prêtre Ezdras) nous dit positivement, liv. 1, chap. 29, v. 29 : « Toutes les actions du roi David, tant les premières que les dernières, sont écrites dans le livre du » prophète *Samuël*, dans celui du prophète *Nathan* » et dans celui du prophète *Gad.* »

des oracles. Le jeune adepte y a été encouragé par la caducité, par la faiblesse physique et morale du grand-prêtre Héli ; peut-être par l'instigation de quelques personnages cachés sous la toile, ayant des intérêts, des passions que nous ne pouvons plus juger ; néanmoins le plus probable est que Samuël ne s'est lié à personne, et ce que par la suite nous verrons de sa profonde dissimulation fixe la balance de ce côté.

La divulgation n'a pas été difficile ; il aura suffi de quelques confidences à un serviteur, à un ami dévoué ; à une vieille ou à une jeune prêtresse pour que l'apparition de Dieu, pour que son oracle venu de l'arche sainte se soit répandu en acquérant de bouche en bouche une mystérieuse intensité de certitude et de croyance.

« Or Samuël grandit, ajoute le texte, et Dieu » fut avec lui, et aucune de ses paroles ne » tomba par terre ; et tout Israël connut qu'il » était devenu prophète de Dieu ; et dieu con- » tinua d'apparaître dans Shiloh. »

Sur ce mot, *prophète*, j'observe que le narrateur nous dira bientôt qu'à cette époque le terme hébreu *nabia*, employé ici, n'était point connu ; que l'on ne se servait que du mot *râh* qui signifie *voyant*. Nous avons donc ici un

écrivain posthume qui a rédigé à son gré les mémoires que Samuël ou autres contemporains avaient composés au leur. Il lui a plu d'établir en fait positif *la croyance de tout Israël* en ce conte; mais il est seul déposant, il n'est pas même témoin. Si nous avions de ce temps-là des mémoires de plusieurs mains, nous aurions matière à juger raisonnablement : déjà nous en avons le moyen dans le verset où il nous dit que *depuis du temps la parole de Dieu était devenue rare* et qu'il n'apparaissait plus de visions : pourquoi cela? parce qu'il y avait des incrédules; parce qu'il était arrivé des scandales, de faux oracles, des divulgations de supercheries sacerdotales qui avaient éveillé le bon sens de la classe riche ou aisée du peuple. L'aveugle et fanatique croyance était restée, comme il arrive toujours, dans la multitude ; ce fut sur elle que Samuël compta, et nous verrons lors de l'installation de Saül, qu'il eut toujours contre lui un parti de *non croyans* assez puissant pour l'obliger à beaucoup de ménagemens, pour l'obliger même à se démettre.

## § VI.

NOUVELLE SERVITUDE DES HÉBREUX.—SAMUEL DANS SA RETRAITE PRÉPARE LEUR INSURRECTION ET DEVIENT SUFÈTE OU JUGE.—SUPERSTITION DU TEMPS.

A l'époque où nous sommes, c'est-à-dire après sa vision, voilà Samuël candidat sur le trottoir de la puissance; le peuple s'occupe de lui : on attend les événemens : Heli tout vieux peut mourir à chaque instant; le temps s'écoule; supposons un ou au plus deux ans, Samuël a eu vingt-deux ans, ou au plus vingt-quatre; une guerre survient, les Philistins, par motif quelconque, la déclarent : les Hébreux s'assemblent; une bataille se livre au lieu nommé *Aphek;* ils sont battus; leurs dévots imaginent d'amener l'arche dans le camp, afin que Dieu *Jehwh* pulvérise les Philistins; ceux-ci d'abord effrayés reprennent courage : ils taillent en pièces les Hébreux, ils s'emparent de l'arche, l'emmènent dans leur pays et soumettent tout Israël au tribut. Dans cette bataille, les deux fils d'Héli sont tués; le vieillard resté à *Shiloh* apprend sur son haut siége de juge tout ce désastre; frappé de désespoir, il tombe renversé, se

disloque la nuque et reste mort : le siége est vacant, ouvert à Samuël; mais sa fine prudence juge le moment trop orageux : il se retire sans bruit en son pays, espérant avec raison que le peuple malheureux, vexé par l'ennemi, ne sera que mieux disposé à recevoir un libérateur quand il sera temps. Ce temps fut long; Samuël eut le loisir et la nécessité de préparer de longue main les moyens qui effectivement le ramenèrent sur la scène, comme nous le verrons. Ce qui se passa dans cet intervalle ne lui est pas directement relatif, mais parce qu'il offre une vive image de l'esprit du temps, il mérite de prendre place ici.

L'arche duDieu des Juifs était aux mains profanes des Philistins; il semblerait que ce peuple ennemi eût dû profiter de l'occasion de détruire ce talisman dont il était lui-même épouvanté; mais à cette époque la superstition était commune à tout peuple, et chez tout peuple la corporation des prêtres avait un intérêt commun à l'entretenir, de peur que le mépris d'une idole étrangère n'amenât des guerriers farouches à examiner de plus près l'idole indigène. L'arche est donc respectée; les prêtres philistins la placent dans le temple de leur dieu *Dagon* en la ville d'*Azot*. Le lendemain en se levant, les gens

d'Azot trouvent l'idole de Dagon tombée sur le visage (posture d'adoration) à côté de l'arche; ils relèvent l'idole et la replacent; le lendemain ils la retrouvent tombée encore; mais cette fois ses mains et sa tête, séparées du corps, étaient posées sur le seuil du temple. — On peut juger de la rumeur. D'où vint ce tour d'audace et de fourberie secrète? quelque juif s'était-il introduit dans la ville avec cette ruse, avec cette habileté de filouterie dont les Arabes et les paysans d'Égypte et de Palestine donnent encore de nos jours d'étonnans exemples? Cela serait possible; le fanatisme a pu y conduire; il paraît que le temple n'avait point de sentinelles, que même il était ouvert. La sécurité de la victoire aura banni toute vigilance; d'autre part ne serait-il pas possible que même les prêtres de *Dagon* eussent calculé cette fourberie par le motif que j'ai indiqué ci-dessus? Leur conduite subséquente, tout-à-fait partiale, va rendre cette alternative la plus probable.

Le peuple d'*Azot* n'a point dû croire son Dieu assez impuissant pour se laisser traiter ainsi par une force humaine; il aura dit, « c'est » Dagon lui-même qui explique sa volonté, qui » déclare son respect pour son frère le Dieu des » Juifs; il ne veut point le tenir captif. » L'a-

larme se répand, les *prédiseurs* annoncent quelque calamité, suite de la colère céleste; survient une maladie épidémique d'intestins (notez qu'en ce pays, les hernies et les dyssenteries sont communes), puis une irruption de rats et de mulots destructeurs; les têtes s'échauffent; tout est attribué à la captivité de l'arche; le peuple du lieu demande sa sortie; le peuple d'une autre ville où on la mène, apprenant le motif, en conçoit un surcroît d'alarme, la maladie survient par contagion : la terreur devient générale.

Enfin, après sept mois de déportation, les chefs militaires des Philistins appellent devant eux leurs prêtres et leurs devins; ils leur demandent ce qu'ils doivent faire de l'arche; c'était le cas de la brûler; mais remarquez la réponse des prêtres; ils conseillent non-seulement de la renvoyer, mais encore d'y joindre une offrande expiatoire du péché des guerriers. Ceux-ci (par un cas assez commun), non moins crédules que braves, demandent : Quelle offrande? Les prêtres répondent : « Faites fa-
» briquer cinq anus d'or et cinq rats aussi d'or,
» selon le nombre de vos principautés, pour
» calmer le Dieu des Hébreux. Pourquoi
» avez-vous endurci vos cœurs comme le roi

» d'Égypte? Vous avez été frappés comme lui ; » renvoyez de même l'arche du Dieu des Hé- » breux. »

Ici l'esprit et le système des prêtres sont évidens; ils nourrissent la crédulité publique en faveur de leur pouvoir particulier, aux dépens même des intérêts de leur propre nation; n'ai-je pas eu raison de dire que le tour joué à Dagon est venu de leur main?

La rentrée de l'arche chez les Hébreux est, comme de raison, accompagnée de prodiges; mais leur existence prouverait encore plus le manque de jugement de l'écrivain que la crédulité du peuple. Cet écrivain veut que dans un *seul* village, où la curiosité engagea les paysans à regarder dans l'arche, Dieu ait frappé de mort cinquante mille de ces curieux : dans le style sacerdotal c'est toujours Dieu qui *tue*, qui *extermine;* mais, comme en ce pays-là il n'y a et il n'y eut jamais de village de cinq mille âmes, ni même de trois mille, il est clair qu'on doit supprimer plusieurs zéros et peut-être tous; le but de notre lévite a été d'effrayer le vulgaire et de *tuer* cet esprit de recherche et d'examen qui est l'effroi des imposteurs et des charlatans. L'arche fut déposée au village de *Gabaa* où elle resta *paisible pendant vingt ans*

(*Voy.* le ch. 7. v. 2.). A la mort d'Héli, Samuël en avait vingt-deux à vingt-quatre; il était donc maintenant âgé de quarante-deux à quarante-quatre ans, dans la vigueur de l'esprit et la maturité du jugement.

Comment avait-il passé ce long intervalle? Le livre ne nous le dit pas, parce qu'il n'est habituellement qu'une chronique sèche, un vrai squelette dépouillé de ses ligamens; mais l'issue va nous prouver qu'il n'avait pas perdu son temps. Les circonstances étaient difficiles; les Hébreux, accablés de deux défaites meurtrières, n'avaient plus de force morale ni militaire; l'ennemi, maître du pays, surveillait tous leurs mouvemens; sa jalousie ne leur permettait pas même d'avoir des forgerons, de peur qu'ils ne fissent des armes; sa politique les épuisait par des tributs de toute nature, les divisait par des préférences perfides. Samuël, retiré dans son pays natal où il avait apporté sa réputation de prophète, ne put manquer d'y avoir des envieux, des ennemis. Où est-on prophète moins qu'en son pays? Il fallut calmer les passions domestiques, endormir l'espionnage étranger, dissimuler son crédit, sa capacité, et cependant préparer sous main les moyens de secouer un joug insupportable par une révolte

inattendue qui n'allât pas être un coup manqué.

En effet, au bout des vingt ans cités, cette révolte éclate; tout à coup un cri de guerre appelle, assemble les Hébreux au camp de Maspha. (*a*) Les Philistins arrivent bientôt pour les combattre. A la guerre, un des premiers moyens de succès est dans la confiance de l'homme qui se bat, surtout s'il n'a pas l'habitude et l'art de se battre; ici ce n'étaient que des paysans levés en masse, précisément comme sont encore les Druzes actuels. En de tels hommes la confiance naît de l'idée qu'ils se font de l'habileté de leur chef et de la bonté de leur position; Samuël qui eut le choix de ces deux moyens, eut déjà un grand avantage; le local de *Maspha*, coupé de ravins et de coteaux, au bord d'une plaine, le mit en mesure d'accepter ou de refuser le combat; ainsi posté, on sent qu'il attend le moment favorable. Il connaît l'extrême superstition des deux partis combattans; il lui faut quelques prodiges, quelques présages semblables à ceux de tous les anciens

(*a*) De nos jours, c'est encore le même usage chez les Druzes et leurs voisins du Kasraouan. Des hommes se placent le soir sur les hauteurs, et se transmettent de l'un à l'autre un cri, qui, en moins de deux heures, est répandu dans tout le pays.

peuples; il épie ce qui l'entoure; il aperçoit dans l'atmosphère une indication d'orage; des gens apostés le pressent d'invoquer Dieu en faveur *du peuple chéri ;* il annonce un sacrifice, il immole un agneau; il invoque *Jehwh* à grands cris; les Philistins commencent l'attaque; le tonnerre éclate; les Juifs sont persuadés que Dieu répond à son prêtre; ils chargent avec transport, et l'ennemi est battu. Telle est la substance du chapitre 7, revêtue des probabilités omises par le narrateur. Le succès de cette journée fut tel, que les Philistins vaincus rendirent les bourgs qu'ils avaient depuis long-temps usurpés, et cessèrent de troubler le peuple hébreu qu'ils avaient dominé.

Ici commence la judicature de Samuël, c'est-à-dire l'exercice de ce pouvoir suprême vers lequel il tendait depuis si long-temps. Cette victoire de Maspha l'établit en une position nouvelle et meilleure; mais il ne faut pas s'y tromper : dans un état démocratique comme était celui des Hébreux, chez un peuple de paysans répandus sur un territoire coupé de montagnes, de bois, de ravins, où chaque famille vivait sur sa propriété, où il n'existait ni subordination municipale, ni force militaire organisée, ni même une seule ville ayant une

masse de six mille habitans, on sent que l'exercice du pouvoir était soumis à une opinion morcelée, flottante, susceptible de beaucoup de vicissitudes. La seule superstition était le lien général et commun; mais cette superstition n'est pas toujours un obstacle à la lutte des intérêts et des passions. Dans un tel ordre de choses, on ne peut disconvenir que Samuël n'ait gouverné avec prudence et talent, puisque tout le temps de son administration fut paisible au dedans et au dehors; la preuve de cette paix est que le narrateur passe sans aucun détail à nous dire que Samuël ne cessa plus de juger, et qu'étant devenu vieux, il établit ses enfans juges à côté de lui (pour les préparer à lui succéder). Cette durée non exprimée comporte une vingtaine d'années, ce qui donne un âge de soixante-deux à soixante-quatre ans à Samuël, au moment où, contre son attente, on va le forcer de nommer un roi.

---

## § VII.

LE PEUPLE REJETTE LES ENFANS DE SAMUEL ET LE FORCE DE NOMMER UN ROI. — SAMUEL A EXERCÉ LA PROFESSION DE DEVIN.

Ce contre-temps auquel il paraît que sa divination ne s'était pas attendue, fut causé par la mauvaise conduite de ses enfans, qui, semblables à ceux d'Héli, trouvèrent le secret d'irriter, de scandaliser le peuple par leurs vexations, leurs débauches, leur impiété ; de manière que nous voyons ici ce mécanisme général de l'espèce humaine, qui, sans jamais profiter de l'exemple et de l'expérience, retombe toujours dans le cercle des mêmes habitudes, des mêmes passions. Les pères arrivent au pouvoir par beaucoup de peines et de soins ; les enfans, nés dans l'abondance, se livrent aux écarts et aux habitudes vicieuses qu'engendre la prospérité ; néanmoins, il est à croire que dans cette occasion, le mécontentement de la multitude fut alimenté par l'opposition et la haine secrètes de familles puissantes, peut-être même sacerdotales, choquées d'avoir pour chef et maître un homme de bas étage, un intrus. Il est à remarquer qu'encore aujourd'hui, chez

les Druzes et chez les Arabes, ce préjugé de famille *ancienne*, de famille *riche* et pour ainsi dire *noble*, exerce une grande influence sur l'opinion populaire. Toujours est-il vrai qu'à l'époque dont il s'agit, une sorte de conspiration fut formée, puisque, selon l'historien, une députation des anciens d'Israël vint trouver Samuël à sa résidence paternelle de *Ramatha* pour lui demander un roi, un gouvernement royal constitué comme chez les peuples voisins, dont l'exemple général lui fut allégué.

La réponse qu'il fit à cette députation, les détails de la conduite qu'il tint en cette affaire, décèlent le dépit d'une ambition trompée, d'un orgueil profondément mécontent; il lui fallut plier sous la force, céder à la nécessité; mais nous allons le voir dans l'exécution porter un esprit de ruse, même de perfidie, qui, par son analogie avec ses aventures du temple, ses prétendues visions et révélations nocturnes, met à découvert tout son caractère. On le force de nommer un roi; il pourrait, il devrait par conscience choisir l'homme le plus capable par ses talens, par ses moyens de tout genre, de remplir ce poste éminent; point du tout : un tel homme régnerait par lui-même et ne lui obéirait pas; il lui faut un sujet docile; il le

cherche dans une famille de bas étage, sans crédit, sans entours, ayant à la vérité cet extérieur qui en impose au peuple, mais quant au moral, n'ayant que la dose de sens nécessaire à un cours de choses ordinaires, en sorte qu'un tel homme aura le besoin de recourir souvent à un bienfaiteur qui conservera la haute main. Samuël, en un mot, va chercher un bel homme de guerre qui sera son pouvoir exécutif, son lieutenant, tandis que lui continuera d'être le pouvoir législatif, le régnant. Voilà le secret de toute la conduite que nous allons lui voir tenir dans l'élection de Saül, puis dans la disgrâce de ce roi et dans la substitution de David, laquelle fut un dernier trait de machiavélisme sacerdotal. Écoutons l'historien dont le récit est toujours d'une naïveté instructive et piquante.

« Il y avait dans la tribu de Benjamin un
» homme appelé Kis, grand et fort; son fils,
» nommé Saül, était le plus bel homme des
» enfans d'Israël; sa taille était plus haute de
» toute la tête que celle ordinaire. Il arriva
» que les ânesses de Kis disparurent un jour;
» il dit à son fils de prendre un valet et d'aller
» ensemble à leur recherche. Ils traversèrent
» la montagne d'Éphraïm, puis le canton de

» *Shelshah*, sans rien trouver, puis encore le
» canton de *Salim* et celui de *Iemini;* quand
» ils furent à celui de *Souf*, où vivait Samuël,
» Saül voulut s'en retourner, mais son valet
» lui dit : « Il y a ici dans le bourg un homme
» de Dieu très-respecté; tout ce qu'il dit ar-
» rive : allons le consulter, il nous éclairera.
» Saül répondit : Nous n'avons rien à lui pré-
» senter. (*a*) J'ai sur moi un quart de sicle
» d'argent, reprit le valet, je le donnerai au
» *voyant;* car alors, dit le texte, on appelait
» voyant (râh) ce qui aujourd'hui s'appelle
» prophète (nabiâ). »

Notez bien ces détails; c'est-à-dire qu'en ces temps d'ignorance générale et de crédulité rustique, le peuple hébreu partageait avec les Grecs d'Homère, avec les Romains de Numa, avec tous les peuples de l'antiquité, la ferme croyance aux *devins*, aux *diseurs* d'oracles et

(*a*) L'ancien et indélébile usage de ces pays, l'usage de tous les peuples arabes, est, comme l'on sait, de ne jamais se présenter devant quelqu'un sans lui offrir un cadeau quelconque : ici le quart de *sicle* est connu pour avoir pesé 21 grains d'argent fin, valant un peu moins de 5 sous de France; mais à cette époque, l'argent plus rare pouvait valoir dix fois plus qu'aujourd'hui; ce quart a pu représenter en *denrées* 40 de nos sous.

de bonne aventure, et que Samuël fut un de ces *devins-là*. Nos biblistes s'efforcent vainement d'imaginer des différences entre la divination des Juifs et celle des Païens; (*a*) ce sont des subtilités sans fondement. Les mœurs tant religieuses que civiles furent les mêmes; les livres des Juifs en fournissent la preuve à chaque page, jusque dans le reproche perpétuel d'idolâtrie qui leur est fait par leurs propres écrivains; oui, cette manie de connaître l'avenir, qui est dans le cœur humain, cet art fripon de s'en prévaloir pour se faire des rentes sur la crédulité, sont des maladies épidémiques qui n'ont pas cessé de régner dans toute l'antiquité. Voyez le tableau que Cicéron en trace dans son curieux livre de la *Divination*; voyez comment, sous le nom d'*Atticus*, il nous dépeint, non le bas peuple seulement, mais les gouvernans, les philosophes entêtés de cette croyance, et la soutenant d'un appareil d'argumens qui ébranlerait encore aujourd'hui bien des gens qui s'en moquent; et comment cette croyance n'eût-elle pas dominé dans les temps passés, lorsque de nos jours, au milieu de nos sciences et des nombreuses classes d'hommes éclairés qui résultent du mo-

(*a*) Païens, *pagani*, gens de village, paysans.

derne système social, elle n'est pas éteinte et se retrouve encore dans les campagnes de l'Italie, de la Suisse, de la France même où l'on consulte le *sorcier ;* lorsque les villes sont remplies de tireurs de cartes, et qu'au sein même des capitales il n'a cessé d'exister des devins et des devineresses, des *voyans* mâles et femelles, consultés par les bourgeois comme par les artisans, par les riches comme par les pauvres, par les gens d'église même comme par les laïques. (*a*).

Il ne faut donc pas s'étonner que chez les montagnards juifs cette croyance ait été générale, habituelle et même autorisée ; car on voit leur roi Saül consulter une femme devineresse, une vraie pythie delphique (chap. 28), pour lui faire apparaître Samuël. Du temps de Jérémie, le roi Josias et les prêtres vont consulter la devineresse *Holdah.* Ce serait un utile et curieux travail en ce temps-ci de traiter de nouveau et à fond le sujet des devins, des oracles, des revenans, des esprits aériens, sujet que dans le siècle dernier des savans tels que le hollandais Van-Dale et le français Fon-

(*a*) Et les illuminés de l'Allemagne et du Nord, l'auteur les oublie-t-il ? *Voyez* la note n° 3, à la fin de cette histoire.

tenelle (*a*) n'ont pu qu'effleurer ; il en résulterait sur les procédés des anciens serviteurs et agens des temples, sur le système de fourberie généralement adopté par les ministres des cultes de toute secte, un jour de reflet dont le siècle présent, malgré son orgueil, éprouve encore le besoin. Mais je ne veux pas perdre de vue mon sujet ; je reviens à Saül et à son valet, en chemin pour consulter le *voyant.*

« Ils montent vers le bourg ; ils rencontrent » des femmes et des filles qui venaient à la » fontaine chercher de l'eau ; ils leur disent : » Le voyant est-il ici ? Elles répondent : Il y est » venu, parce qu'il fait aujourd'hui un sacri- » fice sur le haut lieu ; en vous pressant, vous » le trouverez avant qu'il y arrive pour man- » ger, car il a invité du monde. Ils entrent, et » bientôt ils trouvent Samuël qui venait en » face d'eux, s'acheminant vers le haut lieu. » Or Dieu avait le jour précédent révélé à Sa- » muël l'arrivée de Saül, en lui disant : De- » main je t'enverrai l'homme de Benjamin » que tu sacreras chef de mon peuple ; et Sa- » muël ayant regardé Saül, Dieu lui dit (à l'o- » reille) : Voilà cet homme. Saül s'avança et

(*a*) Tout récemment M. Clavier, dans son livre des Oracles.

» dit à Samuël : Indiquez-moi le logis du
» voyant. Samuël répondit : C'est moi; mon-
» tez devant moi au lieu haut, vous mangerez
» aujourd'hui avec moi; demain je vous ren-
» verrai après vous avoir dit tout ce qui est
» dans votre cœur; quant à vos ânesses égarées
» depuis trois jours, n'en prenez souci, elles
» sont trouvées. Eh ! tout ce qu'il y a de bon
» et de meilleur dans Israël, à qui sera-t-il, sinon
» à vous et à la maison de votre père? Saül (éton-
» né) répondit : Ne suis-je pas un Benjamite de
» la moindre tribu d'Israël, et des moindres fa-
» milles de la tribu? Pourquoi me parlez-vous
» de la sorte? Et Samuël fit entrer Saül et son
» valet dans la salle du repas où étaient environ
» trente convives; et Samuël dit au cuisinier :
« Donnez à ces deux étrangers le morceau que
» je vous ai fait mettre à part; » et le cui-
» sinier leur donna une épaule entière (de
» mouton). (*a*) Ensuite étant revenus au
» bourg, Samuël entretint Saül sur la terrasse
» (toute la soirée), et, à la pointe du jour,
» Samuël vint dire à Saül : « Vous pouvez
» partir. » Et comme ils descendaient du bourg,
» il lui dit encore : « Faites passer votre valet

(*a*) L'épaule et le bras étaient l'emblème et même l'expression de la force active et du pouvoir.

» devant nous, mais vous, restez ici, j'ai à » vous dire la parole de Dieu. »

Que pensez-vous, mon ami, de tout ce barré? Croyez-vous que ce soit par hasard que les ânesses de Kis aient disparu, et que Saül ait été amené à la maison de Samuël? Permis à ceux qui croient aux voyans, aux devins, et à la surveillance particulière du Dieu de l'univers pour faire retrouver des ânesses; mais pour qui n'a pas perdu ou abjuré le sens le plus commun, il est clair que tout ceci est une manœuvre astucieuse, secrètement ourdie pour arriver à un but projeté. On ne peut douter que Samuël, homme si répandu dans Israël, n'ait déjà connu la personne de Saül; il a cru son caractère propre à ses fins; mais pour s'en assurer précisément, il a fallu causer avec lui; il n'a pu décemment aller le trouver, il a dû le faire venir; il a dit à un dévoué, comme en ont toujours les hommes de cette trempe : « Dieu veut » éprouver son serviteur *Kis;* va, détourne » ses ânesses, et mène les à tel endroit. » L'homme a obéi : voilà Saül en recherche. Il ne trouve rien. En pareil cas, combien de paysans suisses, bavarois, tyroliens, bretons, vendéens, iraient chez le devin? Or rien de plus facile à ce devin que d'aposter des gens sur la

route que dut suivre Saül; elle était prévue par Samuël; il projeta le sacrifice et le repas, d'après ce calcul; la portion mise à part pour un convive absent en est la preuve. Lorsqu'il a eu Saül en sa maison, il a employé la soirée à le sonder de toutes manières; il l'a préparé à son nouveau rôle; finalement, il écarte le serviteur, et mystérieusement, sans témoin, il exécute la grande, l'importante cérémonie de lui verser un peu d'huile sur la tête, (notez bien cette circonstance, *il l'oint sans témoins, en secret*, pour un effet qui sera *public*); il lui donne un baiser, dit le texte; il lui déclare que de ce moment Dieu l'a *sacré roi incommutable*, ineffaçable d'Israël.

A ce point de leur intimité, on sent que la confidence a été complète : Saül a connu et accepté les propositions et les conditions de Samuël. Celui-ci, qui a mesuré l'esprit de son client, pour le subjuguer de plus en plus, lui fait diverses prédictions d'un accomplissement immédiat. « En retournant chez vous, lui dit-» il, vous allez rencontrer à tel endroit deux » hommes qui vous diront que votre père a re-» trouvé les ânesses; plus loin, vous trouverez » trois hommes allant à Beitel : ils vous diront » *telle chose*, ils vous feront *tel présent*. Plus

» loin, à la colline des Philistins, vous trouve-
» rez la procession des *prophètes* descendant
» du *haut lieu*, au son des lyres, des tambours
» (de basque), des flûtes (à sept tuyaux) et
» des guitares. L'esprit de Dieu vous saisira;
» vous prophétiserez avec eux, et vous serez
» changé en un autre homme. Quand ces signes
» vous seront arrivés, vous ferez ce que vous
» voudrez. Dieu sera avec vous; vous vien-
» drez me trouver à Galgala pour faire un sa-
» crifice; j'y descendrai pour faire les offran-
» des pacificatoires; vous attendrez sept jours
» mon arrivée, et je vous ferai connaître ce
» que vous ferez. Saül s'en alla, et tout ce que
» lui avait prédit Samuël lui arriva. »

Si l'on y prend garde, on ne verra là rien de miraculeux : il fut facile à Samuël d'organiser toutes ces rencontres, et même de caculer le temps et le lieu de la procession des prophètes, cérémonie religieuse, qui, par cette raison, dut avoir ses jours et heures fixes.

## § VIII.

### QU'ÉTAIT-CE QUE LES PROPHÈTES ET LA CONFRÉRIE DES PROPHÈTES CHEZ LES ANCIENS JUIFS?

Autrefois je ne comprenais point ce que pouvaient être ces prophètes formant un cordon, (*a*) une file d'hommes nus ou presque nus, dansant, chantant, échevelés, marchant au son des instrumens (comme David devant l'arche). Je ne pouvais allier cette idée avec celle que je me faisais d'Isaïe, de Jérémie, d'Amos, de Nahum, etc., qui nous sont peints comme des hommes graves, écoutant en silence le souffle de vérités sublimes. Aujourd'hui que je connais ce pays, le caractère de ses habitans, je vois dans les mœurs actuelles la solution la plus simple du problème.

Il faut savoir que dans tous les pays musulmans il existe des confréries de dévots qui s'associent pour certaines pratiques et cérémonies, qu'eux-mêmes s'imposent, ou qui leur sont dictées par des chefs ; à le bien prendre, la même chose n'a-t-elle pas lieu en Espagne, en Italie? n'a-t-elle pas eu lieu dans la France,

(*a*) Le mot hébreu *habl* signifie positivement un *câble*, un *cordon*, une *chaîne*.

l'Angleterre, l'Allemagne, dans toute la chrétienté, quand y régnait la ferveur religieuse? Si je recherche les motifs de ces associations volontaires, j'en trouve plusieurs; les uns naturels, dérivés de l'organisation même de l'homme, les autres artificiels, dérivés de l'état social.

L'homme organisé comme il l'est, ne peut vivre ni solitaire, ni silencieux, ni immobile. Ses nerfs ont le besoin, la nécessité d'agir, comme son sang de circuler : ces nerfs sont construits de manière que si le fluide de sensibilité y est en surabondance, son évacuation, sa sécrétion deviennent aussi nécessaires que l'évacuation d'un excès de sang ou de sucs alimentaires. D'autre part, la nature a voulu par un mécanisme singulier, que deux êtres humains ne pussent être en présence l'un de l'autre sans que leur système nerveux ne se mût réciproquement. De ces bases physiques, il a résulté que, dans l'état social, les hommes ont eu le besoin constant de se communiquer leurs idées, leurs sensations, leurs passions, et de s'associer selon des lois de sympathie, ou d'intérêt, variables dans leur application.

La facilité ou la difficulté de ces communications et associations forme ce que l'on appelle

la *liberté* civile et politique. Là où existe cette liberté réglée par les usages ou les lois, le mouvement est paisible et sans secousses. Là où elle est contrariée, contrainte par la force, l'homme s'agite en tous sens pour vaincre ou éluder les obstacles et pour dépenser d'une manière quelconque son activité, sa sensibilité; alors se forment les associations partielles, les confréries de factions ou de sectes qui finissent en général par être la même chose, et qui sont au fond un instrument de pouvoir recherché par les individus comme abri, et par les chefs comme levier : voilà pourquoi dans les États despotiques, il y a plus spécialement de ces associations et confréries qui se couvrent d'un manteau religieux pour en imposer à la violence militaire; tandis que dans les États libres, comme dans notre Amérique, il n'existe pour ainsi dire rien de semblable, ou ce qui en existe n'a pas d'effet sensible. Sans doute encore, voilà pourquoi ces confréries, ces associations pieuses ont beaucoup de ferveur dans les temps d'ignorance, de bigoterie, d'esclavage et de grossièreté, tandis qu'elles en ont moins en raison du progrès des lumières, des sciences exactes et de la civilisation.

A ces titres, vous apercevez les motifs de leur

activité dans tous les pays musulmans, où, par un instinct naturel, les hommes se groupent en confréries autour des mosquées, en *moineries* dans des couvens, comme font entre autres les derviches. Quelquefois le gouvernement les favorise comme instrument; quelquefois il les redoute comme résistance, parce que s'il frappe un membre, tout le corps retentit; c'est une compagnie d'assusance de la sûreté des personnes : et qu'y a-t-il de différent dans la chrétienté? Qu'était-ce que le gouvernement de la Provence quand le roi René y instituait la procession des *fous*, quand s'y formait la confrérie des *pénitens blancs*, des *pénitens gris*, etc. Remarquez encore que ces confréries sont surtout du goût des méridionaux, sans doute parce que leur vivacité a plus besoin de se dissiper en cris, en gestes, en spectacles, en cérémonies.

Quand j'ai eu pesé toutes ces considérations, j'ai conçu que de telles institutions ne purent manquer d'exister chez les anciens Hébreux, où elles trouvèrent des alimens généraux et particuliers. Par exemple, la tribu ou caste sacerdotale, ou lévitique, vivait dans une oisiveté absolue : le nombre des prêtres en fonctions, étant limité, tout le reste qui vivait aux

frais de la nation, c'est-à-dire, du produit des offrandes et sacrifices, n'avait à s'occuper, comme les Brahmes et comme les Druides, que de rites et de pratiques dévotes qu'ils avaient intérêt de multiplier pour provoquer les dons des fidèles; de tels hommes durent avoir des confréries, des processions et tout ce qui s'ensuit.

D'autre part, chez ce peuple livré à une anarchie constante, c'est-à-dire, au pouvoir déréglé, au despotisme transitoire de chaque individu, de chaque famille turbulente ou forte, dans cet état où fut le peuple hébreu pendant toute la période des juges (quatre cents ans au moins), les confréries religieuses durent être un abri, et, comme je l'ai déjà dit, une compagnie d'assurance contre les violences et les brutalités dont le livre des Juges offre de choquans exemples. Enfin à l'époque de Samuël, lorsque cet individu, faible d'abord, commença d'aspirer au pouvoir, et lorsque ensuite il y fut parvenu, les confréries lui offrirent un moyen d'appuyer sa marche, d'affermir, d'étendre son crédit; et il dut d'autant mieux cultiver ce moyen, qu'étant un *intrus* dans le sacerdoce, un usurpateur par rapport à la famille d'Héli, il eut un parti d'opposi-

tion, dont nous verrons bientôt les preuves, et parmi les hautes familles dont il blessait la vanité, et parmi les prêtres qui durent savoir à quoi s'en tenir sur ses visions.

De tout ceci je déduis que la procession des prophètes *chantans* et *dansans* comme des derviches, dont Samuël annonce la rencontre à Saül en le congédiant, a dû lui être bien connue en ses mouvemens, a dû être formée de ses amis, de ses dévoués, comme l'indique une anecdote postérieure; car l'historien nous dit que lorsque Saül roi voulut faire tuer David, qui s'était réfugié près de Samuël dans le canton de *Nîout*, ses émissaires armés trouvèrent la confrérie des *prophètes* dans l'acte de *prophétiser*, et Samuël debout qui les présidait.

Quant à ce qu'ajoute l'historien, « que ces » émissaires furent saisis de l'*esprit de Dieu* » et qu'ils se mirent à *prophétiser* aussi; que » même chose arriva à deux autres escouades » envoyées par Saül; enfin que ce roi lui- » même étant arrivé plein de colère, il fut éga- » lement *saisi de l'esprit divin* et se mit à *pro-* » *phétiser* en présence de Samuël, après avoir » jeté ses vêtemens pour demeurer *nu* pendant » un jour et une nuit. » Ces faits bizarres peuvent sembler incroyables à des hommes de

*sens rassis* et de *sang-froid* comme nous autres gens du *nord* et de l'*ouest ;* moi-même je les ai d'abord rejetés comme non prouvés ; et en effet ils manquent de témoins suffisans ; aujourd'hui que je connais le pays, je les admets comme probables par plusieurs raisons naturelles.

D'abord j'observe que David, pendant le temps qu'il a vécu près de Saül, s'est fait beaucoup d'amis, témoin, entre autres, Jonathas (fils du roi), qui se dévoue pour lui ; cette disposition a dû porter plusieurs émissaires à chercher des motifs d'éluder l'ordre ; d'autres ont pu être influencés par l'ascendant religieux que Samuël avait conquis sur les esprits, et entre autres sur celui de leur prince ; enfin tous, et surtout Saül, ont pu être maîtrisés par ce mécanisme du système nerveux, par ce *magnétisme animal* qui, encore aujourd'hui, exerce devant nous de fréquens exemples de ses phénomènes. Veuillez remarquer ce qui se passe toutes les fois que des hommes s'assemblent dans l'intention et l'exercice d'un sentiment commun : leurs regards, leurs cris, leurs gestes les électrisent à chaque instant davantage ; et pour peu que la parole vienne y joindre des tableaux, les têtes s'exaltent au

point de ne plus se posséder. Voyez ce qui arrive au théâtre tragique, ou dans le meilleur drame; si la salle est peu remplie de monde, les spectateurs ne s'émeuvent que faiblement, tandis que si elle est bien pleine, ils s'exaltent progressivement jusqu'à l'enthousiasme : voyez encore ce qui arrive dans nos temples aux jours de prédication de nos zélés puritains et méthodistes : les auditeurs arrivent froids ; peu à peu leurs nerfs sont agacés par les gestes convulsifs de l'orateur acteur, par ses cris âcres tirés du fond de la gorge, par les tableaux de damnation et d'enfer dont il se fait un mérite et un art d'effrayer les imaginations; une femme nerveuse tombe en convulsion, et voilà qu'une foule d'autres l'imitent et que tout l'auditoire est en trépidation; n'avons-nous pas vu fréquemment ces scènes à Philadelphie, dans les prédications du dimanche, surtout celles qui se font à la fin du jour. (a) Enfin consultez

(a) Et nous autres Français, ne le voyons-nous pas aujourd'hui dans les prédications des comédiens missionnaires qui parcourent les villes et les campagnes de nos provinces du midi, où ils exploitent la sottise populaire avec tous les raffinemens d'escamotage et de pantomime qu'a inventés l'Italie? Nos pères, dans le siècle dernier, ne l'ont-ils pas vu dans les scènes extravagantes,

les médecins, et ils vous diront qu'en nombre d'occasions, l'aspect des convulsions, même épileptiques, est devenu contagieux pour les sujets délicats, tels que les femmes et les enfans. Or, cette irritabilité nerveuse existe principalement dans les pays chauds où elle est favorisée et promue par les alimens généralement âcres, par l'abondance du calorique et par le jeûne, qui est un des grands promoteurs de *manies* visionnaires et d'extase ; voilà les diverses causes du phénomène nerveux qui a eu lieu dans l'assemblée chantante et hurlante des *confrères prophètes* à Niout et à la colline des Philistins.

Quant à l'acte de prophétiser, ce n'est pas la faute des livres hébreux, si nous nous en formons des idées fausses ; ils disent tout ce qu'il faut pour les redresser ; d'abord ils peignent les circonstances, le chant, ou plutôt les cris, la nudité ; ensuite le mot même qu'ils emploient pour signifier *prophète* et prophétiser en est une définition, une explication très-claire ; car le mot *nabia* est un dérivé de *naba* qui signifie littéralement *être fou*, faire *le fou* ( insanire ), *crier, déclamer comme un*

devenues si célèbres, des miracles opérés au faubourg Saint-Marcel par les sectateurs du diacre Pâris, etc.?

*poète* qui chante des vers, comme un prophète qui *chante* des hymnes, des *psaumes*, des oracles [ notez que *chanter un psaume* est un pléonasme, puisqu'en hébreu *psaume* se dit *mozmour,* qui signifie *chant* et *chansons*]. Or, qu'est-ce que tout ceci, sinon ce que faisait la Pythie de Delphes, ce que faisaient tous les *rendeurs* d'oracles chez les peuples de l'antiquité, ce que font encore chez les musulmans les *derviches* et les *ikours* ( confrérie des *écumeurs* ) dont je vois ici les folies, ce que font chez nous même les ardens, les illuminés de nos sectes bigotes? Par cela même que tous ces gens-là étaient ou semblaient être *hors d'eux-mêmes,* hors de leur sens naturel, ils étaient considérés comme *saisis*, comme *agités* de l'*esprit divin.* Certes, si quelque chose caractérise l'ignorance populaire d'une part, l'imposture et la fourberie sacerdotales d'une autre, c'est cette idée bizarre, cette opinion monstrueuse d'appeler *esprit de Dieu*, les déréglemens maladifs de notre nature humaine; d'appeler l'épilepsie, *esprit divin, mal sacré*, comme il est encore nommé dans toute la Turquie par les musulmans et par les chrétiens.— Mais j'ai un peu quitté mon sujet sans néanmoins le perdre de vue; m'y voici rentré.

## § IX.

SUITE DE LA CONDUITE ASTUCIEUSE DE SAMUEL. — PREMIÈRE INSTALLATION DE SAUL A MASPHA. — SA VICTOIRE A IABÈS. — DEUXIÈME INSTALLATION. — MOTIFS DE SAMUEL.

« Saül donc congédié par Samuël rencontra » la procession des prophètes, et à la vue de » ce cortége, saisi de l'esprit de Dieu, il se mit » à prophétiser avec eux; ce fut une rumeur » dans le peuple d'apprendre que Saül fût de- » venu prophète; ceux qui l'avaient connu di- » saient : qu'est-il donc arrivé au fils de Kis, » pour être aussi prophète? Et quelques gens » dirent : quel est leur père à eux? (*a*) Son beau- » père l'ayant interrogé sur les détails de son » voyage, Saül lui dit *tout*, excepté l'affaire

(*a*) Ce mot est équivoque ; est-ce des prophètes, est-ce de Kis et de Saül dont on demande cela? Si c'est de Kis et de Saül, cela voudra dire : sont-ils *lévites?* Si c'est des prophètes, cela voudra dire, qu'eux-mêmes n'y avaient pas plus de droit par naissance que Saül, et que la confrérie était formée de gens de toutes classes. Ce dernier sens nous paraît le véritable ; autrement cette phrase ne serait que la répétition de la précédente.

» de la royauté. » (Voilà une connivence entre Saül et Samuël.)

Il restait une scène publique à jouer pour capter le respect et la crédulité du peuple : A cet effet Samuël convoqua à *Maspha* une assemblée générale : après des reproches de la part de Dieu (car rien ne se fait sans ce nom) : « Vous avez voulu, dit-il, un autre roi que » votre Dieu, vous l'aurez : en même temps, » il commença à tirer au sort les douze tri- » bus d'Israël pour savoir de quelle tribu sor- » tirait ce roi. Le sort tomba sur la famille » de Benjamin : il tire au sort les familles de » Benjamin ; le sort tombe sur la famille de » *Matri*, puis enfin dans cette famille, sur la » personne de Saül. »

Assurément s'il est une *jonglerie*, c'est celle de tirer au sort une chose déjà résolue. Quant à la ruse de diriger ce sort on sait qu'il ne faut qu'un peu d'adresse de joueur de gobelets ; partout on en a vu, on en voit encore des exemples. En ce temps de civilisation, la France n'a-t-elle pas vu ses cinq directeurs tirant au sort à qui sortirait de charge, lorsqu'entre eux le sortant était convenu ? Eh bien, moyennant un lot de cent mille francs comptant, une voiture attelée de deux bons che-

vaux, et le brevet d'un emploi, le sortant ne manquait pas, sur les cinq boules d'ivoire mises dans l'urne, de prendre celle qui était chaude, et le monde était édifié.

Il fallait ici que le peuple hébreu crût que Dieu lui-même faisait choix de Saül, afin que ce choix imposât obéissance à tous, et respect aux mécontens dont l'opposition ne laissa pas encore de se montrer : par surcroît de jonglerie, Saül ne se trouva point présent : il est clair que Samuël l'avait fait cacher; on le cherche, bientôt on le trouve dans sa *cache* que le *voyant* aura peut-être encore eu le mérite de deviner : le peuple fut émerveillé de voir un si bel homme, et selon le récit littéral il cria : vive le roi ( *ïahihé malek* ).

« Alors Samuël lut au peuple les *statuts* de » la royauté, et il les écrivit en un livre qu'il » déposa ( sans doute dans le temple ). Après » cette cérémonie, le peuple étant congédié, » Saül revint en sa maison, c'est-à-dire, en » son domaine rural, en sa métairie, (*a*) et il » rassembla autour de lui, pour faire une » armée, les hommes dont Dieu toucha le cœur » ( c'est-à-dire, les croyans, les partisans de » Samuël ) : mais des méchans dirent; quoi!

(*a*) Comme les rois de France de la première race.

» *c'est là celui qui nous sauvera !* Et ils ne lui » portèrent pas de présens. »

Ces derniers mots nous montrent un parti de mécontens qui est dans la nature des choses ; l'esprit et le ton de dédain de cette expression indiquent d'abord, pour son motif, le bas étage, la condition populaire où était né Saül, et peut-être ensuite la médiocrité de ses talens déjà connus de ses voisins, sans compter une infirmité secrète que nous verrons se développer. On sent alors que ces mécontens furent des gens de la classe distinguée par la naissance et la richesse, lesquels ne sont, dans le texte, qualifiés de *méchans*, que parce que le rédacteur est un *croyant*, un *dévot* qui abonde dans le sens du prêtre, son héros, et de la superstitieuse majorité de la nation.

D'autre part, un fait digne d'attention est ce livre des *statuts royaux* écrit par Samuël. Le mot hébreu est *mashfat* (*a*) qui signifie *sentence rendue, loi imposée.* Quelle fut cette loi, cette constitution de la royauté?

La réponse n'est pas douteuse: ce fut ce même *mashfat* mentionné au chap. VIII, v. 11, où Samuël (irrité) dit au peuple : « Voici le *mash-*

(*a*) *Composé* du radical *scafat*, il a *jugé*, il a *rendu sentence*.

» *fat* du roi qui régnera sur vous; il prendra
» vos enfans, il les emploîra au service de son
» char et de ses chevaux ; ils courront devant
» lui et devant ses attelages de guerre; il en
» fera des (soldats), des chefs de mille, des
» chefs de cinquante hommes; il les emploîra
» à labourer ses champs, à faire ses moissons,
» à fabriquer ses instrumens de combat, et ses
» armes et ses chars; il prendra vos filles et en
» fera ses parfumeuses (ou laveuses de vête-
» mens), ses cuisinières, ses boulangères; il
» s'emparera de vos champs de blés, de vos
» vergers d'oliviers, de vos clos de vigne, il
» les donnera aux gens de son service; il pren-
» dra la dîme de vos grains et de vos vins pour
» la donner à ses *eunuques*, à ses serviteurs;
» il enlèvera vos *esclaves* ou serviteurs, mâles
» et femelles, ainsi que vos ânes, et tout ce
» que vous avez de meilleur dans vos biens
» sera à son service; il dîmera sur vos trou-
» peaux, et de vos propres personnes il fera ses
» *esclaves*. (a) »

On se tromperait si l'on prenait ceci pour de simples menaces : c'est tout simplement le tableau de ce qui se passait chez les peuples

(a) Dans l'hébreu, il n'y a pas deux mots divers pour *esclave* et *serviteur*, c'est toujours *abd.*

voisins qui avaient des rois ; c'est une esquisse instructive de l'état civil et politique, même militaire de ce temps-là, où nous voyons les chars, les esclaves, les eunuques, les dîmes, les cultures de diverses espèces, les compagnies et bataillons de mille et de cinquante, etc., comme dans les temps postérieurs ; mais tels étaient les maux résultans du régime *théocratique*, c'est-à-dire du gouvernement par les *prêtres*, sous le manteau de Dieu, que les Hébreux lui préférèrent le *despotisme* militaire concentré dans la personne d'un seul homme qui, à l'intérieur, eût le pouvoir de maintenir la paix, et qui, à l'extérieur, eût celui de repousser les agressions, les oppressions étrangères : il faut nous en rapporter à eux pour croire que de leur part ce ne fut pas une résolution si déraisonnable d'insister comme ils le firent, et de forcer le prêtre Samuël à constituer une royauté. (*a*)

Si ce prêtre eût été un homme équitable,

(*a*) Il ne faut pas s'y méprendre : c'est ici la véritable *royauté patriarcale* des *anciens* temps ; chez les peuples de race arabe, le père de famille a toujours eu et a encore le droit de *vie* et de *mort* dans sa maison ; ses enfans, ses femmes sont à sa discrétion. Voyez comme Abraham se dispose à égorger son fils sans aucun obstacle humain, et comme il force tout son mon-

il eût, en établissant les droits de roi, constitué aussi la balance de ses devoirs qui composent les droits du peuple ; il eût imposé, comme il se pratiquait en Égypte, les devoirs de la tempérance en toutes choses, de l'abstinence du luxe, de la répression de ses passions, de la surveillance de ses agens, de la haine de ses flatteurs, de la fermeté à punir, de l'impartialité à juger entre les opinions et les sectes de ses sujets, etc., etc. Mais le prêtre Samuël, irrité de se voir arracher le sceptre qu'avait conquis sa fourberie, en aiguisa la pointe pour en faire, dans les mains de son successeur, une *lance* ou un *harpon*.

Le plus fâcheux de cette affaire fut que Saül, de son côté, ne se trouva point doué d'assez de moyens, d'assez d'esprit pour contre-miner ce perfide protecteur : il l'eût pu, en feignant de se tenir strictement à ses ordres, en l'obligeant de les expliquer nettement, pour rejeter sur lui les échecs qui en eussent résulté, et pour avoir lui-même devant le peuple le mérite

de, plus de trois cents mâles, esclaves ou libres, à se faire la douloureuse amputation du prépuce. On ne remarque point assez que le *despotisme oriental* a ses bases dans le despotisme *domestique* qui tire son origine de l'état *sauvage primitif*.

des succès qu'il eût obtenus en s'en écartant. David, à sa place, n'y eût pas manqué; mais Saül fut tout uniment un brave guerrier, qui, ne se doutant pas de la politique des temples, devint la dupe et la victime d'un machiavélisme consommé. L'art exista long-temps avant que l'Italie en eût écrit les préceptes. J'allais oublier une dernière remarque, importante sous plusieurs rapports : elle m'est suggérée par le contraste frappant que je trouve entre la *doctrine* de Samuël et celle de Moïse *sur la royauté.*

Nous venons de voir que, selon *Samuël*, le *mashfat* ou *statut* royal est un *pur* et *dur* despotisme, une vraie *tyrannie;* selon *Moïse*, c'est tout autre chose. Pour s'en convaincre il suffit de lire ses préceptes consignés au 17$^{e}$ chapitre du Deutéronome, v. 14 et suivans. Le texte dit littéralement : « Quand vous serez entrés » dans la terre que *Iehouh, votre Dieu*, vous » a donnée, et que vous la posséderez et l'ha» biterez, et que vous direz : *Je veux établir* » *sur moi un roi comme tous les peuples qui* » *m'environnent*, — vous établirez celui que » choisira *Iehouh*, votre Dieu; — vous le pren» drez parmi vos *frères* (*juifs*); vous ne pren» drez point un étranger, qui n'est point votre » *frère;* — et (ce roi) ne possédera point une

» *multitude* de chevaux; il ne fera point re-
» tourner le peuple en Égypte pour avoir plus
» de chevaux ; il ne se donnera point une
» multitude d'épouses ; son cœur ne *déviera*
» point..... Il *n'entassera* point de trésors en
» or et en argent ; et lorsqu'il s'assiéra sur le
» trône, il *écrira* pour lui-même un *double* de
» la loi (copié) sur le livre qui est *devant* les
» prêtres lévites ; — et cette copie restera entre
» ses mains ; il la lira tous les jours de sa vie
» pour apprendre à craindre *Iehouh* son Dieu,
» et pour pratiquer tous ses préceptes. »

Quelle différence entre ce *statut* de Moïse et celui de Samuël ! Notez bien ces mots : Le roi sera un de vos *frères*, un homme tout simplement comme chacun de vous ; et il *sera soumis à toutes les lois* qui gouvernent la nation ! Comment se fait-il que Samuël n'ait pas intimé, pas insinué un seul mot d'une ordonnance si précise, si radicale du législateur ? Comment personne n'en a-t-il fait la moindre mention ? Est-ce que cette loi de *Moïse* était ignorée, oubliée ? Est-ce que par hasard cet article, du moins, n'y était pas encore inséré ? Des soupçons raisonnables peuvent s'élever à cet égard. - - D'habiles critiques ont déjà remarqué que, dans le Pentateuque, plus de trente passages sont manifestement pos-

térieurs à Moïse, et *postérieurs* de plusieurs siècles : de ce nombre est le terme *nabia*, employé pour dire *prophète*, lequel, de l'aveu de l'historien des rois, n'a été substitué que très-tard au mot *rah* (*voyant*), usité par conséquent au temps de Moïse : or, dans tout le *Pentateuque* on n'emploie que le mot *nabia* : donc cet ouvrage serait tardif.

De plus, ce qui est dit ici, « ne pas posséder » une *multitude de chevaux ;* ne pas se donner » une multitude de *femmes ;* ne pas entasser » des trésors d'or et d'argent ; ne pas laisser dé- » vier son cœur (des voies d'*Iehouh*), » est une allusion si directe aux *péchés de Salomon*, qu'il en résulte une preuve additionnelle de posthumité : par surcroît, ces mots, *quand vous posséderez la terre* (promise) et que vous direz : « *Je veux établir* sur moi un roi comme » tous les autres peuples ; » ces mots, dis-je, sont tellement la peinture de ce qui est arrivé sous Samuël, que l'on a droit de les prendre pour un récit historique, métamorphosé après coup en prophétie. Qui jamais a fait mention d'aucun roi juif *ayant copié de sa main la loi*, à moins que ce ne soit celui qui eut pour régent et tuteur un grand-prêtre, de la part de qui un tel ordre vient admirablement bien (helqiah)?

Si ce fut un précepte de Moïse, comment fut-il textuellement oublié par Samuël même, prophète et grand-juge? Ne sont-ce pas là autant d'argumens puissans en faveur de ceux qui soutiennent que le Pentateuque est une composition tardive, et peu antérieure à la captivité de Babylone? et que le fond des chroniques, sur divers points et sur diverses époques, conserve plus réellement le caractère de l'antiquité? Je reviens à mon sujet.

Après l'installation du nouveau roi, chacun retourne à son village, à ses champs. Bientôt le roi des Ammonites prend les armes, et vient assiéger la ville de *Jabès* à l'orient du Jourdain. Les habitans hébreux offrent de se rendre, de payer tribut. Ce roi ne veut les recevoir à composition qu'en leur crevant à tous l'œil droit, pour les livrer, dit-il, à l'opprobre et au mépris d'Israël; il leur accorde sept jours pour se décider. Ces malheureux dépêchent à leurs frères d'Israël des députés que l'on conduit à Saül; on le trouve ramenant du labourage sa charrue attelée de deux bœufs (vive peinture des mœurs du temps); Saül est saisi de colère (le narrateur appelle cela l'esprit de Dieu), il coupe ses deux bœufs en morceaux qu'il envoie par tout Israël, avec ces paroles : « Quiconque ne viendra pas

» de suite rejoindre Saül, ses bœufs seront « traités de la sorte »

Le moyen fut efficace; tout Israël se rassembla, *comme un homme*, dit le texte; ici l'hébreu dit trente mille hommes de Juda, et trois cent mille des onze tribus; le grec au contraire : soixante-dix mille de Juda, six cent mille du reste. De telles variantes, qui sont très-répétées, montrent le crédit que méritent ces livres au moral, quand le matériel est ainsi traité. D'après le grec, en comptant six têtes pour fournir un homme de guerre, se serait plus de trois millions d'habitans sur un territoire de neuf cents lieues carrées au plus, par conséquent plus de trois mille ames par lieue carrée, ce qui est contre toute vraisemblance. Le plus raisonnable est, nombre moyen, peut-être vingt mille pris par élite pour un coup de main qui demandait surtout de la rapidité. Saül part comme un trait; il arrive à la pointe du jour (sans doute le sixième), et fond sur le camp des Ammonites, qui, habitués aux lenteurs fédérales des Juifs, n'attendaient rien de tel; il les surprend, les écrase et délivre la ville. Le peuple, charmé de ce début, le porte aux nues, et propose à Samuël de *tuer ceux qui ne l'avaient point reconnu et salué*

*roi.* Saül, brave, et par cette raison généreux, s'y oppose. Ce jour-là, Samuël satisfait, ordonne qu'il y ait une autre assemblée générale à Galgala, pour y renouveler l'installation; cela fut fait.

Pourquoi cette seconde cérémonie? Est-ce afin de donner aux opposans, aux mécontens, le moyen de se rallier à la majorité du peuple et d'étouffer un schisme qui eut plus de partisans qu'on ne l'indique; car nous en reverrons la trace, lors de la prochaine guerre des philistins, dans le camp desquels se trouvèrent beaucoup d'émigrés hébreux, portant les armes contre le parti de Samuël et de Saül.

Voilà un premier motif apparent, déjà habile; mais nous allons découvrir que Samuël, toujours profond et plein d'embûches, en eut un autre *secret*, puisé dans ses intérêts et son caractère.

Le texte nous dit, chap. XII, que l'assemblée étant formée, Samuël debout devant tout le peuple fit une harangue dont la substance est que, « il a géré les affaires avec une entière » intégrité; qu'il n'a pris le bœuf ni l'âne » de personne; qu'il n'a opprimé, persécuté » aucun habitant; qu'il n'a point reçu de pré- » sens de séduction, et cependant, laisse-t-il

» entendre, *vous m'avez forcé de mettre un » roi à ma place.* » Il attribue ce reproche à Dieu ; mais *Dieu*, c'est lui. — Or, comme par la nature du régime royal tel qu'il l'a dépeint, Saül ne pouvait manquer de faire des vexations de ce genre, il en résulte à son détriment un contraste qui, en ce moment même, tend à diminuer le crédit qu'il venait d'acquérir, et qui met en évidence la jalousie qu'en avait conçue Samuël.

Ce prêtre insista sur l'idée que Dieu avait jusque-là gouverné la nation par des élus spéciaux tels que Moïse, Aaron, Sisara, Gédéon, Jephté, etc., et que le peuple, rebelle aujourd'hui, voulait se gouverner de lui-même par des hommes de son propre choix ; or, comme ce nouveau système enlevait le pouvoir suprême et arbitraire à la caste des prêtres dont Samuël s'était rendu le chef, on voit d'où lui vient le profond dépit qu'il en conserve, en même temps que l'on voit l'arrogance sacrilége de ce caractère sacerdotal qui s'établit de son chef interprète et représentant de la Divinité sur la terre.

Ici le narrateur (prêtre aussi) a joint une circonstance remarquable : « Vous voyez, dit Samuël au peuple, que nous sommes dans le » temps de la moisson (c'est-à-dire à la fin de

» juin et aux premiers jours de juillet), eh bien !
» j'invoquerai Dieu, et il me donnera réponse
» par la voix du tonnerre et par la pluie, et vous
» connaîtrez votre péché de désobéissance. Or
» il survint du tonnerre et de la pluie, et le
» peuple fut saisi d'effroi; il connut son péché,
» il demanda pardon à Samuël qui (généreuse-
» ment) répondit qu'il ne cesserait néanmoins
» jamais de prier Dieu pour eux, etc. »

C'est fort bien : mais sur ce récit, nous avons droit de dire d'abord, où sont les témoins ? Qui a vu cela? Qui nous le dit? Un narrateur de seconde main : Fut-il témoin? il est le seul, il est partial; et d'ailleurs une foule de faits ou de récits semblables se trouvent chez les Grecs, chez les Romains, chez tous les Barbares anciens, et alors il faut croire que leurs *voyans*, que leurs *devins* eurent aussi le don des prodiges; mais admettons le récit et le fait : nous avons encore le droit de dire que Samuël, plus habile en toutes choses morales et physiques que son peuple de paysans superstitieux, avait vu les indices précurseurs d'un orage, qui d'ailleurs n'est pas chose rare à cette époque de l'année. Moi-même, voyageur, n'en ai-je pas vu aux derniers jours de décembre où le cas est bien plus singulier?

En résultat, le peuple prit une nouvelle confiance dans la puissance de Samuël, et c'était là ce que voulait ce *roi ecclésiastique* pour ne pas perdre la tutelle de son *lieutenant royal.*

## § X.

### BROUILLERIE ET RUPTURE DE SAMUEL AVEC SAUL. — SES MOTIFS PROBABLES.

A cette époque Saül devait être un homme âgé, pour le moins, de quarante ans; car dans la guerre des Philistins qui va éclater tout à l'heure, son fils Jonathas se montre un guerrier déjà capable de faits d'armes hardis et brillans. Comment se fait-il donc que le texte hébreu et toutes ses versions nous disent que Saül était âgé d'*un an* quand il régna? Les interprètes ont voulu corriger cela par diverses subtilités; il n'est à cette erreur qu'une bonne solution. Le texte hébreu ne porte point le mot *un*, il dit sèchement : *Saül était âgé de...an;* il est clair que dans le manuscrit premier, source des autres, le nombre est resté en blanc, parce que l'auteur (présumé Esdras) oublia ou ne put établir le nombre; et la preuve ou l'indice de ce fait est que la version grecque

présumée faite sur ce manuscrit a totalement supprimé l'article. Je reviens à Saül.

Il fut naturel à ce nouveau roi d'être enflé de son premier et brillant succès, de sa subite et haute fortune : aussi le voit-on très-peu de temps après cette assemblée, déclarer la guerre aux Philistins ; divers incidens mentionnés donnent lieu de soupçonner que ce fut contre l'avis de Samuël, et que de là, naquit entre eux cette mésintelligence que nous allons voir éclater. Samuël put, avec raison, représenter à Saül « que les Philistins étaient puissans, » aguerris, redoutables ; que leur commerce » maritime, rival de celui des Sidoniens et des » Tyriens, (*a*) leur donnait des moyens d'in- » dustrie supérieurs à ceux des Hébreux ; que » ceux-ci, quoique laissés en paix sous sa ju- » dicature, n'étaient cependant pas en état » complet d'indépendance ni de résistance » puisqu'ils n'avaient pas même la liberté d'a- » voir des forgerons (chap. XIII, v. 19) pour » fabriquer leurs faux, leurs socs de char et à

(*a*) L'historien Justin remarque qu'à une époque qui dut être onze ou douze cents ans avant notre ère, les Philistins s'étaient emparés de Sidon, et que ce fut à cette occasion que des émigrés de cette ville bâtirent la ville de Tyr.

» plus forte raison des lances; (b) que le mieux » était de temporiser. »

Tout cela était vrai et sage : Saül passa outre; il était plein de confiance dans l'ardeur du peuple; il put répondre aussi que Dieu bienveillant y pourvoirait comme au temps de Gédéon et de Jephté. — Il choisit trois mille hommes pour rester sur pied avec lui, il renvoie le reste; sur cette élite, il donne mille hommes à son fils Jonathas; bientôt ce jeune homme attaque un poste de Philistins qui crient aux armes, et se rassemblent. Saül les voyant nombreux appelle tous les Hébreux. Selon l'historien, les Philistins déploient trente mille chars de guerre, six mille cavaliers et une multitude de piétons pareille au sable de la mer; nous demandons qui a compté ces chars et ces cavaliers; en outre il y a ici une invraisemblance choquante, car tout le territoire des Philistins n'était pas de plus de cent lieues carrées, qui ne comportent pas plus de deux cent mille têtes d'habitans : l'on nous supposerait ici plus de cent mille guerriers;

(b) Lorsque Saül retourne de la maison de Samuël chez son père, il est dit qu'il doit trouver sur sa route un corps-de-garde philistin, et la ligne de cette route est tout-à-fait dans l'intérieur du pays.

c'est une chose tout-à-fait remarquable que les nombres soient généralement enflés dans les livres juifs à un degré de croyance et presque toujours en nombre ronds par décimales.

La peur saisit les Hébreux; ces paysans (à la mode des Druzes) se dispersèrent et furent se cacher dans les montagnes et les cavernes : Saül se trouva dans un très-grand embarras; il invoqua Samuël : celui-ci lui répondit d'attendre sept jours (il voulait voir comment cela tournerait); pendant ce temps le peuple continue de déserter. Saül, croyant que le succès dépendait surtout du sacrifice propitiatoire, en ordonna les préparatifs; et parce qu'il vit l'ennemi prêt à l'attaquer sans que Samuël fût arrivé, il se décida à faire lui-même le sacrifice qui était l'attribut du prêtre. Enfin Samuël arrive : « Qu'avez-vous fait! » dit-il à Saül. Ce roi lui explique ses motifs. Samuël lui répond : « Vous avez agi comme un insensé; » vous n'avez point observé les ordres que » vous a donnés Dieu; il avait établi votre » règne pour toujours : maintenant votre rè- « gne ne s'affermira point : Dieu a cherché un » homme selon son cœur; il l'a établi chef sur » son peuple, » et Samuël s'en alla.

Une telle conduite, un changement si brus-

que, n'ont pu avoir lieu sans de graves motifs; il faut nécessairement supposer qu'il s'était passé entre eux quelque dissentiment, quelque contestation grave du genre que j'ai indiqué, et cependant cela ne suffirait pas encore pour expliquer un parti si décidé, pour justifier tant d'orgueil et tant d'insolence : j'aperçois un autre motif : la suite des actions publiques et privées de Saül mettra en évidence qu'il fut attaqué d'une maladie nerveuse, dont les symptômes sont ceux de l'épilepsie : ne serait-ce pas que ce genre de maladie si fâcheux en lui-même, étant ordinairement tenu caché, Samuël n'en eut point connaissance quand il choisit Saül, mais que l'ayant ensuite connu, il se sentit pris en défaut devant l'opinion publique, devant ses propres ennemis, et qu'alors il chercha l'occasion et le moyen de se dédire pour se redresser ? Il n'en est pas moins vrai qu'ici sa conduite est méchante et blâmable en ce qu'elle détruit la confiance du peuple en son chef et l'encourage à le déserter pour ouvrir le pays à l'ennemi.

Ce prêtre a cru toute victoire impossible, et en immolant son protégé vaincu, il a voulu se ménager des capitulations personnelles avec ses ennemis intérieurs et étrangers.

Le sort trompa ses calculs : « Saül resté seul
» avec six cents hommes déterminés comme
» lui, ne perd point courage ; il prend poste de-
» vant le camp ennemi en prohibant toute atta-
» que. Quelques jours se passent : son fils Jo-
» nathas se dérobe à son insçu (probablement
» de nuit) suivi d'un seul écuyer ; (*a*) il se pré-
» sente à un poste philistin, situé sur un roc
» escarpé ; il est pris pour un transfuge hébreu
» tel qu'il en était arrivé un grand nombre de-
» puis deux jours ; il grimpe avec son écuyer ;
» ils sont accueillis, et à l'instant tous deux
» frappent avec tant d'audace et de bonheur
» qu'ils étendent morts vingt guerriers sur un
» demi-arpent de terre : la confusion et la peur
» se répandent dans le camp, les Philistins se
» croient trahis, soit les uns par les autres, soit
» par les transfuges hébreux : on se bat d'hom-
» me à homme ; Saül averti par le bruit, ac-
» court avec son monde, la déroute devient
» complète : emporté par son bouillant courage,
» ce roi proclame l'imprudente défense de rien
» manger avant d'avoir fini le jour à tuer et à
» poursuivre. Son fils qui l'ignore, rafraîchit sa
» soif d'un peu de miel ; le père veut l'immo-

(*a*) Mot impropre : on ne fait jamais ici mention de cavaliers, tout est piéton.

» ler à son serment (comme Jephté), mais le » peuple s'y oppose et sauve Jonathas. »

Voilà une seconde victoire du nouveau roi; mais celle-ci arrivée contre toute attente, dut déconcerter Samuël; aussi ne le voit-on point se montrer sur la scène; les Philistins vaincus rentrèrent chez eux. Il paraît qu'une trève fut admise, puisque l'historien ne parle plus de guerre de ce côté; il spécifie au contraire que Saül tourna ses armes contre d'autres peuples : « qu'il attaqua, l'un après l'autre les Moabites, les Ammonites, les Iduméens, les rois syriens de Sobah (au Nord et par delà Damas), et que ce ne fut qu'ensuite qu'il revint contre les Philistins et les Amalekites : » partout il fut heureux et vainqueur.

On sent que ces diverses guerres prirent plusieurs années, et pour le moins, chacune d'elles une campagne : aussi, le narrateur semble-t-il terminer là son histoire en dénombrant et nommant les femmes qu'épousa Saül, les enfans qu'il eut de chacune d'elles, les hommes qu'il établit commandans de sa garde et généraux de ses troupes.

A la manière dont est terminé ce chapitre, un lecteur, habitué au style de ces livres, croirait que l'histoire de Saül est réellement finie,

car leur formule ordinaire pour clore l'histoire des autres rois est également de recenser leurs femmes, leurs enfans et les personnages marquans de leur règne; et cependant le chapitre 15 qui est le suivant, semble commencer une autre portion du règne de Saül contenant spécialement les détails de la consécration et substitution de David à dater d'une scène de rupture finale qui eut lieu entre le roi et Samuël.

Ne serait-ce pas que le rédacteur final présumé Esdras, en compilant les mémoires originaux écrits par *Samuël*, *Nathan* et *Gad* selon le témoignage des Paralipomènes, chapitre 29, aurait cousu leurs récits l'un à l'autre sans beaucoup de soins, comme ont fait, en général, les anciens? Nous verrons la preuve de cette idée se reproduire dans la *présentation de David à Saül.*

## § XI.

### DESTITUTION DU ROI SAUL PAR LE PRÊTRE SAMUEL.

Quoiqu'il en soit, plusieurs années, peut-être huit ou dix se passent pendant les guerres de Saül, sans qu'il soit question de Samuël. Sans doute les succès et la popularité du roi en im-

posèrent au prophète. Enfin, il reparaît sur la scène; il a cherché une occasion favorable à ses vues : il vient trouver Saül; il débute par lui rappeler qu'il *l'a sacré roi :* c'est déjà lui intimer l'obéissance à ce qu'il va lui dire, ne fût-ce que par un sentiment de gratitude : Puis voici, lui dit-il, ce qu'ordonne aujourd'hui, Dieu qui m'ordonna autrefois de vous sacrer.

« Je me suis rappelé ce qu'a fait le peuple » d'Amalek contre mon peuple à sa sortie d'É» gypte. » (Il y avait de cela quatre cents ans; Amalek s'était opposé au passage des Hébreux et en avait tué plusieurs.) « Allez maintenant, » frappez Amalek; détruisez tout ce qui lui » appartient; n'épargnez rien, vous tuerez, » hommes, femmes, enfans, bœufs, agneaux, » chameaux, ânes. »

Qui ne frissonne à un tel récit? faire parler Dieu pour exterminer une nation à cause d'une querelle de *quatre cents ans* de date, dans laquelle les Hébreux étaient agresseurs, car ils voulaient forcer le passage sur le territoire d'Amalek.

Mais ici quel est le but de Samuël? Il a un dessein en vue; il lui faut une occasion pour l'exécuter : quelque rapine récente des Bé-

douins amalekites aura aigri le peuple juif : Samuël y a vu un motif de guerre populaire, il le saisit.

Saül forme une armée ; le texte hébreu y compte dix mille hommes de Juda, deux cent mille piétons, sans doute des autres tribus; le grec dit quatre cent mille hommes de l'un et trente mille de l'autre. (*a*) Pourquoi ces contradictions? pourquoi ces absurdités? car c'en est une que deux cent mille hommes pour faire un coup de main de surprise contre une petite tribu de Bédouins. « Saül part, il surprend les » Amalekites dans le désert; il tue tout ce qui » lui tombe sous la main, saisit leur roi vivant, le garde avec une élite de bestiaux et » de butin; revient triomphant au *Mont-Carmel*, descend à Galgala, où est un autel, et » se prépare à faire un sacrifice pour offrir à » Dieu, dit le texte, ce qu'il y a de *meilleur* en » son butin; c'est-à-dire les *dépouilles opimes* » selon les rites grec et romain. Samuël arrive; » or, nous dit l'historien, Dieu avait parlé à » Samuël (pendant la nuit) et lui avait dit : » Je me repens d'avoir fait Saül roi, car il

(*a*) Le manuscrit alexandrin porte seulement *dix mille* de l'un, *dix mille* de l'autre, ce qui est le seul raisonnable.

» s'est détourné de moi et n'a pas suivi mes
» ordres; et Samuël, effrayé, avait crié à Dieu
» toute la nuit. »

Encore une apparition, un colloque, un repentir de Dieu! Pensez-vous que nos nègres et nos sauvages pussent entendre de tels contes sans rire? Les Juifs digèrent tout; ils ne demandent à Samuël aucune preuve; lui seul pourtant est témoin, lui seul peut avoir écrit de tels détails; il est ici auteur, acteur, juge et partie; reste à savoir qui veut être juif pour le croire sur sa parole.

Il arrive, et s'avance vers Saül : « Quel est,
» lui dit-il, ce bruit de troupeaux que j'en-
» tends ici? Saül répond : Le peuple a épar-
» gné ce qu'il y a de meilleur dans les biens
» d'Amalek pour l'offrir au Seigneur *votre*
» *Dieu;* nous avons détruit le reste. Permet-
» tez, reprit Samuël, que je vous récite ce que
» m'a dit Dieu cette nuit : Parlez, dit Saül.
» — Quand vous étiez petit à vos yeux, dit le
» Seigneur, ne vous ai-je pas fait roi d'Israël,
» et maintenant ne vous ai-je pas envoyé con-
» tre Amalek, en vous spécifiant de l'extermi-
» ner? pourquoi n'avez-vous pas rempli mon
» commandement? pourquoi avez-vous péché
» et mis des dépouilles à part? — J'ai obéi,

» j'ai marché, j'ai détruit Amalek, j'amène son » roi vivant, mais le peuple a gardé des dé» pouilles et des victimes de bestiaux pour les » immoler à l'autel de Dieu à *Galgala*, Sa» muël répond : Sont-ce des offrandes et des » victimes que Dieu demande, plutôt que l'o» béissance à ses ordres? Ici l'on cherche à » connaître *la bonne aventure* par la victime, » en inspectant la graisse des beliers; (*a*) mais » sachez que le péché de la divination est une » révolte, une chimère, une idolâtrie; puisque » vous avez rejeté l'ordre de Dieu, il rejette » votre royauté. »

Saül, faible et superstitieux, s'avoue coupable, il supplie l'ambassadeur de Dieu, de prier pour effacer son péché; le *prêtre* repousse sa prière, lui réitère sa destitution et s'écarte de lui pour partir : Saül saisit le pan de son manteau pour le retenir : le prêtre implacable fait un effort par lequel le pan se déchire : « Dieu, répète-t-il, a *déchiré* votre royauté sur » Israël, et l'a livré à un autre meilleur; il l'a » ainsi décrété : *est-il un homme pour se re-* » *pentir ?* Saül insiste; j'ai péché, ne me dés» honorez pas devant mon peuple et devant » ses chefs; revenez vers moi, je me courbe-

(*a*) *Voyez* la note 4, à la fin de cette histoire.

» rai devant *votre Dieu*, (*a*) et Samuël revint, » et Saül se courba devant *Iehouh*; et Samuël » dit: Faites approcher de moi Agag, roi d'A- » malek; et Agag étant venu, Samuël lui dit: » Comme tu as fait aux enfans de nos mères, » il va être fait au fils de la tienne; » et Samuël *le coupa en morceaux*) (*b*) il semble, *avec une hache*); et Samuël s'en retourna à *Ramatah*, et plus de son vivant ne revit Saül.

Quelle scène barbare! elle est horrible, j'en conviens; mais j'en connais de plus horribles encore qui de nos jours se passent sous nos yeux. Supposons que Samuël eût emmené Agag à *Ramatah*, que là il l'eût enfermé dans un cachot, au fond d'une citerne; chaque jour il fût venu avec quelques acolytes lui faire su-

(*a*) Ce mot est remarquable : *votre Dieu!* il y avait donc chez les Hébreux d'autres dieux accrédités et *vivant au pair* du dieu *Jéhowh*.

(*b*) Tous les textes et anciens interprètes sont d'accord sur ce point : la Vulgate latine dit : *In frusta concidit*; le grec dit : *Jugulavit*; le syriaque et l'arabe portent : *Coupa en morceaux*. Le seul anglais *Walton*, auteur de la Polyglotte, a pris sur lui de traduire par *fit couper*, le mot hébreu qui ne pourrait avoir ce sens que par une *forme* arabe qui n'a pas lieu en hébreu, *Samuël coupa de ses propres mains*.

bir des tortures variées, lui griller les pieds, les mains, l'étendre sur un chevalet pour le disloquer, etc., etc., tout cela avec des formules mielleuses, en lui disant que c'était *pour son bien ;* est-ce que le sort de la victime n'eût pas été mille fois plus affreux ? Ah ! vive la franche cruauté du prêtre hébreu comparée à la charité des prêtres et moines que consacre Rome ! Et des gouvernemens européens souffrent, autorisent de telles abominations !

Mais Samuël se porta-t-il à un tel acte sans motif, sans but médité ? Cela ne serait pas conforme à son caractère profond et calculateur : il me semble ici apercevoir des motifs plausibles.

Depuis dix à douze ans, Saül par ses victoires, ne cessait d'accroître, d'affermir son crédit royal, sur l'esprit de toute la nation : Samuël se trouvait éclipsé ; ce prêtre prit une occasion de flatter la passion vindicative des Hébreux contre les Amalekites. La victoire de Saül lui fournit un moyen de prendre ce roi en faute, en désobéissance à *l'ordre de Dieu* donné par Moïse même, qui avait recommandé l'*extermination d'Amalek :* c'était le moment où Samuël méditait le coup audacieux de nommer, d'*oindre* le substitut, le rival de Saül ; il re-

garda comme utile, comme nécessaire de frapper les esprits de terreur par un coup préliminaire plus audacieux, plus imposant, qui pût faire craindre à Saül même de voir tomber sur lui quelque nouvel anathème céleste : ce qu'il y a de certain, c'est que ce but de Samuël paraît avoir été rempli, puisque Saül n'osa jamais se porter contre lui par la suite à aucun acte de violence.

En considérant l'action de Samuël sous un point de vue général, politique et moral, elle présente dans son auteur une réunion étonnante de cruauté et d'orgueil, d'audace et d'hypocrisie : un petit orphelin parvenu, décréter, pour sa fantaisie, l'extermination d'un peuple entier jusqu'au dernier être vivant ! Insulter, avilir un roi couvert de lauriers, devenu légitime par ses victoires, par l'assentiment de la nation reconnaissante de la paix et du respect qu'il lui procure ! Un *prêtre* troubler toute cette nation par un changement de prince, par l'intrusion d'un nouvel élu de son choix unique, par le schisme qui en doit résulter, et qui en effet en résulta, au point que l'on peut dire que là s'est trouvé le premier germe de cette division politique des Hébreux qui, comprimée sous David et sous Salomon, éclata

sous l'imprudent Roboam et prépara la perte de la nation en la déchirant en deux petits royaumes, celui d'Israël et celui de Juda.

Et voilà les fruits de ce pouvoir *divin* ou *visionnaire*, imprudemment consenti par un peuple abruti de superstition, par un roi, d'ailleurs digne d'estime, mais faible d'esprit, au profit d'un imposteur qui ose se dire l'envoyé de *Dieu*, le *représentant de Dieu*, enfin *Dieu* lui-même; (car telle est la transition d'idées qui ne manque jamais d'arriver quand on tolère la première).

Le naïf historien achève, sans le savoir, de nous tracer le portrait du caractère de Samuël, en nous disant :

» Samuël ne revit plus Saül; mais *il pleura* » *son malheur* de ce que Dieu l'avait rejeté : »

Et quelque temps après, Dieu apparut au saint prophète, et lui dit : « Pourquoi conti- » nues-tu de pleurer sur Saül ? Cesse de t'af- » fliger; il faut en sacrer un autre. »

Ainsi Samuël, par ses cris nocturnes, se donnait la réputation de pleurer sur le roi qu'il assassinait; l'Espagne et l'Italie, dans la science de leurs *saints offices*, ont-elles produit quelque inquisiteur plus tendre ou plus scélérat ?

## § XII.

SAMUEL, DE SA SEULE AUTORITÉ, ET SANS AUCUNE PARTICIPATION DU PEUPLE, OINT LE BERGER DAVID ET LE SACRE ROI EN EXCLUSION DE SAUL.

Par réflexion, Samuël répondit à son Dieu : » Si Saül connaît que j'ai sacré un autre, il » me fera mourir. » Alors le Dieu *Jehowh* lui explique comment il faut feindre un sacrifice chez le nommé *Isaï*, au village de *Betléhem*, et comment, sur les huit enfans mâles de cet homme, il lui fera connaître celui qu'il a choisi pour nouveau roi. Samuël donc remplit d'huile *une petite corne* (*a*), et il se rendit au village de *Betléhem* : les vieillards surpris et inquiets sortirent au-devant de lui et lui dirent : La paix avec vous ; (*b*) et il répondit : la paix (*sheloûm*). « Je suis venu *immoler*; sanctifiez- » vous, vous viendrez avec moi manger la » victime ; et il sanctifia Isaï et ses enfans, et » les appela au repas de la victime ; et à me- » sure qu'ils entrèrent, voyant *Eliâb* l'aîné,

(*a*) Meuble du pays, encore à ce jour où le verre est si commun ; il était très-rare alors.

(*b*) *Shalam bouăk*.... la paix sur votre arrivée.

» un bel homme, il se dit : voilà sûrement » l'oint de Dieu; mais Dieu lui dit (tout bas) » non, ce n'est pas lui. L'homme juge par » l'œil, je juge par le cœur. »

Samuël fit ainsi passer les sept fils d'Isaï et lui dit : « Dieu ne fait pas de choix; est-ce » que tu n'as pas d'autres enfans? Isaï répon- » dit : Il y a encore le plus jeune qui veille » aux troupeaux. Fais-le venir, dit Samuël, » car nous ne nous assiérons pas à table sans » lui : on alla donc le chercher; c'était un » jeune homme *roux,* d'une bonne et belle » physionomie; et Dieu dit à Samuël : « Oins- « le, c'est lui », et Samuël prit la corne » d'huile et l'oignit *à côté* de ses frères; et de » ce moment l'esprit de Dieu prospéra sur Da- » vid; et Samuël retourna à Ramah (chez lui). » L'esprit de Dieu se retira de Saül et un *es-* » *prit méchant envoyé par Dieu agita* ce roi, » et ses serviteurs lui proposèrent de lui ame- » ner un homme sachant jouer de la lyre : il » accepta, et l'un d'eux ajouta : J'ai vu un » fils d'Isaï de Betléhem qui en sait jouer; c'est » un jeune homme *fort,* un *homme de guerre,* » prudent en ses discours, d'une belle mine; » Dieu est avec lui : et Saül envoya vers Isaï » demander David, et Isaï prit des pains, une

» outre de vin et un jeune chevreau qu'il mit
» sur un âne, et il envoya David (avec ce
» présent) à Saül. Saül l'ayant vu, le prit en
» affection et lui donna l'emploi de porter ses
» armes; et lorsque l'esprit de Dieu saisissait
» Saül, David prenait sa *lyre* et Saül respirait,
» se trouvait mieux, et le méchant esprit se
» retirait de lui. »

Ce récit ne laisse pas de susciter plusieurs difficultés à résoudre. D'abord je ne concilie pas cette *présentation* de David à Saül avec celle du chap. 17, qui, à l'occasion du combat de Goliath, postérieur à ceci, nous dit que lorsque le berger David s'offrit pour combattre le géant, et qu'il fut à ce titre présenté à Saül, ce prince lui fit demander *qui il était, de qui il était fils:* il ne le connaissait donc pas, il ne l'avait donc pas encore vu; la première version est donc fausse. (*a*)

Pour expliquer cette contradiction, je ne vois que le moyen dont j'ai déjà parlé, savoir : d'admettre que primitivement il y a eu deux ou trois mémoires d'auteurs contemporains; que ces auteurs ont rapporté certains faits d'une manière différente; et que le compilateur final, embarrassé de faire un choix, a cousu ces di-

(*a*) *Voyez* la note n° 5, à la fin de cette histoire.

vers récits à la suite l'un de l'autre, soit par négligence et défaut de critique, soit parce qu'il n'a osé faire un choix entre des autorités qui lui en imposaient également. Cette solution conviendrait à beaucoup d'autres quiproquo.

En second lieu, comment Samuël, qui a semblé craindre la vengeance du roi, s'est-il déterminé à l'encourir, à la braver? Il est clair qu'un homme de sa trempe ne s'est point aventuré sans avoir connu son terrain, sans avoir préparé ses voies, ses issues : voyez comment d'abord il a rempli son voisinage du *bruit* de ses pleurs nocturnes, de ses *cris* à Dieu sur le malheur de Saül, sur la disgrâce céleste de son pupille chéri. Cette rumeur n'a pu manquer d'arriver aux oreilles de Saül, vivant paisible à quelques lieues de là, dans sa métairie de Gebaa : il a appris que Dieu persécute le prophète pour lui faire *oindre* son successeur; il connaît le caractère implacable de ce Dieu, qui ne veut jamais en vain, et qui peut-être menace Samuël de le tuer. Le saint homme, entre deux dangers, se trouve dans un grand embarras; cependant il calcule que si Saül est violent, il est généreux et bon, que surtout il est *très-religieux*, c'est-à-dire très-persuadé de la mission divine de lui, Samuël : très-persuadé que si le

Dieu *Jehowh* a résolu sa destitution, rien ne pourra l'empêcher. Les devins ont beaucoup de ressources; un homme comme Samuël a dû avoir quelque dévoué secret dans la maison et autour de Saül; (*a*) il aura connu ses dispositions; il aura su que n'osant frapper le représentant de Dieu, le roi adresse plutôt ses menaces à son futur rival. Dans cette position, Samuël aura calculé que, le cas arrivant, ses devoirs seront remplis; qu'il sera encore temps pour lui de se retirer, en disant que Dieu a eu ses raisons pour élever et abaisser qui lui a plu, et que lui n'a plus qu'à se taire.

Il faut encore remarquer que depuis le sacrifice de *Maspha* et la scène de rupture, il s'est écoulé un laps de temps suffisant à tous ces préliminaires. Ainsi la démarche de Samuël, en sacrant David, n'est pas aussi imprudente qu'on le croirait d'abord. Néanmoins on a droit de penser qu'elle a dû se faire sans scandale; qu'elle a dû exiger le secret : et comment a-t-il pu être gardé ce secret, si l'onction a eu beaucoup de témoins? L'objection est juste, mais le texte n'est pas précis sur ce point : il dit bien que les vieillards furent *invités au repas;* mais il ne fait aucune mention d'eux à l'onction; il n'est

(*a*) *Voyez* la note n° 3, à la fin de cette histoire.

parlé que des *frères*; et notez bien qu'il n'est pas dit *en présence des frères*, selon l'expression ordinaire et propre; il est dit: *à côté*, au voisinage de ses frères (*be karb*). Ce mot oblique est remarquable : ne serait-ce pas que l'onction n'a réellement eu pour témoin qu'Isaï (celle de Saül n'en avait eu aucun, Samuël avait écarté le valet); et qu'ici le narrateur (qui doit être Samuël même), n'osant insérer le mot *en présence*, a mis l'équivoque *à côté*, au voisinage? Mais supposons que les sept frères fussent présens, ils ont encore pu, malgré leur jalousie, garder le secret; d'abord, parce que la dissimulation, la discrétion en choses domestiques, sont un trait fondamental des mœurs arabes; ensuite, parce qu'il y a eu intérêt de crainte pour tous: car le roi, selon un usage asiatique que nous retrouvons en tout temps, pouvait prendre le parti d'exterminer toute la famille (très-peu de temps après, le cas arriva à celle du grand-prêtre *Achimelek*, que Saül fit massacrer tout entière, par cela seul que le chef avait donné du pain à David). En résultat, il faut bien croire que le secret a été gardé, puisque, soit dans l'un, soit dans l'autre récit de présentation, l'on ne voit Saül commencer ses persécutions qu'un certain temps après l'onction

Mais quelle raison Samuël a-t-il pu avoir de faire le choix, si singulier en apparence, d'un simple berger pour le convertir en roi ? Sans doute ceci est bizarre dans nos mœurs modernes, dans notre état de civilisation, qui a produit tant de classes d'hommes instruits et cultivés au sein de chaque nation, en Europe et en Amérique; mais dans les mœurs asiatiques, en général, dans les mœurs arabes même actuelles, un tel choix n'a rien d'étrange ni de déraisonnable : ne voit-on pas encore tous les jours chose semblable en Turkie, où des boulangers, des chaudronniers deviennent pachas, même vizirs ? Il faut se rappeler que la nation hébraïque n'était composée que de cultivateurs paysans, de quelques marchands peu riches, peu considérés, et d'une classe de prêtres très-peu cultivés. La condition de pasteur, d'administrateur de gros et menu bétail, qui forme une branche importante de la richesse et de la propriété d'une famille, cette condition n'était inférieure à aucune autre gestion rurale; et peut-être exige-t-elle plus de talens et d'habileté que la culture routinière des oliviers, des vignes et des blés; du moins laissait-elle bien plus de temps pour la culture des facultés intellectuelles.

Ce soin de conduire et de gouverner des êtres animés, qui ont leur sphère d'intelligence, leurs passions, leurs volontés, est plus propre qu'on ne croit à exercer le raisonnement d'une tête humaine, et à la préparer à des fonctions semblables vis-à-vis d'êtres d'un ordre plus élevé, mais d'une nature peu dissemblable. Le hasard voulut ici que d'heureuses facultés se trouvassent réunies dans un simple berger; combien n'a-t-il pas existé d'autres paysans non moins bien organisés, à qui il n'a manqué que l'occasion de les développer, que les circonstances d'en faire usage? David, né sur une frontière ennemie, celle des Philistins, fut de bonne heure à l'école des alarmes, des vexations, des dangers de tout genre; il eut à lutter contre des voleurs hardis, contre des filous subtils, tels que le pays en nourrit encore : il y prit des leçons de ce courage et de cet esprit rusé qu'il montra dans la suite.

Les combats de lions et d'ours, dont il se glorifia devant Saül, n'ont point dû être une chimère en ce temps-là, puisqu'il est prouvé par divers passages qu'alors il existait, jusque sur la frontière du désert, des forêts et des bois qui, là comme partout ailleurs, ont disparu par l'effet de la population et le ravage

des guerres. Un tel jeune homme put être remarquable dans tout le voisinage, surtout lorsqu'à ces moyens il joignit un talent d'agrément, celui de jouer d'un instrument de musique : ce goût fut toujours l'apanage des bergers, par la raison bien simple des longs loisirs dont ils jouissent : leurs yeux seuls sont occupés à la surveillance du troupeau ; toutes leurs autres facultés restent libres pour la méditation et la pensée. Nos savans de cabinet donnent une grande et lourde harpe à David, sans faire attention qu'il portait la sienne aux champs, et qu'avec elle il dansa légèrement devant l'arche : il est clair que ce fut la *lyre* ou le *luth* qu'à la même époque on retrouve usité ou cité en Grèce.

L'âge de David, au temps dont nous parlons, ne dut pas être de moins de vingt ans, quoi qu'en disent les traducteurs, puisque les serviteurs de Saül le peignent comme un jeune homme vigoureux et propre à la guerre. Si sa réputation put parvenir jusqu'au séjour du roi, où l'on avait peu d'intérêt à y songer, combien n'a-t-elle pas dû parvenir à celui de Samuël, qui mettait tant d'intérêt à trouver un sujet capable de remplir ses vues? Ce *devin*, si répandu par ses relations de tout genre,

aura ouï parler d'un tel jeune homme si *beau*, si *brave*, si *prudent en tous ses discours*; il l'aura suivi de l'œil et de la pensée pendant un temps suffisant à le bien connaître, à le bien apprécier; il n'arriva point chez Isaï sans bien savoir ce qu'il avait à faire; et quand lui ou son copiste nous conte les perpétuels colloques à voix basse du Dieu *Jehowh*, il suppose avoir toujours affaire à des lecteurs juifs.

## § XIII.

### ORIGINE DE L'ONCTION (à l'huile ou à la (graisse) (*a*).

Mais une autre difficulté reste à expliquer. Comment un acte aussi insignifiant en lui-même, aussi trivial que celui de verser sur la tête, de frotter sur le front un peu d'huile ou de graisse, a-t-il eu l'effet prodigieux non-seulement de persuader à un simple pâtre qu'il était sérieusement appelé à être roi, mais encore d'étendre cette persuasion à l'immense majorité d'une

(*a*) Le texte n'est pas clair à ce sujet, le mot hébreu *shamn*, signifiant *toute* matière *grasse*, *onctueuse*, *huileuse*; et le mot *samn*, dans l'arabe, restant affecté au *beurre fondu*.

nation, et jusqu'à Saül lui-même et à son fils Jonathas, qui en font la déclaration formelle au chap. XXIII, v. 17, et chap. XXIV, v. 21 ? Il faut convenir qu'au premier aspect, un tel fait semble singulier; mais quand on l'examine dans ses accessoires et ses antécédens, il redevient naturel et simple comme tous les autres de cette histoire, parce qu'il se trouve être l'effet d'une opinion et d'un préjugé qui, depuis long-temps, avaient préparé les esprits.

Il est bien vrai qu'avant cette époque aucun chef laïque et militaire n'avait reçu la cérémonie de l'onction et du frottement d'huile; mais le rite n'en existait pas moins, dès long-temps public, solennel, entouré des circonstances les plus capables d'imposer respect, puisqu'il était le rite d'inauguration du grand-prêtre de Dieu, l'acte qui avait consacré le premier grand-prêtre Aaron par la main du législateur de l'état, du fondateur de la religion, par la main de Moïse : c'est ce que nous apprend le chap. XIX de l'Exode, avec des détails dignes d'attention. Écoutons le texte : Dieu dit à Moïse : « Voici ce que vous ferez » pour consacrer Aaron et ses enfans aux fonc- » tions de prêtres. Prenez un veau et deux be- » liers sans taches, du pain non levé, des ga-

» lettes non fermentées, mouillées d'huile,
» faites de farine et de froment; posez-les sur
» une corbeille; présentez-les avec le veau et
» les deux beliers; faites approcher Aaron et
» ses enfans à la porte de la tente où est l'arche;
» lavez-les avec de l'eau; prenez les vêtemens
» (appropriés), et vêtissez Aaron d'une tuni-
» que, d'une robe longue (la chape), etc.;
» posez sur leurs têtes la tiare (ou mitre), et
» appliquez le diadème de sainteté sur la mi-
» tre; et vous prendrez l'huile d'onction, vous
» la verserez sur la tête d'Aaron, et vous l'en
» frotterez : vous ferez approcher aussi ses
» deux fils, et les vêtirez (sans les oindre
» d'huile), et ils seront consacrés à être mes
» prêtres pour toujours. »

On voit ici tout l'éclat et l'appareil de la cérémonie de l'onction faite en face de l'arche du Dieu *Jehowh*, en présence du peuple d'Israël; et l'on conçoit comment il fut facile d'en faire passer le respect religieux sur la tête d'un roi. Si c'eût été une nouveauté de l'invention de Samuël, certainement il n'eût point eu le crédit de lui inoculer ce caractère; il y a plus : si de la part de Moïse même, elle eût été une nouveauté, une chose inventée par lui, on peut assurer qu'elle n'eût point pro-

duit l'effet qu'il désirait; mais Moïse, élève des prêtres égyptiens, et qui emprunta d'eux, sinon toutes, du moins la plupart de ses idées et de ses cérémonies, Moïse leur emprunta également celle-ci, qui chez eux dut tenir d'une haute antiquité son caractère saint et mystérieux.

Néanmoins, puisque dans cette antiquité quelconque elle eut, comme toutes choses, un commencement, un premier motif d'origine, quel a pu être ce motif, quelle idée a conduit son premier ou ses premiers inventeurs à imaginer cette singulière pratique ? Ce motif a dû être un besoin, une chose utile à la société qui la pratiqua. Or, je trouve ce besoin, cette chose utile dans la nature des choses de ce temps-là, dans les mœurs des nations encore demi-sauvages, commençant d'entrer en société régulière. Je me figure une peuplade d'Égyptiens de la Haute-Égypte, nus ou presque nus à raison du climat, voulant imprimer à un ou plusieurs d'entre eux un signe particulier de commandement, de fonctions quelconques, comment établiront-ils ce signe ? Sera-ce une écharpe, un bonnet d'étoffe ou de plumes, un petit bâton-sceptre, un bandeau sur le front? Tous ces objets mobiles, fra-

giles, peuvent s'arracher par la violence du premier venu, l'homme n'est plus rien; ils auront remarqué que certains liquides, tels que la graisse et l'huile, s'attachaient, se fixaient à la peau d'une manière tenace, difficile à effacer; l'eau n'y pouvait rien; la poussière rendait la marque plus visible; ils auront trouvé cette marque propre à leur but; l'effet de la poussière commune leur aura donné l'idée d'appliquer des poussières de couleur; ils ont eu à leur disposition le rouge du corail, du minium, du cinabre, le jaune des ocres, le vert de cuivre, le bleu de certains coquillages et végétaux; la marque colorée qui en est résultée sera devenue chez ces premiers peuples un signe d'utilité et de beauté, que nous retrouvons ensuite, à toutes les époques et dans tous les pays, chez la plupart des peuples même policés.

Ce genre de signe est frappant chez les Indiens, où il porte un caractère religieux, puisque les adorateurs des trois dieux se distinguent l'un de l'autre par les couleurs et la forme de ces marques sur le front. Il se retrouve dans toutes les îles de l'Océan indien et pacifique; nous le voyons chez nos sauvages d'Amérique, comme chez leurs frères les Tar-

tares d'Asie, et comme chez la plupart des noirs d'Afrique. Pour le rendre plus fixe, l'art perfectionné s'est avisé de faire pénétrer la couleur dans le tissu de la peau en la piquant avec de fines pointes d'arêtes de poisson ou d'aiguilles de métal, ce qui a constitué l'art de *tatouer*, que les relations des voyageurs modernes ont rendu si célèbre. Ainsi, dans son origine et dans son but, la cérémonie d'*onction sacerdotale et royale*, à laquelle les peuples et les cultes judaïsans attachent une si haute et si mystérieuse importance, n'a été et n'est tout simplement que le *tatouage* ou le *tatouement* d'un individu, afin de le rendre ineffaçablement reconnaissable.

Mais je dois terminer l'histoire de Samuël; et cependant je voudrais expliquer encore pourquoi il s'est obstiné à destituer le roi Saül, à lui donner un rival, un successeur qui ne peut être considéré que comme un intrus, un usurpateur. J'admets un peu pour premier motif le ressentiment du prêtre contre les prétentions de Saül à s'immiscer aux fonctions de *sacrificateur* et de *devin*; néanmoins ce motif semble ne pas suffire, lorsque l'on considère le repentir plus qu'expiatoire auquel le roi s'abaisse. Il faut qu'il y ait eu une autre

cause plus radicale, et je la trouve dans l'infirmité physique de Saül, laquelle, examinée médicalement, n'a pu être que l'épilepsie. Le texte hébreu lui-même autorise cette idée; car, lorsqu'il dit qu'un méchant esprit *agita* ou *troubla* Saül, le mot *baat*, que l'on traduit *agité* et *troublé*, signifie spécialement trouble avec *effroi*, avec *frisson* et *terreur*, précisément comme il arrive dans les convulsions épileptiques. Un tel mal, joint à l'idée d'un *méchant esprit* qui le cause, n'a pu que décréditer Saül dans les préjugés de son peuple; et ce prince a dû achever de se perdre, tant par les violens accès de colère auxquels on le voit livré de plus en plus, que par la médiocrité de ses moyens moraux et politiques. Samuël, qui a fait le choix erroné d'un tel chef, ne s'est point pardonné sa méprise, et c'est pour la réparer qu'il a imaginé les prétextes que nous avons vus : d'ailleurs, dans l'exécution finale de son dessein, il introduit un ménagement digne de remarque; car il ne choisit pas un homme âgé, capable d'être un compétiteur immédiat, il prend un jeune homme de vingt à vingt-quatre ans, qui, vis-à-vis de Saül alors âgé d'environ cinquante-cinq, laisse à ce roi le temps de finir sa carrière.

Depuis *l'onction* de David, l'on ne voit plus Samuël qu'une seule fois en scène, savoir, lorsque le *berger sacré,* devenu gendre de Saül, commence d'être persécuté par ce roi, et qu'il se réfugie à *Ramata,* d'où Samuël l'emmène chercher un abri commun dans la confrérie des prophètes, à *Niout.* Nous avons vu ci-devant que Saül irrité y accourut lui-même : le cas fut périlleux, parce qu'à cette époque il dut être bien informé de l'onction secrète de David; mais Samuël, toujours rusé, aura profité de cette entrevue pour calmer le roi, et faire avec lui sa paix; il lui aura remontré qu'il n'avait pu se soustraire aux ordres du terrible *Jehwh;* il lui aura déclaré que désormais c'était l'affaire de Dieu de diriger son nouvel élu, et que lui personnellement ne se mêlerait plus de rien. Ce même raisonnement l'aura débarrassé de la tutelle de David, qui devint de plus en plus dangereuse; car peu de temps après, David ayant reçu asile et secours du grand-prêtre Achimelek, toute la famille de ce prêtre fut massacrée sans pitié par l'ordre et en présence de Saül lui-même. On a droit de penser qu'un homme aussi fin que Samuël, et qui connaissait si bien le caractère de son premier pupille, avait depuis du temps apprécié le pro-

grès de ses fureurs naturelles et maladives ; et la preuve de la conduite réservée du prophète depuis cette entrevue, est qu'on le voit, deux ans après, mourir paisible, laissant dans l'esprit de Saül une si haute vénération de sa mémoire, que ce prince, la veille du combat où il périt, n'espéra de consolation et de secours que de la part de l'ombre de Samuël, qu'il fit évoquer par la magicienne de *Aïn-dor.* (*a*) L'examen de cette scène de fantasmagorie serait un nouveau morceau curieux et instructif des usages du temps ; mais il me menerait trop loin.

En résumé, voyez la conduite de Samuël s'expliquer dans tous ses détails par des causes naturelles, puisées dans les mœurs et les préjugés de sa nation ; vous voyez toutes ses actions trouver leurs motifs probables dans son caractère personnel toujours le même, toujours calculateur, astucieux, hypocrite, ambitieux de pouvoir, et louvoyant à travers les difficultés de sa position avec autant d'art que les circonstances le comportent. Je voudrais qu'après avoir lu mon commentaire, vous relussiez le texte qui me l'a fourni ; vous sentiriez mieux combien est transparent le voile de *prodiges* et

(*a*) *Voyez* la note n° 6, à la fin de cette histoire.

de merveilles qui l'enveloppe; vous vous convaincriez que ce merveilleux n'a existé que dans le cerveau visionnaire d'un peuple ignorant; et vous vous étonneriez avec moi de l'entêtement aveugle qui prétend soutenir encore aujourd'hui de si sauvages erreurs; mais le monde, qui à chaque génération redevient *enfant,* est toujours gouverné par la routine et par les vieilles habitudes. Il faut croire que chacun y trouve son compte; les uns dans les illusions voient une mine à exploiter, et ils l'exploitent à la manière de Samuël et de sa *confrérie;* les autres y trouvent un aliment, une autorité au besoin de *croire,* qui semble un des attributs de la nature humaine: tel est le mécanisme de cette nature, que lorsqu'en notre enfance nos nerfs ont été frappés de certaines impressions, ont été pliés à certaines habitudes, toute la vie les sons mêmes et les mots qui s'y sont liés ont le pouvoir magique d'exciter et ressusciter en nous les mêmes mouvemens, les mêmes dispositions. (*a*) On nous

(*a*) Qu'est-ce *croire?* je le demande au plus habile métaphysicien; n'est-ce pas *voir comme existant* ce qu'on nous dit exister? Mais ce tableau que l'on *voit* ou que l'on se figure *voir*, peut n'exister que dans notre *cerveau:* par exemple, d'anciens savans ont

a imprégnés au berceau des récits de la Bible; on a lié les noms de ses personnages à certaines opinions, à certaines idées; et voilà que les jugemens qui nous ont été infusés, s'incorporent avec nous, et persistent machinalement toute notre vie; j'ai souvent pensé, et j'en ai fait quelquefois l'expérience, que si à l'âge mûr on nous présentait ces mêmes récits, revêtus d'autres noms et comme venant de la Chine et des Indes, nous en porterions des jugemens très-différens : là est la solution d'un problème qui souvent étonne dans la société, et qui consiste à trouver en des personnes d'ailleurs bien organisées, un jugement sain et droit sur toutes les choses qu'elles ont apprises par elles-mêmes, mais constamment faux sur ce qu'elles ont appris par l'éducation du bas âge : dans le premier cas, leur ame ou principe intellectuel a opéré par lui-même, il a été conséquent en sensation et en jugement; dans le second cas,

cru que le ciel était une voûte de cristal : il est clair que ce cristal, que cette voûte n'existaient que dans *leur cerveau* où ils la voyaient, et non dans le firmament. Toute la question des croyances est là. *Voir dans son cerveau :* cela ne dérange rien dans la nature. Josué ou son historien a-t-il vu autrement le soleil s'arrêter? Répondez-moi, biblistes.

(*Note de l'éditeur.*)

il n'a été qu'une machine à répétition, une horloge discordante, dont la sonnerie n'est pas d'accord avec le cadran que le soleil gouverne. (*a*) — Mais à propos d'horloge, voilà que je crois, comme dans les *Contes arabes*, entendre l'heure m'avertir de clore ma *veillée* ou *nuit :* heureux si, ne l'ayant pas trouvée aussi amusante que ses *mille et une sœurs*, vous la jugez du moins plus utile en ses résultats !

Je suis ; etc.

(*a*) C'est encore par ce mécanisme, que l'on voit souvent dans la vieillesse reparaître les impressions de l'enfance, qui avaient dormi pendant tout l'âge mûr. Par exemple, le physicien Brisson, élevé dans le patois poitevin, l'avait perdu de vue dans sa très-longue résidence à Paris..... Devenu vieux, il eut une attaque d'apoplexie, qui, en lui laissant d'ailleurs ses facultés physiques, effaça toutes ses idées et connaissances acquises par l'étude, même le souvenir de la langue française : mais les impressions premières du *patois* de l'enfance reparurent et continuèrent jusqu'à sa mort, arrivée quelques mois après. Dans l'âge mûr, notre raison *tendue*, repousse avec mépris les *loups-garous* et les *esprits-revenans*. Dans la vieillesse, nos nerfs retombés dans l'état de végétation purement animale, reprennent les *terreurs* de l'enfance : que d'exemples dans ce fameux siècle de Louis XIV, riche en arts d'imagination, pauvre en sciences exactes et physiques !
(*Note de l'éditeur.*)

# CONCLUSIONS
## DE L'ÉDITEUR.

---

QUESTIONS DE DROIT PUBLIC SUR LA CÉRÉMONIE DE L'ONCTION ROYALE.

Notre voyageur a rempli ses fonctions d'historien critique; nous sera-t-il permis de remplir celles de jurisconsulte scrutant les conséquences des faits présentés? Nous n'entendons pas nous prévaloir du commentaire qui vient d'être lu; nous acceptons l'état des choses tel que le donne l'auteur original, encore qu'il ne soit point fondé en titre légal; et, nous bornant à raisonner sur le seul fait de l'onction conférée par Samuël, nous soumettons à nos lecteurs les questions suivantes :

1° Le Dieu que les Juifs peignent comme *endurcissant les hommes, afin de les perdre*; comme leur envoyant de *méchans esprits*, afin d'égarer leur raison; comme *exterminant* tout un peuple, et *faisant hacher un roi* en pièces pour un fait arrivé quatre cents ans auparavant; ce Dieu peut-il être considéré comme le

même qu'adorent les chrétiens, les Européens du XIXe siècle de l'ère appelée de *grâce*, de charité et de lumières ?. — (En d'autres termes) : Les anciens Hébreux ou Juifs se sont-ils faits de la Divinité les mêmes idées que s'en font les Européens actuels ?

2° Peut-on regarder les opinions des anciens peuples, sur n'importe quel sujet, comme obligatoires pour les peuples modernes ? Et, si dans le droit public un particulier ne peut en lier un autre ni dans ses actions ni dans ses pensées, peut-on admettre qu'une génération qui n'était pas née, ait été liée d'esprit et de sensations par le fait d'une génération passée et dont la langue même lui est une énigme ?

3° Si dans aucun pays, si dans aucun code de justice, le fait le plus simple n'est admis comme *vrai* ou comme *apparent*, à moins de deux témoins, peut-on admettre des faits incroyables, sans aucun témoin autre que leur acteur et narrateur nécessairement partial ?

4° Si dans aucun pays, si dans aucun code de justice, il n'est permis à un individu de se constituer, pour le moindre acte civil, le représentant d'une autre personne, sans exhiber un titre positif d'autorisation de cette personne, peut-on admettre, sans la plus stricte enquête,

la prétention du premier venu qui se dit et se constitue représentant de *Dieu,* porteur de sa parole?

5° Peut-on espérer aucune paix parmi les hommes, aucune pratique de justice dans les sociétés, tant qu'il sera permis à des individus quelconques de s'arroger à eux-mêmes, de se conférer, de se garantir les uns aux autres la faculté de représenter *Dieu,* de lui donner des volontés, de lui interpréter des intentions? — Toute action de ce genre n'est-elle pas l'affectation du pouvoir absolu, le premier pas au despotisme et à la tyrannie?

6° Toute *corporation* fondée sur ce principe de représentation ou d'autorisation divine, n'est-elle pas une *conjuration* permanente contre les droits naturels de tous les hommes, contre l'égalité et la liberté des citoyens, contre l'autorité des gouvernemens?

7° Si, chez les Juifs, l'établissement d'une royauté et d'un roi fut, comme le dit l'historien, une chose *contraire* à la volonté de *Dieu,* ne s'ensuit-il pas directement qu'au lieu d'être de droit divin, la royauté n'est qu'une invention de l'homme, une *rébellion* du peuple contre Dieu, et que le seul gouvernement saint et sacré est le *gouvernement* de Dieu par les *pré-*

*tres*, c'est-à-dire, des prêtres au nom de Dieu?

8° Si Dieu, qui par sa toute-puissance, pouvait d'un souffle exterminer le petit peuple hébreu ou changer leurs cœurs par l'envoi d'un *bon esprit;* si Dieu a préféré de se laisser forcer la main et de condescendre à leurs volontés, n'a-t-on pas droit d'en conclure que la Divinité même compte pour quelque chose la volonté du peuple, et qu'aucun pouvoir n'a le droit de la mépriser?

9° En admettant que Samuël n'ait pas été un usurpateur par fourberie; en admettant que l'installation de Saül par lui soit devenue légale à raison de l'assentiment du peuple, ne s'ensuit-il pas que le choix clandestin de David, fait sans aucune autorisation ni notion de ce même peuple, a été un acte illégal, contraire à tout droit public, et que le règne de toute la dynastie davidique est par cela même entaché d'*usurpation?*

10° Si dans le système des Juifs, l'onction conférée à David par Samuël eut un caractère indélébile à titre de divin, pourquoi, après la mort de ce prêtre et celle de Saül, le fils d'Isaï, qui fut un grand prophète théologien, trouva-t-il nécessaire d'assembler les *anciens* (*seniores et senatores*) d'abord de Juda, puis de tout

Israël, pour se faire oindre publiquement et solennellement par eux? (*a*)

11° Si, comme il résulte des documens historiques, le sacre des rois de France a été institué à l'imitation de celui des rois juifs, n'est-il pas de stricte obligation d'y observer scrupuleusement les rites anciens et les *usages de nos pères?* Alors, puisque l'onction de Saül et de David par Samuël fut faite en *secret* et nullement en présence du peuple, quel droit le grand-aumônier, ou tout prêtre chrétien, a-t-il de la rendre publique?

12° Si chez les Juifs le sacre par l'onction fut le transport du caractère sacerdotal sur la tête du roi, chez les Français un roi qui se fait sacrer entend-il participer à la prêtrise?

13° Si un roi de France reconnaît à un prêtre quelconque le droit de le sacrer aujourd'hui, n'est-ce pas lui reconnaître aussi le droit d'en sacrer un autre demain, à l'imitation du prophète Samuël?

14° De quel droit un individu quelconque peut-il sacrer un roi de France? Ce droit vient-il de l'évêque de Rome? Le roi de France est donc le vassal d'un prince étranger. Ce droit est-il *octroyé* au prêtre par le roi lui-

(*a*) Liv. II de *Samuël* ou des *Rois*, chap. V.

même? Le roi se donne donc des droits. Où les puise-t-il? Est-ce dans la loi? Par qui a-t-elle été faite? Est-ce par lui? est-ce par le peuple? La *loi* est-elle un consentement mutuel de ces deux pouvoirs? N'est-elle que la force militaire? — Prenez-y garde; hors la *Charte*, tout est remis en question; tout redevient précaire et danger.

15° Si un sacre est une affaire d'état, pourquoi cette affaire est-elle de pur arbitre? Si c'est une cérémonie d'amusement, pourquoi la faire payer au peuple plus qu'une partie de chasse? Si c'est une cérémonie de piété, pourquoi en faire plus de bruit que de laver les pieds des pauvres et de toucher les écrouelles? — Quand toute la morale de l'Évangile n'est qu'*humilité* et *simplicité*, pourquoi sa pratique n'est-elle que faste et dissipation?

Un digne et curieux appendice à cette histoire du prêtre Samuël, serait celle de son pupille le berger David devenu roi. Il y a quelques années qu'un essai de ce genre fut publié à Londres sous le titre de *History of man according to God's own heart*, « Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu. » L'auteur a bien saisi le caractère de cet homme, et il ne faut que savoir lire sans préjugé le livre juif pour le bien con-

naître par le récit de ses actions; mais cet auteur anonyme n'a pas su, comme le nôtre ici, analyser et faire ressortir les motifs qui ont dirigé David dans la plupart de ses actions, c'est là le plus piquant intérêt de la chose : l'on y verrait l'un des plus rusés, des plus subtils *machiavélistes* de l'antiquité : l'on y verrait que l'ancienne Asie a connu et pratiqué l'art raffiné de la tyrannie, long-temps avant que la perverse Italie moderne en eût rédigé les préceptes. En fait de talens militaires, en astuce politique, il y a une ressemblance frappante entre l'Hébreu David et le Carthaginois Annibal, qui tous deux parlèrent la même langue, furent élevés dans les mêmes usages nationaux, et dans les mêmes principes de morale. Parmi les modernes, la meilleure copie du roi hébreu est le premier roi chrétien des Francs, Clovis, tel que vient de le peindre un poète dans une tragédie qui est un portrait historique.

Un autre tableau serait celui du fils adultérin de David, ce Salomon de si célèbre sagesse. Il est à remarquer que tout ce que des voyageurs dignes de foi nous ont fait connaître depuis quelque temps de l'administration du pacha d'Égypte *Mehemed-Ali*, se rapporte trait pour trait à ce que l'on nous raconte

de celle de Salomon. Comme ce roi, le pacha turc a concentré en lui seul le commerce intérieur et extérieur de tout son peuple; lui seùl achète et vend les blés, les riz, les sucres, toutes les denrées que produit l'Égypte; lui seul reçoit de l'étranger les cafés, les draps, les marchandises de tout genre, qu'il revend à son peuple. Il a, comme Salomon, un harem de plusieurs centaines de femmes, des écuries de plusieurs milliers de chevaux, de manière que, tout bien comparé, le pacha *Mehemed-Ali* est un Salomon, ou *Salomon* fut un pacha Mehemed-Ali. Nos voyageurs ajoutent que depuis long-temps le peuple d'Égypte n'avait été plus malheureux, vexé, pressuré avec plus d'*habileté* et de perversité. Les historiens juifs ne nous cachent pas qu'après la mort de Salomon, le peuple se trouva si mécontent, si irrité, que, ne pouvant obtenir de son fils les soulagemens demandés, il éclata en révolte et rejeta sa dynastie pour prendre des rois plus modérés. *La sagesse* de Salomon porte en hébreu le même nom que celle dont le Pharaon d'Égypte déclara vouloir se servir pour mieux accabler les Hébreux : *Opprimons-les*, dit-il, avec *sagesse*, Be Hekmah. Nos docteurs déraisonnent sur

ce mot, le fait est que son vrai sens est *habileté, emploi adroit et rusé de la puissance.* Mais Salomon bâtit un magnifique temple où furent logés et richement dotés de nombreux prêtres; et ces prêtres ont été ses historiens. N'est-ce pas ainsi qu'a été écrite par des moines l'histoire des rois francs de la première et même de la seconde race?

---

# NOTES.

## N° Ier.

Page 201. — *Un homme de Dieu*, ( *Elahim* ), *au nom de Jehovah* ou *Jehwh.*

Le mot *Jehovah* n'est connu d'aucun indigène arabe, d'aucun Juif purement asiatique ; son origine même chez les Européens qui le consacrent, n'est ni claire ni authentique : lorsque l'on présente aux Arabes, transcrites en leur alphabet, les quatre lettres hébraïques qui le composent, ils lisent *ïahouah* ou *ïhwh;* ils ne peuvent même prononcer à l'anglaise ou à la française le mot *Jehovah*, parce qu'en leur langue ils n'ont ni *jé* ni *vé*. Le célèbre auteur de la polyglotte anglaise, le docteur *Robert Walton*, l'un des plus savans et des plus sensés biblistes qui aient écrit sur ces matières, blâme expressément la prononciation *jehova* comme inouïe aux anciens (*Prolegom.*, pag. 49). « Il » observe que les éditeurs des bibles ont eu l'audace » de falsifier à cet égard les manuscrits mêmes ; » par exemple, à l'occasion du psaume 8, lorsque » *Jérôme* observe qu'il faut lire le nom de Dieu

» de *telle manière,* les éditeurs ont mis qu'il faut » lire *jehova,* tandis que le manuscrit compulsé » par Frobenius, porte *Jao.* »

Le premier auteur, ajoute *Walton,* qui ait lu *Jehova,* fut Pierre Galatin, en 1520, dans son traité *de Arcanis catholicæ veritatis,* tom. 1er, liv. 2.

Nous avons vérifié cette citation sur l'original, qui dit seulement que, selon les docteurs juifs, il faut lire les quatre lettres par quatre syllabes *ïah-hù-ve-hu* (cela par des raisons cabalistiques qui nous sont la preuve de leur ignorance en tout genre, etc.).

Il paraît que ce sont les théologiens allemands qui, les premiers s'étant faits disciples des rabbins, ont donné *involontairement* lieu à cette lecture; nous disons *involontairement,* parce que chez eux, le grand *j* ne vaut que notre petit *i* commun, et leur *u* ne vaut que le français *ou,* de manière qu'en écrivant *jehuah,* ils prononcent *ïehouah,* et non *Jehovah;* mais les Français et les Anglais lisant à leur manière cette écriture, ont introduit l'usage de *Jehovah,* auquel leur imagination a ensuite attaché des idées mystérieuses et emphatiques qui rappellent celles des anciens Juifs, chez lesquels la prononciation des quatre lettres *ihwh* était censée évoquer les esprits et troubler toute la nature;

par suite de cette folle idée, il était défendu de jamais prononcer ce nom : aussi les premiers chrétiens grecs et latins, tels qu'*Origène*, *Aquila*, *Jérôme*, l'ont-ils toujours traduit par les noms de *Kyrios* et *Adonaï*; c'est-à-dire *maître* ou *seigneur*. Ce n'est que dans des cas particuliers, que quelques anciens chrétiens se sont permis d'entrer en explication à cet égard : ce qu'ils en disent, s'accorde parfaitement avec la lecture actuelle des Arabes et des Juifs d'Asie; par exemple : *Irénée*, l'un des premiers écrivains dits *ecclésiastiques*, observe (liv. 2, contre les hérétiques, chap. dernier) « que les Grecs écrivent *ïaô*, ce qui se dit en hé» breu *ïaoth*. (Le *t* seul est de trop.)

*Théodoret*, *question* 15 *sur l'Exode*, dit : « Le nom prononcé *ïaô* par les Juifs, se prononce » *ïabè* par les Samaritains (ici *b* est pour *v*, » *iavè*). »

Diodore de Sicile, liv. 2, avait déjà résolu la difficulté, en disant que Moïse avait feint (comme Lycurgue) de recevoir ses lois du Dieu *ïaw*. Avant Diodore, Strabon avait dit la même chose d'une manière encore plus explicative en ce passage digne d'être cité : « Moïse, l'un des prêtres égyptiens, » enseigna que cela seul était *la Divinité*, qui » compose le ciel, la terre, tous les êtres, enfin ce » que nous appelons le *monde*, *l'universalité* des

» choses, la *nature.* » (*Voy.* Géograph. lib. XVI, pag. 1104, édit. de 1707.)

Le grec *Philon*, traducteur du Phénicien Sanchoniathon, se joint à toutes ces autorités, quand il dit que le dieu des Hebreux s'appelait *ieuô*, ainsi que nous l'apprend Eusèbe en sa Préparation évangélique. Il est donc certain que jamais les Hébreux n'ont connu ce prétendu nom, si emphatiquement déclamé *Jehovah* par nos poètes et nos théologiens, et ils ont dû le prononcer comme les Arabes actuels, *ïehouh*, signifiant *l'être*, *l'essence*, *l'existence*, *la nature des choses*, ainsi que l'a très-bien dit Strabon, qui en cette affaire n'a dû être que l'interprète des savans *syriens* de son temps, puisque très-probablement il n'a point su ces langues.

Si de ce mot *ïhouh*, l'on ôte les deux *h*, selon le génie de la langue grecque, il reste *ïou*, base de *Jupiter*, ou *ïu-pater* (*ïou générateur*, l'essence de la vie), qui paraît avoir été connu très-anciennement des *Latins*, *enfans des Pelasgues.* Cette branche de théologie est plus profonde et bien *moins juive* qu'on ne le pense : elle paraît venir des *Égyptiens* ou des *Chaldéens*, qui, sous le nom de *Barbares*, sont pourtant reconnus par les Grecs pour les auteurs de toute *science astronomique* et *physique*, base primitive et directe de la théologie....

Pour épuiser ce sujet, ajoutons que chez les premiers chrétiens, la secte des *gnostiques* ou *savans* en *traditions*, avait recueilli celle qui donnait le nom de *ïaô* au premier et au plus *grand* des *trois cent soixante-cinq dieux* qui gouvernaient le monde; ce *plus grand* résidait dans le premier et le plus grand de *tous les cieux* (*voy.* Epiph. contr. hæret. c. 26); or, selon Aristote, ce *premier ciel* est le siége et principe de tout *mouvement*, de toute *existence*, de *toute vie*, le vrai *ïehouh*, de Moïse.

Quant au nom d'*Elahim* ou *Eloïm*, traduit *Dieu*, au singulier, il est incontestable qu'en hébreu, il est pluriel et signifie *les Dieux*. Cette *pluralité* fut la doctrine première; mais depuis que Moïse eut *constitué* chez eux le dogme de l'*unité*, le nom d'*Elahim*, les *Dieux*, ne gouverna plus que le singulier. La diversité d'emploi dans ces deux noms *Elahim* et *ïehouh*, est digne d'attention en nombre d'endroits.

## N° II.

Pag. 203. — *Parle, Jehwh, ton serviteur écoute.*

Dans l'hébreu comme dans tous les idiomes anciens et dans l'arabe actuel, le *tutoiement* est

toujours usitéenversla seconde personne *singulière*, jamais le pluriel *vous* : cette dernière formule est une invention de notre Europe, dont l'origine ne serait pas indigne de recherches; le *tu* et *toi* porte un caractère d'égalité entre les personnes, qui semble appartenir spécialement à un état de *société sauvage*, dans lequel chaque individu se sent *isolé*, et considère comme tel son semblable; le *vous*, au contraire, semble indiquer un état de société *civilisé* et compliqué dans lequel chaque individu se sent soutenu d'une *famille* ou d'une *faction* dont il fait partie : le sauvage dit *moi tout seul*, et *toi de même*; l'homme civilisé dit : *moi et les miens, nous : toi et les tiens, vous* : l'homme en pouvoir, a dû commencer ce régime : moi et mes gens, *nous* voulons, nous ordonnons : en agissant contre l'homme faible, isolé, il lui a dit, *toi* qui es seul. Le *vous* est devenu un signe de puissance, de supériorité, un terme de respect... Le *toi* est resté un terme d'égalité non révérencieuse : voilà sans doute pourquoi le traducteur français *catholique* l'a banni comme un indice de *mœurs grossières*; mais parce que cette grossièreté est un trait essentiel du tableau, c'est commettre un faux matériel que de le dissimuler. — Il en est de même de plusieurs expressions ordurières et obscènes que dissimulent toutes les traductions.

On a honte de la grossièreté des mots et des mœurs; et l'on n'a pas honte de la grossière absurdité des idées et des opinions que l'on nous fait digérer ! Voilà ce peuple chéri que l'on veut avoir été *élu*, pour attirer sur soi son manteau !

## N° III.

Pag. 221. — *Les devins consultés par les riches comme par les pauvres*, etc.

A l'appui de notre voyageur, et au sujet des ruses des *devins* et de la crédulité du *peuple*, même *galonné*, nous voulons consigner ici une anecdote dont nous garantissons la vérité.

En 1781, l'éditeur du présent ouvrage résidant à Paris, eut occasion de connaître un particulier qui avait exercé et qui exerçait encore quelquefois la profession de *devin*; le hasard de quelques intérêts réciproques amena entre eux assez d'intimité pour que ce *particulier* s'ouvrit sur les mystères de son art, en y mettant seulement la condition de n'être jamais compromis : cette condition a été fidèlement remplie, et aujourd'hui même pour ne point l'enfreindre, nous taisons les noms en citant les faits que voici.

Vers 1765, M***, employé dans les bureaux de police de M. de *Sartines*, se trouva réformé et

par suite assez embarrassé comment vivre : tandis qu'il était à la police, il avait dû suivre entre autres affaires une sorte de procès que des plaignans, escroqués, avaient intenté à une femme *tireuse de cartes*. Les interrogatoires lui avaient procuré des détails instructifs et curieux sur certains principes généraux établis comme bases de l'art : il avait trouvé qu'au total, cet art était un calcul de probabilité qui, manié avec adresse, devenait susceptible d'applications heureuses; l'idée lui vint d'en faire une étude régulière, et d'en tirer le meilleur parti possible pour sa situation; il commença par diviser et classer la *matière exploitable*, c'est-à-dire la *crédulité publique*, 1° en ses deux sexes, hommes et femmes; 2° en ses quatre âges, savoir, enfance, puberté, âge mûr et vieillesse; 3° en mariés et non mariés, en maîtres et en serviteurs; 4° en clercs et laïques, nobles et roturiers, gens de métier et riches, etc.; ensuite ayant établi les accidens généraux qui sont communs à toutes les classes, il distribua les accidens spéciaux plus habituels à chacune, et finalement les accidens plus rares et plus individuels. De ce travail, résulta une masse d'environ quatre mille articles des accidens de la vie humaine qui se rencontrent le plus ordinairement. Tandis que M*** exécutait ce travail de cabinet et de *théorie*, il se livrait à un

autre de *pratique* non moins important ; il employait tous ses loisirs à courir le monde et les réunions publiques pour connaître de figure et de nom les personnes marquantes, et pour apprendre tout ce qui concernait les affaires de famille et celles d'état ; il fréquentait surtout les auberges où mangeaient les valets des grandes maisons, et celles où se réunissaient les mendians. Il prenait divers déguisemens, même de femme ; la nature l'avait favorisé d'une figure propre à jouer tous les rôles : sous un visage bénin et presque niais, il cachait un esprit vraiment subtil, plein de sagacité et de pénétration. Lorsqu'il se vit fort de matériaux et de moyens, il s'établit dans le quartier de *la Place des Victoires*, où il fut bientôt consulté par les *filles* qui lui firent connaître les *entretenues* qui, elles-mêmes, lui adressèrent leurs amans de haut rang, etc., de manière qu'en quelques années il acquit une somme assez considérable pour assurer son indépendance ; ses succès furent tels, que parmi ses cliens, il compta des personnes de haut rang, des gens de cour et de barreau, des ecclésiastiques, et même deux prélats qu'il reconnut très-bien : la plus curieuse de toutes ces histoires, fut celle de M. le duc d'O***.

En 1779, vers les onze heures du soir, notre devin entend frapper à la porte de sa chambre trois

coups en *maître :* il venait de se coucher; il saute du lit, allume sa chandelle à sa *veilleuse*, ouvre la porte, et voit entrer un homme bien vêtu, de bonne taille, et portant un chapeau rond si enfoncé sur les yeux, qu'il était difficile de voir la figure. — Puisque vous êtes *devin*, dit cet homme, pourquoi ne deviniez-vous pas ma venue? — Je ne devine pas, répondit M***; je consulte le sort au besoin, et le sort m'éclaire. — Eh bien, consultez-le sur ce que je viens vous demander. Notre devin prend ses cartes, assez inquiet de ce qui allait arriver, son chagrin était de ne pas voir la figure : il jette des mots insignifians pour entamer conversation; il fait tomber les mouchettes, se baisse pour les ramasser, et dans ce mouvement, il saisit les traits du personnage qu'il reconnaît pour M. le duc d'O***. Ce fut partie gagnée : notre homme offre un siége d'un air indifférent, lui-même s'assied sans façon, avec recueillement; il bat les cartes, en tire une première qui annonce une affaire de famille; à la seconde, il jette un cri d'effroi : — *Ah! Dieu, je suis perdu!* — Comment cela? dit le duc. — Un piége m'est tendu par un homme puissant; je ne puis continuer mon opération. — Le duc le rassure; le devin tire une autre carte qui désigne plus spécialement le consultant; le duc avoue qu'il vient *pour sa femme;*

le devin savait comme tout le monde, que madame la duchesse était grosse, et même à peu près de combien de mois : il se doute que le consultant veut savoir si l'enfant sera mâle ou femelle; il tire une carte en conséquence; le sort déclare un enfant mâle après un *accouchement un peu laborieux;* le duc se lève sans dire mot, et après avoir ouvert la porte : *Cent louis,* dit-il, *si c'est vrai; cent coups de canne, si c'est faux,* et il part en poussant la porte.

Voilà notre devin sur le qui-vive : pendant plusieurs jours, il rôde autour de *l'hôtel* ou *palais;* il tâche d'accoster les gens de service; il capte un jeune homme qu'il régale plusieurs fois au café voisin; il apprend le terme supposé pour l'accouchement; il prétexte un intérêt de l'annoncer à une personne qui a fait une forte gageure què ce sera une fille, il y aura quelque chose à partager; le jeune homme promet d'informer à l'heure; le terme arrive; le devin ne quitte plus le café; l'accouchement se fait; il est averti à l'instant; c'est un garçon (qui a été feu M. le comte de B.... ). Notre homme part à la course, monte à sa chambre, allume vite sa veilleuse et se couche. A peine une demi-heure s'était écoulée, il entend monter à pas de loup; il feint un sommeil profond; les trois mêmes coups l'éveillent : il sollicite un peu de patience, fait de la lumière; et

ouvre. Le monsieur au chapeau enfoncé entre et dit simplement *bonsoir*, jette sur la table une bourse qui sonne, se retourne et part; le devin compte les louis, il y en avait juste *cent*; ce fut une indemnité pour quelques autres aventures. Elles n'étaient pas toutes aussi heureuses; l'une d'elles l'avait brouillé avec la police. Un homme, qu'elle poursuivait, l'avait consulté pour sortir de Paris : le sort avait répondu, *sortez par la porte haute*; l'homme avait réussi par la barrière d'Enfer; mais il avait été repris; il fallut, pour calmer cette affaire, employer des amis et de l'argent.

C'eût été un recueil curieux que celui de toutes les anecdotes qui lui étaient arrivées dans ce genre de profession; il en avait retiré des résultats philosophiques très-piquans sur les divers degrés et dispositions de crédulité des divers âges, sexes, tempéramens et professions. Le plus fort de sa clientelle avait été en femmes, surtout de l'âge moyen, en joueurs, en plaideurs, en militaires, en entrepreneurs de commerce; il avait remarqué que cette vivacité d'idées que l'on appelle de *l'esprit*, loin d'empêcher la crédulité, y était plutôt favorable; que l'ignorance en choses physiques en était surtout la cause essentielle; que les plus rares de tous ses consultans avaient été des physiciens, des médecins et des mathématiciens; néanmoins il en citait quelques exemples,

avec cette circonstance que les individus étaient ce qu'on appelle *dévots*; du reste, il convenait que l'art n'était qu'habileté et ruse; il était persuadé que les anciens ministres des temples et des oracles y étaient très-versés, et qu'ils en avaient fait des études profondes au moyen desquelles ils avaient pu pratiquer des tours de fantasmagorie dont aujourd'hui l'on n'a plus d'idée. ( Il n'avait pas vu ceux dont les *Robertson* et les *Comte* nous ont étonné et instruit depuis quelques années. )

## N° IV.

Pag. 263. L'obscur laconisme de l'hébreu dans ce passage, n'a été compris d'aucun traducteur : le grec ne présente pas de sens raisonnable; le latin qui a voulu en faire un, et qui a été copié par le français, l'anglais, etc., s'exprime ainsi : — « Sont-ce des » holocaustes et des victimes que le Seigneur demande? n'est-ce pas plutôt que l'on obéisse à sa voix? » L'obéissance est meilleure que les victimes; il » vaut mieux lui obéir que de lui offrir les beliers » les plus gras, car c'est une espèce de magie de ne » vouloir pas se soumettre; et ne pas se rendre à sa » volonté, c'est le crime de l'idolâtrie. »

L'on voit que ceci est un pur radotage privé de sens. Voici le texte :

*An voluntas Domino in ascensionibus et victimis, sicut*
Hé Hafs l'ïehouh bé aloût oua zabahim ke
*audiens in verbo Dei? Hic audiens ex victimâ bonum*
somâ be qôl ïehouh heneh semâ me zabah toub
(ou *boni*) *in inspectione adipis arietum; quia peccatum*
le heqsib mahleb aïlïm ki Hâtat
*divinatio rebellio et vacuitas et idolis fiducia.*
qesm meri ou âoun ou tarafim he fasr.

Le latin ne rend pas parfaitement le texte, parce que dans l'hébreu les genres manquent de signes comme dans l'anglais; par exemple, *toub* est comme *good*, et peut signifier bon, bonne, bonté. L'on voit la difficulté de saisir le sens d'un style si oraculaire; mais quelle est ici la pensée de Samuël? il se dit interprète de Dieu, recevant sa parole tête à tête comme Moïse; si d'autres que lui parvenaient à connaître cette parole ou cette volonté par le moyen des victimes, son privilége serait perdu : il a donc intérêt de décréditer ce moyen, et comme il en connaît la fausseté, en le décréditant, il met les prêtres hors de pair avec lui sans qu'ils osent s'en plaindre; ce doit être là le sens de ses paroles à Saül. Le français littéral peut se dire ainsi :

« *Dieu veut-il des victimes et des* (*fumées* » *montantes* (*de grillades;* car c'est le vrai sens » d'holocaustes), *autant que l'audition* (*obéis-* » *sante*) *à sa parole? Ici l'on écoute* (*on veut*

» *connaître* ) *le bon* ( *succès* ) *par la victime*
» *en regardant avec attention la graisse des*
» *beliers.* »

*Or*, ou *mais* ( le mot hébreu *ki* a une multitude de sens, même le disjonctif ), *or*, ou *mais*, *le péché de devination est révolte, chimère, confiance aux idoles, etc.*

Du moins ici il y a un sens raisonnable et non pas forcé ou nul, comme lorsque le mot *toub* est traduit par *meilleur* et que l'on renverse la phrase pour le placer. On ne saurait le nier, les livres hébreux sont encore à traduire. On a beau nous vanter nos *pères en doctrines;* les anciens ont manqué totalement de critique, et de plus, ils ont manqué des moyens scientifiques que le temps a cumulés en faveur des modernes : il est démontré que les prétendus septante n'ont point entendu l'hébreu, malgré toute la *fable d'inspiration* dont on a voulu les entourer, et dont la fourberie est démontrée par le savant bénédictin Montfaucon, dans les Hexaples d'Origène, tom. 1er.

## N° V.

Pag. 270. — *Je ne concilie pas cette présentation avec celle du chapitre suivant, qui est le* XVII.

Pour mettre le lecteur plus en état de prononcer

lui-même à cet égard, nous lui soumettons la substance fidèle de ce chapitre 17, un peu trop long pour être cité mot à mot. — Il débute par mettre en présence les deux armées et camps des Philistins et des Hébreux sans avoir dit un mot des causes ni des antécédens de cette guerre, ce qui déjà indique qu'il n'est pas la suite positive du chapitre 16, qui finit par le récit de la première présentation.

« Un Philistin de taille gigantesque, né bâ-
» tard, et nommé *Goliath*, s'avance entre les deux
» camps, et défie au combat le plus vaillant des
» Juifs. ( Le narrateur décrit d'une manière ins-
» tructive et curieuse les détails de son armure. )
» Pendant quarante jours, soir et matin, Goliath
» recommence son défi en posant pour condition
» que les compatriotes du vaincu deviendront les
» esclaves des compatriotes du vainqueur. Les Hé-
» breux restent stupéfiés de frayeur; or, un homme
» de Bethléem avait huit enfans dont trois étaient
» au camp, et David, le plus jeune, allait et ve-
» nait de la maison au camp leur porter des vi-
» vres : et un matin qu'il en apportait, il vit Go-
» liath, le géant, qui, à son ordinaire, défiait les
» Hébreux. Il s'informa de ce que cela signifiait,
» et un Hébreu lui dit : Vous voyez cet homme
» qui insulte Israël; si quelqu'un peut le vaincre,
» le roi l'enrichira, il lui donnera sa fille, il *af-*

» *franchira* la maison de son père, et la rendra » *libre* (les Hébreux etaient donc serfs). Et le » frère aîné de David l'entendant parler lui dit : » Que fais-tu ici? et pourquoi as-tu quitté ce peu » de troupeaux que nous avons? Je connais ton » *orgueil* et la *malice* de ton cœur. (Ces derniers » mots semblent faire allusion aux prétentions que » l'onction royale aurait déjà données à David.) » Tu viens voir le combat, retourne à la maison. » Et David alla d'un autre côté, continuant de » questionner les uns et les autres, tellement que » ses discours parvinrent aux oreilles du roi : et il » fut conduit devant Saül, à qui il dit avec assu- » rance qu'il combattrait le géant, et qu'il le vain- » crait. Saül lui fit essayer les armes d'usage, savoir » la cuirasse, le casque, le bouclier; David dit » que tout cela le gênait, et qu'il ne voulait que » sa fronde, son bâton et *cinq pierres* polies qu'il » choisit dans le torrent : ainsi armé, il s'avance » vers le géant : entre eux deux se passe un dia- » logue selon les mœurs du temps, dans le style » des guerriers d'Homère. David prend son temps, » et de sa fronde lance une pierre qui frappe le » Philistin au front et le renverse à terre (le texte » dit qu'elle entra dans le front; cela ne se conçoit » pas; une petite pierre a eu trop peu de poids » pour cet effet; une grosse pierre a eu trop de

» volume) ; il se précipite sur le géant vaincu, saisit son épée ( ou plutôt son coutelas ) , et lui coupe la tête *qu'il apporta à Jérusalem*, et il mit les armes du Philistin dans *le Tabernacle*.» ( Cette mention de *Jérusalem* est étonnante ; le tabernacle n'y fut posé que dans la suite par David même. ) L'historien continue et dit, « qu'au moment où David marcha contre le Philistin, Saül dit au chef de sa garde, *Abner*, de qui est fils ce *jeune homme* ( nar ) ? *Abner* répond : Sur ma vie je l'ignore. Demandez-le-lui, dit le roi ; et quand David revint, Abner le prit et le mena au roi, tenant la tête du géant ; et Saül lui dit : De qui es-tu fils ? — D'Isaï de Bethléem, répondit David ; et de ce moment le cœur de Jonathas, fils de Saül, s'attacha à David, et il ne cessa de l'aimer. Or, Saül, ce jour-là, prit David à son service et il ne le laissa plus retourner chez son père ( ceci diffère entièrement du chap. 16, où Saül envoie prendre David chez son père ) ; et lui donna un commandement, puis diverses entreprises périlleuses, où David réussit toujours : or, quand Saül, de retour de cette expédition ( qui avait fini par une déroute complète des Philistins ), passa dans les villes et villages des Hébreux, les femmes et les filles sortirent au-devant de lui, chantant : Saül en a tué

» *mille*, David en a tué *dix mille* ; et Saül blessé
» de ce chant, dit en lui-même : ils m'en donnent
» *mille*, ils lui en donnent *dix mille* ; bientôt
» ils lui donneront *le royaume* ; et dès lors il
» voulut le perdre. — Et un jour qu'il fut saisi
» du *malin esprit* de Dieu, et que David jouait de
» la lyre en dansant devant lui, Saül tenta deux
» fois de le percer de sa lance, mais David l'évita,
» et le fer frappa dans la muraille : David continua
» de prospérer, et Saül lui promit une de ses filles
» s'il tuait cent Philistins, etc. »

Assurément le récit de ce chapitre, quant à la *présentation*, diffère matériellement du précédent : dans le chapitre 16, après l'onction clandestine de David, en la maison de son père, à Bethléem, Saül l'envoie chercher pour jouer de la harpe, et il le retient à son service ; aucune mention n'est faite du combat, ni de la guerre philistine, ce qui exige un laps de temps. Dans ce chapitre 17, où il devrait à ce titre déjà le bien connaître, il le voit pour la première fois, il s'enquiert de sa famille et de son nom ; cela n'est pas conciliable et ne peut s'expliquer qu'autant que l'on admet ici deux récits originaux, venant de deux mains différentes, que le compilateur a cousus l'un à l'autre sans raccord, n'osant probablement rien changer à deux autorités qui lui ont imposé respect. Ce compilateur a dû

être Esdras, et les narrateurs premiers ont pu être Samuël, Gad ou Nathan, comme l'ont dit les Paralipomènes.

## N° VI.

Pag. 285. *L'ombre de Samuël évoquée par la magicienne de Aïn-dor.* Sam. liv. 1er, chap. 28.

Cette scène est si curieuse, que le lecteur nous saura gré de lui eu donner le récit textuel.

« Samuël était mort, Saül avait chassé les de-
» vins et les magiciens; or, les Philistins s'étant
» assemblés en armes, vinrent camper à Sunam;
» Saül rassembla Israël, et campa à *Gelba*, et
» voyant les dispositions des Philistins, il conçut
» de grandes craintes, et il interrogea Dieu (Ie-
» houh) : et Dieu ne répondit ni par songes, ni
» par *urim* ou oracles de prêtres, ni par prophètes.»
(Voyez à ce sujet le Dictionnaire de la Bible, par dom *Calmet*, tom. IV, art. *urim* et *thumim*, où l'on voit que le prêtre rendait l'oracle par l'inspection des pierres précieuses qui, à ses yeux, jetaient ou ne jetaient pas d'éclat.) « Et Saül dit à ses servi-
» teurs : Cherchez-moi une femme *maîtresse* des
» *évocations*, que je l'interroge; ils lui répondi-
» rent : Il y en a une à *Aïn-dor* (la fontaine de
» Dor); Saül changea ses vêtemens, en prit d'au-

» tres, et s'y achemina avec deux hommes; ils
» arrivèrent de nuit chez cette femme, et il lui
» dit : Devinez-moi, je vous prie, par les *esprits*
» ou *revenans*, et faites-moi *monter* qui je vais
» vous dire; la femme répondit : Vous savez ce
» qu'a fait Saül qui a détruit les devins et gens de
» mon art, pourquoi me tendez-vous un piége pour
» me faire mourir? et Saül lui jura par *Iehouh*
» en lui disant : Vive Dieu, il ne vous arrivera
» pas de mal : la femme reprit : Qui vous ferais-je
» monter? Saül dit : Faites monter Samuël; et
» (bientôt) la femme *vit Samuël*, et elle s'écria :
» Pourquoi m'avez-vous trompée? Vous êtes *Saül*;
» et le roi dit : Ne craignez point, qui avez-vous
» vu? — J'ai vu *Élahim* (les Dieux) *montans*
» (du sein) de la terre. (Notez bien qu'ici le mot
» *Elahim* gouverne le pluriel *montans*.) Saül
» dit : Quelle est sa forme? elle reprit : Un vieil-
» lard couvert d'un manteau; et Saül reconnut
» que c'était Samuël, et il s'inclina vers la terre;
» et Samuël dit à Saül : Pourquoi m'avez-vous
» troublé en me faisant monter? Saül répondit : Je
» suis dans les angoisses, les Philistins me com-
» battent; Dieu (*Élahim*) s'est retiré de moi, il
» ne me répond ni par les prophètes, ni par les
» songes; je vous ai invoqué pour m'éclairer sur ce
» que je dois faire; et Samuël répondit : Pourquoi

» m'interrogez-vous quand Dieu s'est retiré de vous » et qu'il s'est fait votre rival comme je vous l'ai » dit? Il a rompu le pouvoir de votre main et l'a » donné à David, parce que vous n'avez point » écouté sa voix, et que vous l'avez irrité pour » Amalek (le texte dit *irrité son nez*), Dieu » vous livrera aujourd'hui avec Israël, aux Phi- » listins; demain vous et vos fils vous serez avec » moi. A ces mots Saül de sa haute taille tomba » subitement par terre, saisi de terreur; il fut » sans force, il n'avait pas mangé de pain, ni ce » jour, ni la nuit (précédente); et la femme vint » à lui, et comme elle le vit épouvanté, elle lui » dit : Votre servante vous a entendu, elle a mis » son ame dans sa main; elle vous prie d'entendre » ses paroles, elle vous offre une bouchée de pain, » afin que vous mangiez; vous reprendrez des for- « ces, et vous retournerez (chez vous). Saül re- » fusa et dit : Je ne mangerai point; et ses servi- » teurs et cette femme le contraignirent : il se ren- » dit à leurs prières; il se releva de terre et s'assit » sur le lit (matelas posé par terre); et la femme » avait un veau qu'elle engraissait, elle se hâta de » l'égorger; elle prit de la farine, fit cuire des » gâteaux ou galettes (non levées faute de temps), » elle présenta ces alimens à Saül et à ses servi- » teurs; ils mangèrent, ils se levèrent et s'en al-

» lèrent pendant cette nuit. » — (Le chapitre finit.)

Cette scène a été le sujet de beaucoup de raisonnemens de la part de divers écrivains chrétiens, anciens et modernes; presque tous y ont vu l'opération du *diable* au moyen duquel ils expliquent tout ce qui n'est pas *divin* dans leur ligne. Le hollandais *Van Dale* et le philosophe français *Fontenelle*, s'en sont particulièrement occupés; mais à leur époque, il n'y a eu ni assez de connaissances physiques, ni assez de liberté d'écrire pour qu'ils pussent clairement s'expliquer; il est bien clair aujourd'hui que cette femme n'a usé que des prestiges naturels dont nos physiciens modernes ont retrouvé la science secrète : elle n'a pas eu besoin d'une grande magie pour reconnaître le roi Saül *si connu* de tout Israël, pour sa taille qui *dominait* le vulgaire *de toute la tête;* ni pour faire apparaître une ombre au moyen de ces *lanternes sourdes* placées dans un réduit caché, d'où elles projettent sur un mur ou sur une toile tendue, un spectre lumineux dessiné par une feuille de métal ou de bois accolée à la lampe; l'antiquité de ce meuble est attestée par les ruines d'Herculanum, où on l'a trouvé comme une leçon pour nous de ne pas dénier aux anciens la connaissance de tout de que nous ne voyons pas. Que de choses les *jongleurs* de toute robe ont eu inté-

rèt de cacher ! Cette femme n'a pas eu besoin d'une grande magie pour cacher quelque complice qui a fait le dialogue ( si elle ne l'a pas fait elle-même), ni pour subjuguer l'esprit de trois hommes dépeints si superstitieux, si crédules, si épouvantés; et comment ces tours de gobelet n'auraient-ils pas réussi à cette époque de profonde ignorance, lorsqu'au milieu de nous, au dix-huitième siècle, l'on a vu sous le nom de *loge égyptienne*, des associations ou *confréries* d'hommes de haute qualité, des *comtes*, des *marquis*, des *princes*, en France, en Italie, en Allemagne, se laisser illuminer par les fourberies de quelques imposteurs ( de Cagliostro par exemple ), et cela, au point de croire que l'ombre de *Sésostris* ou de *Nekepsos*, ou de *Sémiramis*, pouvait venir assister à leurs banquets nocturnes? On parle beaucoup de la crédulité du *peuple*, on devrait dire de l'*homme ignorant*, qui, pour être vêtu d'habits divers, tantôt de haillons, tantôt de galons, de percale ou de bure, n'en est pas moins toujours le même animal ridicule par ses prétentions, pitoyable par sa faiblesse ; heureux quand ses passions irritées n'en font pas une bête féroce, dangereuse surtout lorsqu'elle cache la griffe du tigre sous le velours des formes religieuses.

---

## NOUVEAUX ÉCLAIRCISSEMENS SUR LES PROPHÈTES MENTIONNÉS AU § VIII, page 227.

Les usages et les mœurs des peuples asiatiques, et spécialement des races arabes au temps ancien et même actuel sont si peu connus en général de nous autres occidentaux, que beaucoup de lecteurs ont pu ou pourront croire que notre voyageur historien s'est livré à quelques idées systématiques dans ce qu'il a dit, § VIII, de la Confrérie des Prophètes. Nous regarderons comme un devoir de confirmer la justesse de ses vues à cet égard, en joignant ici le témoignage d'un autre voyageur récent qui, dans une brochure intitulée : *Notice sur la cour du grand-seigneur, suivie d'un Essai historique sur la religion mahométane*, (*a*) a publié des faits notoires déjà cités par d'autres historiens, tels que Paul Rica, qui démontrent, dans l'état présent, le miroir authentique et fidèle de l'état passé. Nous allons copier quelques articles de la page 148.

(*a*) Un volume in-8°, publié en 1809, à Paris, par Joseph-Eugène Beauvoisins, chef d'escadron, et juge militaire au tribunal spécial de Naples.

DES SANTONS, AIFAQUIS, SCHEIKS, HOGIS ET TALISMANS.

« Les trois premiers ordres sont parmi les Turks » les plus éminens dans le sacerdoce, et ils l'exer» cent avec beaucoup d'autorité; les hogis et ta» lismans tiennent le rang de diacres et sous-dia» cres. » Les santons assistent à l'office (de la mosquée), récitent les prières, expliquent des textes du Koran, et sont quelquefois d'une telle véhémence, qu'ils manient les esprits au gré de leurs passions. On en vit un grand exemple en 1564, lorsque Soliman II hésitait d'aller assiéger Malte. Un de ces santons, prêchant un vendredi devant le sultan, parla avec tant de force, que le peuple, transporté de haine contre les chrétiens, demanda la guerre à grands cris, et contraignit Soliman de la promettre sur-le-champ. On sait combien de milliers de soldats y périrent, et combien fut honteuse la retraite de Soliman.

En 1600, vivait dans la ville d'Alep un vieillard septuagénaire de l'ordre des santons, qui s'était acquis une telle réputation de sainteté, qu'elle attirait un grand coucours de peuple dans sa maison, quoique son humeur sauvage en rendît l'accès difficile. Les grands de l'empire en avaient seuls

l'entrée; mais croyant en recevoir des bénédictions, ils n'en recevaient que de fortes réprimandes.

Ce vieillard avait passé douze années entières dans sa maison sans en sortir, et depuis trois ans il n'avait pas seulement dépassé le seuil de la porte de sa chambre, quand un vœu qu'il avait fait interrompit sa solitude, et le força à faire un voyage à Jérusalem. Le bruit s'en répand bientôt dans les environs d'Alep; le peuple accourt pour le voir partir, et se rend en foule sur son passage, aux portes de la ville, dans les rues, devant sa maison : il parut, monté sur une mule que son fils menait par la bride, et tenant les yeux fermés pour être plus recueilli dans ses méditations; il s'éleva un cri universel d'admiration. Les spectateurs se séparant ensuite en trois bandes, marchèrent devant lui, et l'accompagnèrent par honneur à trois lieues de la ville. Le pacha d'Alep était de cette troupe, suivi de deux cents chevaux; et celui du Caire vint au-devant de lui avec un appareil pompeux. Ces deux pachas abordèrent notre santon au milieu de la campagne, et lui soutinrent les bras, jusqu'à ce qu'il les eût priés de se retirer. Les lieux par où il passait étaient couverts d'hommes accourus de tous côtés pour voir un saint.

## DES MOINES TURKS.

Les moines turks se partagent en quatre classes; les géomailers, les dervis, les calenders et les torlaquis.

Les géomailers sont des jeunes gens de bonne maison, polis, formés aux usages du monde : ils voyagent en Barbarie, en Égypte, en Arabie, en Perse et même dans les Indes orientales. Ils sont vêtus d'une saye de pourpre violette qui leur descend jusqu'aux genoux, et portent une longue ceinture d'or et de soie, au bout de laquelle sont suspendues des cymbales d'argent, dont le son joint à leur voix, forme une agréable harmonie. Une peau de lion ou de léopard, nouée avec les deux pates de devant sur leur poitrine, leur sert de manteau. Ils ont pour chaussure des sandales de corde; ils vont tête nue, et laissent croître leurs cheveux qu'ils ont soin de parfumer. Un livre d'amour, plein de chansons qu'ils ont composées en langue arabe ou persane, est le seul qu'ils lisent. Par les chansons et la musique de leurs cymbales, ils amusent les artisans qu'ils obligent ainsi de leur donner de l'argent. Ils sont tous aussi savans qu'il est possible aux Turcs de l'être. Aussi écrivent-ils les relations de leurs voyages; et leurs discours sont-ils propres à

séduire les jolies femmes, qui d'ailleurs ont beaucoup d'inclination pour eux.

Les dervis sont vêtus de deux peaux de mouton ou de chèvre, séchées au soleil ; ils vont tête et pieds nus, se rasent les cheveux, la barbe et tout le poil du reste du corps, et se brûlent les tempes avec un fer chaud, ou un morceau de drap allumé. Ils portent à leurs oreilles de gros anneaux de jaspe de diverses couleurs. Ils habitent hors des villes, dans les faubourgs et dans les villages. Ils voyagent au retour du printemps ou pendant l'automne; et partout où ils passent, ils laissent des marques de leur lubricité. S'ils rencontrent en leur chemin un passant qu'ils jugent un peu aisé, ils lui demandent l'aumône en l'honneur d'Hali, gendre de Mahomet; s'il refuse, ils lui coupent la gorge, en l'assommant avec une petite hache qu'ils portent à la ceinture. Ils violent les femmes qu'ils trouvent à l'écart, et se livrent entre eux aux excès les plus monstrueux.

Le chef-lieu de leur ordre est dans l'Asie mineure. Il est bâti tout près de la tombe d'un personnage de leur secte, dont ils célèbrent la mémoire et révèrent les ossemens. Leur général loge dans ce monastère qui contient cinq cents religieux : ils l'appellent Assambaba, c'est-à-dire père des pères. Le vendredi est leur jour de fête. Après l'office,

ils se rendent dans les prairies qui environnent leur monastère; ils y dressent des tables, et se livrent aux plaisirs de la bonne chère. Le général est assis au milieu d'eux. Après le repas, ils se lèvent et font leur prière d'actions de grâces. Ensuite deux jeunes garçons leur apportent d'une certaine poudre enivrante, et des feuilles d'une plante qu'ils nomment *mastach*. Après en avoir pris, ils passent bientôt de la joie à la fureur. Dans cet état, ils allument un grand feu, et, se tenant par la main, ils dansent autour, et parviennent à un tel degré d'exaltation, qu'ils se déchirent la peau de mille manières et y tracent avec leurs couteaux diverses figures, comme des fleurs ou la figure d'un cœur, ou des paroles analogues à leurs amours.

A ces extravagances, ils ajoutent une certaine danse qu'ils exécutent en tournoyant avec une incroyable vitesse. Ils se forment en cercle; un de la troupe commence à battre un tambourin et à se mettre à tourner. Les autres le suivent, et tournent si rapidement qu'il est impossible de discerner leurs traits. Tant que dure ce mouvement, ils récitent lentement certaines prières, jusqu'à ce que les forces venant à leur manquer, ils tombent à terre comme morts. Quand ils se sont relevés, ils recueillent les aumônes des assistans.

Malgré tous leurs exercices religieux, les dervis

sont méprisés à Constantinople ; on les regarde même comme des hommes dangereux. Néanmoins, les habitans de cette ville ne refusant l'aumône à personne, ils y trouvent de quoi remplir leurs besaces aussi bien qu'ailleurs.

Les calenders sont moins vicieux que les dervis. Ils sont vêtus d'une petite robe courte, sans manches, peu différente d'un cilice, étant tissue de poil de cheval ou de chameau, mêlé avec de la laine. Ils se rasent le poil et se couvrent la tête d'un bonnet de feutre à la grecque, bordé à l'entour de franges longues de quatre doigts, faites de crin de cheval. Ils portent au cou un gros anneau de fer, en signe de l'obéissance qu'ils rendent à leurs supérieurs. Leurs oreilles sont ornées d'anneaux du même métal. Ils font gloire du célibat, et portent d'énormes anneaux de fer qui les mettent dans l'impossibilité d'en enfreindre les lois. Ils demeurent dans de petites chapelles nommées *techie*.

Ces moines ne sont pas plus exempts d'ambition que les autres hommes ; et leurs anneaux de fer, et leur cilice, et leur grand bonnet, n'empêchent pas qu'ils n'entrent dans les révoltes contre l'autorité du souverain. En 1526, l'empereur Soliman étant occupé à la guerre de Hongrie, les calenders se prévalurent de son absence pour se joindre aux

dervis ; et sous la conduite d'un nommé Zélébis, s'emparèrent de plusieurs places de l'Asie mineure. Le peuple entra avec une sorte de fureur dans leur révolte, et nombre de soldats s'enrôlèrent sous leurs drapeaux. Au retour de son expédition, Soliman, pour éteindre ce feu qui menaçait le reste de l'Asie d'un embrasement général, envoya en diligence contre les rebelles, le pacha Ibrahim, avec une partie de l'armée qui avait triomphé de la Hongrie. Les moines attendirent ce général avec toutes leurs forces et lui présentèrent la bataille. Quoiqu'ils ne fussent pas accoutumés aux exercices militaires, ils combattirent avec tant de courage, qu'ils arrêtèrent tout court les braves et vieux soldats de Soliman, et que la victoire resta indécise jusqu'à ce que le pacha, outré de la résistance de cette canaille, s'empara de l'enseigne la plus remarquable de son armée, et la jeta au milieu des ennemis, en criant à ses soldats : *Laissez ces moines vous ravir l'honneur de vos victoires, et qu'ils se glorifient maintenant d'avoir vaincu les vainqueurs des Hongrois.* A peine eut-il achevé, que les troupes, animées d'une ardeur incroyable, se précipitent sur les moines, les enfoncent, leur arrachent l'enseigne que le pacha leur avait jetée, et les taillent en pièces. Le chef de la révolte fut tué ; et au lieu de retourner dans leur monastère,

les moines qui échappèrent au carnage cherchèrent un asile dans les cavernes et les déserts.

Les torlaquis s'habillent à peu de chose près comme les dervis ; ils portent un bonnet de feutre sans bord, de la forme d'un pain de sucre cannelé ; le reste de leur corps est nu : ils ne savent ni lire, ni écrire ; sont grossiers, fainéans, et passent leur vie dans une honteuse mendicité. Ils fréquentent les bains, les cabarets et les maisons de débauche pour y trouver un dîner ou attraper quelques pièces d'argent, tout en marmottant des prières. A la campagne ou dans les bois, s'ils rencontrent un passant bien vêtu, ils le dépouillent, ils lui enlèvent son argent, et lui assurent que la volonté de Dieu est qu'il aille nu comme eux. Ils se mêlent aussi de prédire l'avenir ; et, pour tromper le bas peuple, ils regardent dans les mains, comme font nos diseuses de bonne aventure. Ils mènent ordinairement avec eux un vieillard de leur ordre, fourbe habile, à qui ils affectent de rendre des honneurs presque divins. Quand ils arrivent dans un village, ils le logent dans la meilleure maison, et se rangent autour de lui, observant ses gestes et ses paroles. Le vieillard, après avoir affecté un grand air de sainteté et marmotté quelques prières, se lève tout à coup, et, jetant de profonds soupirs, invite ses collègues à sortir promptement du

village qui, dit-il, va être détruit, en punition des péchés de ceux qui l'habitent; le peuple épouvanté, accourt de toutes parts, et comble les torlaquis d'aumônes, pour qu'ils obtiennent la miséricorde divine.

### AUTRES RELIGIEUX TURKS.

Outre les religieux donc nous venons de parler, les Turks ont encore certains solitaires qui ne sont sujets aux lois d'aucun iman ni général d'ordre, mais qui vivent en leur particulier, se logent dans des espèces de boutiques, en couvrent le pavé de peaux de bêtes sauvages, et tapissent les murailles de différentes espèces de cornes. Au milieu de cette loge ils placent un escabeau, le couvrent d'un tapis vert, et mettent dessus un chandelier de laiton sans lumière : ils traînent avec eux un cerf, un loup, un ours ou un aigle, symboles de leur renonciation au monde. Cependant ils vivent au milieu des grandes villes et des villages les plus peuplés ; on en voit beaucoup à Andrinople. Dans cette boutique, où ils ont pris leur logement, ils reçoivent de l'argent et des vivres que la charité turke leur envoie : s'ils n'y font pas leurs affaires, ils se promènent dans les rues avec un des animaux dont on a parlé plus haut, au cou duquel ils ont suspendu une clochette pour avertir les habitans de leur donner l'aumône.

Il ne faut pas oublier les pèlerins de la Mecque, qui, après un si saint voyage, se dévouent le reste de leur vie à porter de l'eau par les carrefours, et à donner à boire à qui le désire. A cet effet, ils portent, pendue en écharpe, une outre de cuir couverte d'un drap de couleur, où sont brodées des feuilles de plusieurs sortes; ils ont à la main une tasse de laiton dorée et damasquinée, dont le fond est orné de jaspe ou de calcédoine, pour rendre l'eau plus agréable à la vue. Tandis qu'ils la versent, ils exhortent ceux qui la reçoivent à mépriser les vanités de la vie, à penser à la mort; ils ne demandent aucune récompense pour ce service, mais ils reçoivent l'argent qu'on leur donne, et répandent de l'eau de senteur sur la barbe de celui qui le leur offre. Il ne faut pas croire néanmoins à leur parfait désintéressement; car on les voit quelquefois attroupés en grand nombre et demandant une rétribution à tous ceux qu'ils rencontrent, en l'honneur de quelque saint dont ils célèbrent la fête ce jour-là.

On voit par ces tableaux, comment de tout temps un esprit d'astuce et de fourberie a suscité dans les états mal policés, chez les peuples crédules et superstitieux, des associations de fripons et d'escrocs qui, sous le manteau de la religion et les grimaces de la piété, ont su s'affranchir de la morale commune, et lever sur la multitude et même sur l'au-

torité militaire et civile, des contributions arbitraires au profit de leurs passions et de leurs vices. Comme les hommes placés dans les mêmes circonstances, prennent presque toujours des habitudes semblables, on ne peut douter que chez les Hébreux il n'y ait eu des confréries d'un genre analogue, et que ces prédiseurs ou prophètes qui se montraient nus en public, même par les processions, comme le fit si notoirement David, n'aient eu beaucoup d'analogie avec les moines musulmans que nous venons de citer; surtout lorsque la religion et les rites musulmans ne sont, pour ainsi dire, que le judaïsme modifié.

Note relative à la page 202. (*Les Hébreux s'étaient éclairés par quelques progrès de civilisation.*)

Chez tous les peuples anciens, les erreurs nécessaires que commirent les prêtres dans les prédictions ou oracles qu'ils étaient obligés de faire très-souvent, ne purent manquer, par leur répétition, d'atténuer la confiance en leur véracité. Hérodote, en parlant des oracles divers consultés par Crésus, nous rend sensible cet état de choses, d'ailleurs très-naturel : il eut lieu chez les Hébreux comme chez les autres. Le livre des Juges nous offre un exem-

ple frappant de l'une de ces erreurs sacerdotales. Toutes les tribus s'étant armées contre celle de Benjamin, pour la punir du crime atroce commis envers le lévite dont la femme avait été publiquement violée dans la ville de Gabaa, les chefs d'Israël, après une première défaite, allèrent pleurer devant l'arche et consultèrent l'oracle, en disant : « Devons-nous combattre encore les enfans de Benjamin qui sont nos frères ? ( chap. xx, vers. 23 ) » et l'oracle répondit : Marchez contre eux et leur » livrez bataille. »

Il est évident que le prêtre a entendu qu'ils seraient vainqueurs : il devait le croire, vu leur immense supériorité de nombre ; cependant ils furent battus avec beaucoup de perte ; le prêtre leur aura dit : « C'est que vous aviez péché, et que Dieu » aura voulu vous purifier. » Mais ceci impliquerait une extrême injustice de Dieu, puisque le châtiment eût tombé sur beaucoup d'innocens. On sent que ce ne sont là que des raisons évasives. — Les chefs revinrent encore pleurer et consulter : alors l'oracle leur assura la victoire, qui cette fois eut lieu ; mais la leçon avait rendu le prêtre et les chefs plus prudens ; ils avaient concerté un stratagème auquel ils la durent. Dans la guerre du prêtre babylonien Bélésis contre Sardanapale, nous voyons le même cas arriver.

# TABLE DES MATIÈRES

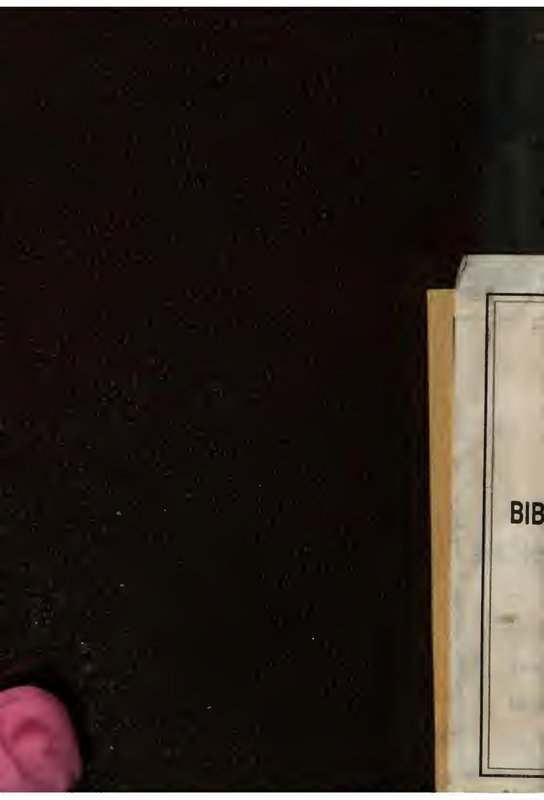
CONTENUES DANS CE VOLUME.

## LEÇONS D'HISTOIRE.

## HISTOIRE DE SAMUEL,

### INVENTEUR DU SACRE DES ROIS.

FIN.


BIB